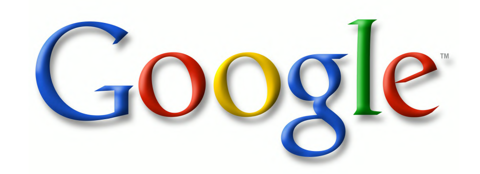

Google


BUHR A
a39015 01802758 4b

b



HISTOIRE
DE FRANCE.

T. VIII.

HISTOIRE
DE FRANCE,

DEPUIS

LES GAULOIS

JUSQU'A

LA MORT DE LOUIS XVI;

PAR M. ANQUETIL,

DE L'INSTITUT NATIONAL,

MEMBRE DE LA LÉGION D'HONNEUR.

SECONDE ÉDITION,

REVUE, CORRIGÉE ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE.

TOME HUITIÈME.

TROISIÈME RACE. Fin des Valois et du rameau d'Angoulême. *Charles IX.*

1574—1589.

A PARIS,

Chez { MAME FRÈRES, IMPRIMEURS-LIBRAIRES, RUE DU POT-DE-FER, N° 14;
GARNERY, LIBRAIRE, RUE DE SEINE, N° 6.

1813.

FIN DU TOME HUITIÈME.

HISTOIRE
DE
FRANCE.

FIN DES VALOIS ET DU RAMEAU D'ANGOULÊME.

HENRI III,

Agé de près de vingt-trois ans

IL est bon de jeter un coup-d'œil général sur ce règne agité par tant de troubles, afin qu'en voyant la disposition des esprits et le concours des circonstances, on se représente mieux l'origine et le progrès des factions qui ébranlèrent le trône, et qui furent près d'y placer un étranger, devenu l'idole des peuples. Ces grandes révolutions dans les corps politiques, n'arrivent pas sans des symptômes avant-coureurs de la dernière crise.

1574. Henri III, 64e. roi de France. *De Thou*, livre 58. *Davila*, l. 6.

Dispositions des esprits.

Ceux qu'on remarque principalement sous *Henri III*, sont, de la

1574. part du roi, une conduite bizarre qui lui ôta la confiance de la nation, et qui fit passer de la critique de sa conduite particulière, au mépris de sa personne : de la part des peuples, un esprit de fanatisme et d'enthousiasme, beaucoup plus général depuis que les cruautés de la Saint-Barthélemi eurent persuadé que c'étoit au poignard à décider la querelle : de la part de la cour enfin, un goût d'intrigue universel; les grands, comme les princes du sang, les *Guises* et les *Montmorencis* prirent l'habitude de séparer leur cause de celle de la patrie, et de se faire des créatures uniquement attachées à eux. Les gentilshommes de la cour se piquoient d'un dévouement entier à ceux qu'ils appeloient *leurs maîtres*. Il y avoit à cet égard entre les protégés et même entre les protecteurs, une rivalité qui dégénéroit souvent en querelles personnelles. On se bravoit, on se faisoit des défis; les femmes s'en mêloient, et des intrigues d'amour, des tracasseries domestiques devenoient des affaires d'état.

Mœurs de la cour.

Vie d'Aubigné.

Mém. de Marguerite.

Les mémoires qui nous restent de ce temps, écrits par les personnes mêmes de la cour, attestent ces faits, et beaucoup de particularités qu'il est utile de

connoître, parce qu'elles sont liées aux grands événemens, qu'elles les ont même souvent causés. Le Louvre étoit comme une école ouverte à la jeune noblesse du royaume. Elle passoit les journées entières dans les salles basses, occupées à tirer des armes. C'étoit un honneur singulier de savoir mieux que les autres, courir, franchir les fossés, donner *prestement* un coup de pistolet et de poignard. On ne parloit que de galanterie ou de meurtre, de carnage et d'incendie; on inventoit, on se racontoit des faits d'armes extraordinaires. Ces récits échauffoient les imaginations, et il en résultoit des appels fréquens, des projets outrés, des entreprises folles et téméraires.

1574.
Brantôme.
Mém. de Bouillon.
Mém. de Montluc.
Journal de Henri III.
Lettre de Busbec.

Les idées extrêmes sur les choses même ordinaires, ne manquoient pas d'être du goût de cette jeunesse emportée. Ils se lioient par des sermens de ne se jamais abandonner, de suivre toujours le même parti, d'avoir biens et maux communs. L'accident de l'un étoit un malheur sensible pour l'autre; l'absence d'un ami occasionnoit un deuil. On en vit, pour cette seule raison, prendre des habits lugubres,

1574. laisser croître leur barbe outre mesure, se refuser à tous les plaisirs, vivre en hommes plongés dans la mélancolie la plus profonde, et la cour applaudissoit à ces manies puériles.

Il leur restoit pourtant de cette éducation un courage intrépide, et des liaisons sûres, non-seulement avec leurs égaux, mais encore avec les principaux seigneurs. Tous, à commencer par le roi, réputoient à honneur de s'attacher un plus grand nombre de ces *braves*, par des louanges, par des caresses, souvent par des bienfaits, tels que des mariages avantageux.

On remarquoit encore des traces de l'ancienne galanterie, mais dégénérée dans les deux sexes. Les femmes, au lieu de ces sentimens qui inspiroient autrefois l'héroïsme, tiroient vanité des preuves de dévouement outrées, que la frénésie de la passion inspiroit à leurs amans. Il étoit beau, au premier signal de sa maîtresse, de se précipiter dans une rivière, sans savoir nager; d'affronter des bêtes féroces, de faire ruisseler son sang avec la pointe d'un poignard, pour marquer la disposition où l'on étoit d'aimer sa dame jusqu'à

la mort. Selon l'esprit du temps, *Henri III*, écrivant de Pologne à la belle *Renée de Rieux-Châteauneuf*, et à la princesse de *Condé*, qu'il aimoit, *tiroit du sang de son doigt, et* Souvray *rouvroit et fermoit la piqûre, à mesure qu'il falloit remplir la plume.* Les hommes, en récompense du sacrifice de leur raison au caprice des femmes, demandoient plus que la bienséance ne permettoit, et n'obtenoient que trop dans une cour aussi licentieuse. De-là les jalousies, l'espionnage, les confidences, les rapports, les inimitiés, les éclats qui déshonoroient le monarque et sa famille à la face du royaume.

1574.

Matthieu, t. 7, p. 386.

Mais, ou les grands se soucioient peu alors de l'estime publique, ou ils n'avoient pas les mêmes idées que nous du respect qu'ils se doivent à eux-mêmes. Rien de si commun que les courses tumultueuses du roi avec toute sa cour, tantôt dans les foires qu'il parcouroit, dansant, chantant, insultant marchands et curieux, exposé lui-même aux huées d'une populace insolente; tantôt chez les bourgeois à l'occasion d'une noce, d'un baptême,

3

1574. ou de quelque autre réjouissance. Il s'y commettoit des désordres qui devenoient la matière des plaisanteries du jour. A ces débauches publiques succédoient des actes de religion éclatans, tels que des messes solennelles, des processions augustes et pompeuses; mais, par un mélange profane, ceux qui venoient d'assister à ces dévotions avec tout l'extérieur du recueillement, se transportoient de-là chez l'astrologue et le devin, espèce de gens mis à la mode par la crédulité de *Catherine de Médicis*. Hommes et femmes s'y donnoient des rendez-vous clandestins. On y composoit des filtres pour se faire aimer, des charmes pour se venger. On doit mettre au nombre de ces prétendus sortilèges, de petites statues de cire trouvées chez l'infortuné *la Mole*, lorsqu'il fut arrêté. L'une étoit à moitié fondue, l'autre avoit une épingle dans le cœur. On lui demanda dans la torture si elles ne représentoient pas le roi, et si par ces manœuvres obscures de l'art magique, il n'avoit pas eu dessein d'altérer la santé du jeune monarque, supposant qu'elle s'affoibliroit à mesure que la cire fondroit et que

l'épingle entreroit dans le cœur. *La Mole* avoua ces procédés superstitieux, communs alors à presque toute la cour, preuves d'une ignorance grossière ; mais il soutint qu'il ne les avoit employés que pour se faire aimer par une demoiselle provençale, dont il étoit épris. 1574.

Le plus fameux de ces astrologues étoit un nommé *Cosme Ruggiéri*, Florentin ; il passoit aussi pour habile empoisonneur. La reine mère et plusieurs seigneurs le protégeoient ouvertement ; d'où vinrent sans doute des soupçons si multipliés, qu'à peine une personne de marque mouroit-elle sans qu'on publiât qu'elle avoit été empoisonnée. Pour les ennemis d'un moindre rang, on s'en défaisoit par l'assassinat : nul temps, nul lieu n'étoit respecté. Le duc de *Guise* poursuivit l'épée à la main, jusque dans l'antichambre du roi, un gentilhomme dont il prétendoit avoir lieu de se plaindre ; et *Villequier*, favori de *Henri III*, poignarda par jalousie, dans le Louvre, sa femme, grosse de deux enfans. Poussée par une rage pareille, on vit la demoiselle de *Châteauneuf*, femme décriée avant

1574. son mariage, par ses intrigues avec le roi, tuer courageusement, dit *Brantôme*, le Florentin *Antinotti*, qui avoit eu la complaisance de l'épouser.

On étoit cruel et impitoyable de sang-froid; et par une habitude qui ôtoit toute honte à cet égard, *Charles IX* et *Henri III* interrogeoient eux-mêmes les criminels, présidoient, pour ainsi dire, aux tortures, et assistoient aux exécutions; les femmes n'en détournoient pas les yeux : on remarque un caractère de férocité jusque dans les témoignages les moins équivoques de leur tendresse. La reine *Marguerite* et la jeune duchesse de *Nevers* se firent apporter les têtes de *la Mole* et de *Coconnas* leurs amans, se donnèrent le triste plaisir de les toucher, de verser des larmes sur ces restes chéris, et de les embaumer de leurs mains. D'*Aubigné* rapporte que voyageant un jour avec *Claude de la Trémouille* (1), il

(1) Il étoit petit-fils du connétable, par *Jeanne de Montmorenci* sa mère, et fils de *Louis III*, seigneur de la *Trémouille*, premier duc de *Thouars*, lequel étoit arrière-

s'aperçut que celui-ci changeoit de couleur à la vue de quelques cadavres attachés à des gibets; il l'arrêta, le prit par la main, et lui dit: « Contemplez « de bonne grâce ces objets tragiques; « en faisant ce que nous faisons, il est « bon de s'apprivoiser avec la mort ». 1574.

Cette intrépidité, quand elle se tourne contre les autres peuples dans des guerres étrangères, est capable de subjuguer l'univers; mais quand, excitée par un motif aussi puissant que le zèle de la religion, secondée par le desir de dominer, elle s'exerce contre sa propre nation, elle peut faire un chaos du royaume le plus florissant. C'est ce qui arriva sous *Charles IX*, et encore plus sous *Henri III* son successeur.

Voyage de Henri en Pologne.

Le prince allant en Pologne, laissa la France pleine de factions. Les calvinistes virent avec plaisir partir le

---

petit-fils lui-même du fameux chevalier *Sans-peur et sans reproche*, tué à la bataille de Pavie. *Claude* embrassa le calvinisme, qu'abjura *Henri* son fils, en 1628, et *Henri-Charles* son petit-fils, en 1670.

5

1574. vainqueur de Jarnac et de Montcontour. Les *Montmorencis* et les autres catholiques mécontens, regardèrent comme un avantage l'éloignement d'un prince trop dévoué à la reine sa mère, qu'ils croyoient leur ennemie. Si *Guise* et ses partisans donnèrent quelques regrets à son départ, c'est qu'ils le pénétroient déjà, et sentoient son foible, qui pouvoit leur être utile.

Brantôme, t. 8, p. 216.

Henri prit son chemin pour son nouveau royaume par l'Allemagne. Dans les états protestans, il rencontra un grand nombre de Français réfugiés, victimes échappées à la Saint-Barthélemi. Le jeune monarque en fut comme investi chez le comte *Palatin ;* les uns l'envisageoient d'un air sombre, d'autres attachoient sur lui des regards funestes, et murmuroient assez haut, contre l'auteur de leur infortune, pour être entendus. Après une réception froide, le comte le mena dans une galerie de peintures, où le premier tableau qui frappa sa vue, fut le portrait de l'Amiral. *Vous connoissez bien cet homme,* lui dit son hôte; *vous avez fait mourir en lui le plus grand capitaine de la chrétienté, et vous ne*

le deviez pas, car il vous a fait et au roi de très-grands services. Henri voulut s'excuser sur la prétendue conjuration de l'Amiral. *Monsieur*, reprit froidement le comte, *vous en savez toute l'histoire*. Le roi de Pologne eut encore plus d'un chagrin à dévorer dans sa route. 1574.

Comment il s'y conduit. *Matthieu*, liv. 7, p. 388.

Il en fut dédommagé par les fêtes qui l'attendoient dans son royaume. *Henri*, peut-être le plus propre des hommes à la représentation, y parut de manière à satisfaire ses nouveaux sujets; mais ces premiers momens de pompe et de magnificence passés, il se tint presque toujours renfermé dans son palais, avec les favoris qu'il avoit amenés, la plupart, comme lui, peu éloignés de leur vingtième année. Ils s'y occupoient à parler de la France, à y écrire, à entretenir les intrigues d'amour qu'ils y avoient formées, quelquefois à des jeux bruyans, à des plaisirs tumultueux et emportés, qui ne s'accommodoient guère avec la gravité des sénateurs polonois.

Comment il la quitte.

La nouvelle de la mort de son frère lui fut portée en quatorze jours. Pour premier soin, il confirma la régence à

1574. sa mère, et lui en envoya les pouvoirs: on délibéra ensuite dans ce conseil de jeunes gens, si le roi mettroit ordre aux affaires de Pologne, ce qui entraîneroit nécessairement du retard, ou s'il partiroit sur-le-champ pour la France. Comme le plus grand nombre auroit voulu être déjà de retour, ce dernier parti prévalut. *Henri*, pendant une nuit obscure, se déroba de son palais comme un fugitif, se rendit en moins de deux jours sur les frontières de l'empire, et de-là à Vienne, laissant exposés à la première fureur des Polonais, *Pibrac*, son chancelier, et ceux qui ne furent pas assez diligens pour le suivre.

Ce départ si précipité pouvoit s'excuser sur la nécessité de calmer la France, en lui montrant son roi; mais il fut difficile de ne le point blâmer, quand on vit que loin de hâter sa marche, le monarque s'arrêtoit avec complaisance à Vienne, à Venise, à Turin, et dans tous les endroits qui lui présentoient des plaisirs. Venise se distingua entre les autres états; la république lui fit les plus grands honneurs : il trouva les mêmes motifs de retardement dans

toutes les villes d'Italie par lesquelles il passa, et n'arriva dans son royaume qu'en septembre, après avoir séjourné quelque temps à la cour de Turin, où se tinrent les conseils qui décidèrent du sort de la France. Il paya généreusement la réception brillante, mais politique, que lui fit le duc *Emmanuel Philibert*, et les caresses de la duchesse sa tante, par la restitution de Pignerol, de Saviglian et de la Pérouse, les seules possessions, sauf le marquisat de Saluces, qui restassent au-delà des Alpes à la France.

1574.

Nouvelle Faction en France.

Ce royaume étoit dans un de ces momens critiques, où le choix d'un mauvais parti pouvoit le réduire à une extrémité dont toute la prudence humaine ne seroit pas capable de le tirer ensuite. L'orage se formoit en dedans et au-dehors. Le prince de *Condé*, montrant déjà une intelligence au-dessus de son âge, retiré chez les princes d'Allemagne, ménageoit leur bienveillance pour les calvinistes de France, avec lesquels il entretenoit un étroit commerce. Ceux-ci avoient les armes à la main dans presque toutes les provinces; ils étoient soutenus par les

1574. remparts en feu, n'avoit pu se défendre d'un frémissement d'horreur à l'aspect de ses juges.

Ils le condamnèrent comme rebelle et complice de la conspiration de l'Amiral. *Montgommeri* étoit plus coupable qu'un autre. Ayant eu le malheur de tuer son roi, il auroit dû consacrer au service de la veuve et de ses enfans, tout ce qu'il avoit de talens, au lieu de se jeter, comme il fit, dans la faction et dans l'intrigue. L'arrêt porté contre lui fut exécuté; *exemple qui nous apprend*, dit M. de Thou, *que dans les coups qui attaquent les têtes couronnées, le hasard est imputé à crime, quand même la volonté seroit innocente.*

On accusa la reine de l'avoir sacrifié aux manes de son époux; mais, vengeance ou justice, *Catherine* se montra inflexible. Tant est puissant le langage de la loi sur l'esprit des peuples! Quand on vit *Montgommeri* condamné selon les formes ordinaires, par un arrêt du parlement, personne ne réclama : il n'y eut que de légers murmures foiblement insinués dans les écrits qui parurent. La reine les méprisa, tout

1574. ont eût pourvu solidement à la réforme du gouvernement, à la punition des perturbateurs du repos public, à l'expulsion des étrangers, et au soulagement des peuples.

Damville signe la confédération de Milhaud.

Brantôme, t. 7 et 9.

Le Labour, tome 2.

Vie de d'Aubigné, page 132.

La reine se donna beaucoup de mouvement pour empêcher l'effet de ces conférences. D'abord elle suspendit long-temps, par des propositions captieuses, le départ des députés de la Rochelle et d'autres églises qui devoient s'y rendre. Ensuite elle envoya des agens secrets, chargés de semer la discorde entre les ministres. Mais si la conclusion éprouva des délais, ce fut moins par le moyen de ses ruses, que par l'irrésolution du maréchal de *Damville, Henri de Montmorenci*, second fils du feu connétable, et gouverneur de Languedoc.

Damville, d'un caractère doux et pacifique, se trouva, comme malgré lui, chef d'un parti dans l'état. C'étoit un homme indolent, difficile à émouvoir, aimant les plaisirs, mais d'un jugement exquis, incapable de se tromper quand il vouloit se donner la peine d'examiner une affaire, et prenant alors assez sur sa nonchalance, pour

suivre, comme l'homme le plus actif, les résolutions que sa prudence lui dictoit. Voyant le royaume en feu sous *Charles IX*, *Damville* se renferma dans son gouvernement. Il n'auroit pas mieux demandé que d'y entretenir la paix : mais tantôt les entreprises des calvinistes, tantôt les ordres de la cour le tiroient de sa tranquillité. Il revenoit le plutôt qu'il pouvoit : conduite dont se plaignoient les commandans voisins, sur-tout *Montluc*, qui aimoit la guerre, et qui la faisoit pour le plaisir de la faire, et qui auroit voulu que tous les autres fussent aussi acharnés que lui. 1574.

La comparaison de ces gouverneurs remuans avec *Damville*, le faisoit regarder à la cour comme un homme peu sûr. Plusieurs fois les ministres tentèrent, mais sans succès de le tirer de sa province. Au moment de l'emprisonnement de son frère, la reine, sous prétexte de conférence, lui envoya deux de ses affidés, qu'on prétend avoir été chargés d'ordres de le saisir, mort ou vif. Lui, de son côté, aussi sous prétexte de ramener les calvinistes à la paix, entretenoit avec eux des liaisons réglées. Ainsi ce n'étoient que

1574. ruses et tromperies de part et d'autre. A l'occasion d'une maladie, dont les symptômes parurent extraordinaires, *Damville* crut avoir été empoisonné. Cependant, malgré la persuasion d'une mauvaise volonté si marquée, l'amour du repos auroit encore prévalu, et il ne se seroit pas joint aux confédérés de Milhaud, s'il avoit pu se promettre quelque sûreté de la part du roi, qu'il alla trouver exprès à Turin.

Tous les princes que *Henri III* vit dans sa route, l'empereur, et sur-tout le doge de Venise, homme d'une prudence consommée, lui conseillèrent la paix. *Marguerite de France*, duchesse de *Savoie*, sa tante, desiroit ardemment de le voir réuni avec les *Montmorencis*, persuadée que de-là dépendoit le retour de plusieurs personnes de considération aliénées, et la chute du tiers-parti. Le roi ne paroissoit pas éloigné de leur accorder ses bonnes grâces; et sur les espérances qu'il en donnoit, la duchesse engagea *Damville* à risquer le voyage de Piémont. Il s'y trouva en concurrence avec *Villeroi* et *Hérault de Chiverni*, envoyés par la régente. Quand *Henri* suivoit les conseils de la

duchesse, *Damville* étoit favorablement écouté; mais sitôt que le jeune monarque prêtoit l'oreille aux insinuations des ministres de sa mère, il ne montroit plus au gouverneur de Languedoc que froideur et indifférence. Celui-ci, voyant qu'il n'y avoit aucun fond à faire sûr cet esprit chancelant, prit congé, et arrivé dans son gouvernement, signa la confédération de Milhaud. 1574.

Henri III rentre en France.

Aussi la guerre, sans être précisément déclarée, se trouva allumée par tout le royaume. *Henri III* parut indifférent sur ces troubles, plus amusé des fêtes qu'on lui donnoit, qu'alarmé des dangers que lui présentoit un soulèvement général. Ce fut dans ces dispositions qu'il rentra en France. La régente alla au-devant de lui jusqu'à Lyon : elle s'étoit fait accompagner par le duc d'*Alençon* et le roi de *Navarre*. Ils ne furent pas reçus par le roi en criminels, mais avec toutes les caresses d'usage à l'égard de parens qu'on chérit. Alors on commença à connoître le caractère de *Henri*. Quoiqu'il ne doive que trop se développer par la suite, il convient néanmoins d'en exposer dès-à-

1574. présent les contrastes principaux, parce qu'ils furent la vraie cause des troubles du royaume.

Son caractère.

Mémoires de Chiverni, page 212.

Mémoires de Nevers, tome 1.

Matthieu, liv. 7, p. 418.

Chiverni, qui fut un de ses ministres les plus affidés, et qui lui resta constamment attaché, dit « qu'il n'avoit « pas le jugement bon; qu'il sentoit « mieux qu'il ne pensoit; qu'il avoit « trop bonne opinion de sa suffisance; « qu'il méprisoit les conseils des autres, « et que ses voluptés le firent mépri- « ser ». Le duc de *Nevers*, qui l'avoit vu de près, a écrit que quand il aimoit quelqu'un, il ne pensoit et n'agissoit plus que par ses conseils, exclusivement même à ses propres idées; qu'il se transformoit, pour ainsi dire, en ses favoris, et qu'il étoit d'une prodigalité au-delà de toutes bornes. L'historien *Matthieu*, qui apprit ses anecdotes de *Henri IV* et des seigneurs contemporains, dit que *Henri III* regardoit les cruautés utiles comme justes et permises. Nous pouvons ajouter encore, qu'il tenoit de la reine sa mère le goût du rafinement dans les affaires; en sorte que de plusieurs expédiens, il choisissoit toujours les plus obliques et les plus compliqués. Il étoit brave, à la

vérité, mais aisé à rebuter, ne supportant volontiers de la guerre que le moment de l'action. De ces défauts on déduit naturellement tous les événemens de son règne. Doué de plus de pénétration que de justesse, il devoit saisir vivement un projet, et prendre toujours les plus mauvais moyens pour réussir. Esclave de la volonté de ses favoris, il n'est pas surprenant que *Henri* ait souvent sacrifié l'état à leurs intérêts. Ses profusions outrées durent nécessairement créer des sentimens de haine dans le cœur du peuple, qui paye et qui souffre. Enfin de cette inclination pour les fausses finesses, pour les coups de main hasardés, pour un repos indolent, il ne pouvoit résulter qu'un chaos d'intrigues, de défiances, et de traités de paix faits mal à propos, semences de nouvelles guerres.

1574.

Tel est en raccourci le tableau du règne de *Henri III*. Puisqu'il se déterminoit à la guerre, il étoit naturel de penser que ce monarque, célèbre dès l'âge de vingt-un ans par deux victoires, alloit se mettre lui-même à la tête de ses armées, et poursuivre à outrance ses ennemis : mais, par une

Cinquième guerre civile.

Sully, tome 1, p. 86

1574. inconséquence dont on trouvera bien d'autres preuves dans sa conduite, il s'amusa, pour ainsi dire, à chicaner avec ses sujets, en faisant un jour des offres qu'il rétractoit le lendemain; en tâchant, non de les ramener au devoir, mais de les détruire les uns par les autres. Ce manége n'aboutit qu'à faire soupçonner sa bonne foi, et à lui attirer, dès le commencement, des marques publiques de mépris.

Insolence des révoltés.

Brantôme.

Le Labour, tome 2.

Dupleix, tome 3.

Montbrun, gentilhomme du Dauphiné, le premier du royaume qui, quinze ans auparavant, avoit pris les armes pour la religion réformée, sommé de la part du roi de rendre quelques prisonniers, eut l'audace de répondre: « Comment! le roi m'écrit comme « roi, et comme si je devois le recon- « noître. Je veux bien qu'il sache que « cela seroit bon en temps de paix; « mais en temps de guerre, qu'on a le « bras armé et le cul sur la selle, tout « le monde est compagnon ». Fait prisonnier l'année suivante, *Montbrun* paya son insolence de sa vie. Les assiégés de Livron, petite ville en Languedoc, aussi coupables, furent plus heureux. Le roi avoit envoyé son

armée devant cette place; voyant qu'elle s'y morfondoit sans avancer, il vint lui-même au camp avec ses courtisans. Du haut de leurs murailles les assiégés les accablèrent d'injures : *Lâches*, leur crioient-ils ! *assassins ! que venez-vous chercher ? Croyez-vous nous surprendre dans nos lits et nous égorger, comme vous avez fait à l'Amiral ? Paroissez, jeunes mignons ! venez éprouver à vos dépens que vous n'êtes pas seulement capables de tenir tête à nos femmes.* On vit pendant les attaques une vieille femme assise sur la brêche, filer tranquillement, et narguer les assiégeans. Comme si le roi ne fût venu que pour essuyer cette insulte, il se retira, et le siége fut levé.

1574.

Pourquoi les affaires empirent.

Tout déclinoit dans les armées, comme dans le conseil, parce que les ministres instruits, et les anciens généraux voyant leur crédit absorbé par les jeunes favoris, se retiroient. Loin d'être touché de cette désertion, *Henri* s'en applaudissoit. Débarassé de ces hommes graves, il se trouvoit moins gêné dans ses plaisirs, et les titres qu'ils laissoient vacans, lui servoient à décorer ses *mignons*.

1574. Le roi s'associe aux Pénitens. *Journal de Henri III.*

En passant à Avignon, le roi assista à la procession des Pénitens, genre de dévotion que l'exemple de la cour rendit commun en France. On se revêtoit d'une espèce de sac, qui descendoit jusqu'aux talons; il étoit surmonté d'un capuchon qui enveloppoit la tête et couvroit le visage, percé seulement à l'endroit des yeux, pour laisser la vue libre. Il y avoit des Pénitens noirs, blancs, verts et bleus, ainsi nommés de la couleur du sac. A la ceinture ils portoient un grand chapelet de têtes de mort, et une longue discipline, dont quelques-uns faisoient usage. Dans les pays chauds, comme l'Italie, où ces confréries furent inventées, elles faisoient leurs processions le soir ou la nuit : elles retinrent cette coutume dans les pays plus tempérés où elles s'introduisirent. La dévotion consistoit à aller d'églises en églises, récitant à deux chœurs des litanies et des psaumes chantés d'un ton lugubre. On sent combien, sous ce déguisement, favorisé des ténèbres, il pouvoit se commettre de désordres. C'est cette facilité, souvent suivie de l'effet, qui attiroit les jeunes gens de la cour. Chacun voulut en

être pour complaire au monarque, jusqu'au roi de *Navarre, que le roi disoit en riant n'être guère propre à cela*. 1574.

Mort du cardinal de Lorraine.

Journal de Henri III.

En sortant d'une de ces processions, le cardinal de *Lorraine* fut attaqué d'une maladie qui l'emporta précipitamment à la fin de décembre. Ce prélat étoit trop considérable, pour qu'on ne soupçonnât pas qu'il avoit été empoisonné. Sa mort occupa la cour pendant quelques jours. La reine mère s'imaginoit le voir comme un grand fantôme pâle, qui lui faisoit des reproches; visions effrayantes qui n'attaquent guère une ame ferme, ni une conscience nette! Un affreux orage, qui désola presque toute la France le lendemain de sa mort, fut, selon les catholiques, un signe certain du courroux du ciel, jusqu'alors appaisé par les prières de ce grand homme. Les religionnaires dirent au contraire que c'étoit le sabbat des démons qui venoient le chercher. On raconte ces extravagances, pour faire voir comment juge l'esprit de parti.

Rerum mi ab. page 119.

Charles, cardinal de *Lorraine*, ne fut pas un méchant profond, une ame

1574. noire, un esprit libertin, un cœur corrompu. Pour être en droit d'en porter ce jugement, il faudroit d'autres témoignages que ceux de ses ennemis. Ce ne fut pas non plus un homme sans passions, sacrifiant tout à la religion, et supérieur aux foiblesses humaines. *Il y avoit long-temps*, dit le *Laboureur*, *qu'on ne voyoit plus de Saints de si grande maison.* C'étoit un ambitieux doué de talens naturels et acquis, et d'un génie vif, qui, à force de se justifier à soi-même ses desirs, vint peut-être à bout de se persuader qu'ils étoient utiles à la patrie. Cette illusion n'est point rare, même dans les hommes d'état. Ainsi avoit pensé le fameux chancelier de l'*Hôpital*, mort l'année précédente. On soupçonnoit ce dernier de n'avoir toujours opiné pour la paix, que par attachement à la nouvelle religion, dont on le croyoit partisan secret, et il assure dans son testament, qu'il ne l'a conseillée que pour le bien du royaume. De même le cardinal de *Lorraine*, si déclaré pour la guerre, recevant les derniers sacremens en présence du roi, *proteste devant ses deux maîtres, que jamais il*

Dupleix, tome 3.
Le Labour.

n'a rien fait ou pensé qui pût préjudicier à la France. Ainsi il est des hommes qui, avec les plus grandes lumières, peuvent jusqu'au dernier soupir se tromper eux-mêmes, ou chercher à tromper les autres. 1574.

La mort du cardinal de *Lorraine* fut suivie de près par le mariage du roi. Il avoit aimé *Marie de Clèves*, princesse de *Condé*. Son inclination a servi de fond à quelques romans : on a vu qu'il lui écrivoit de Pologne avec son sang. Sitôt qu'il eut appris la mort de *Charles IX*, il lui expédia un courrier, pour lui dire qu'il feroit casser son mariage avec le prince, et qu'elle seroit reine de France ; mais elle mourut presque subitement.

Sacre et mariage du roi.
1575.
De Thou, l. 360.
Davila, livre 6.
Mém. de Nevers, l. 1.
Matthieu, livre 7.
Dupleix, tom. 3.
Journal de Henri III.

Henri se rappela pour lors les charmes de *Louise de Vaudemont*, cousine germaine du duc de *Lorraine*, *Charles III*, qu'il avoit vue en allant en Pologne. Il l'épousa à Reims dans le mois de février, le lendemain de son couronnement. Cette princesse douce et vertueuse, fut toujours triste au milieu des grandeurs : elle ne pouvoit se consoler du sacrifice qu'elle avoit été forcée de faire, en préférant le

1575. roi de France au frère du comte de *Salm*, dont elle avoit écouté les vœux dès l'enfance. *Louise* fut aussi recherchée par *François de Brienne*, de la maison de Luxembourg. *Henri*, qui le savoit, le trouvant triste un jour, lui dit ; *J'ai épousé votre maîtresse, je veux vous donner la mienne*. L'échange n'étoit point égal, puisqu'il s'agissoit d'une fille décriée, cette *Renée de Rieux*, qui épousa depuis *Antinotti*. *Brienne* s'excusa, et trop pressé par le monarque, il se sauva de la cour.

Confédération de Nîmes.

Ainsi tantôt un manque d'égards, tantôt un passe-droit enlevoit au roi de bons serviteurs. Jamais cependant prince n'en eut tant besoin. Pendant qu'il se livroit au spectacle de son sacre, qu'il passoit des journées entières à arranger des diamans sur ses habits, et à présider à la toilette de sa nouvelle épouse, les calvinistes et les politiques du tiers-parti mettoient à Nîmes la dernière main au traité, dont ils étoient auparavant convenus.

Ses conditions.

Ce fut une vraie ligue, qui forma comme une république dans l'état. Les confédérés se nommèrent des chefs,

établirent des impôts, en réglèrent la levée et l'emploi; firent des lois pour l'administration de la justice, pour la discipline des troupes, pour la liberté du commerce, pour l'exercice de la religion réformée: lois indépendantes du souverain, et dont la base étoit un engagement solennel de ne jamais traiter les uns sans les autres. Ils furent toujours fidèles à cette clause; et quelqu'effort que fît la reine mère pour les désunir, elle n'y put réussir. Au contraire les brouilleries de la cour fournirent aux mécontens de nouveaux appuis. 1575.

Le roi se fait haïr de la cour. *Mém. de Marguerite. Mém. de Nevers. t. 1. Brantôme, t. 3. Matthieu livre 7. Dupleix, tom. 3.*

L'histoire de ces tracasseries domestiques devient nécessairement l'histoire du royaume. Ce sont précisémens les grands événemens par les petites causes. Les premiers personnages de ces scènes singulières furent le roi, le duc d'*Alençon*, son frère, le roi de *Navarre*, *Marguerite*, son épouse, et la reine mère: les seconds, une foule de jeunes gens et de femmes, entre lesquels se distinguoit *Louis Berenger Duguast*, favori en chef, si je puis me servir de ce terme, et la fameuse de *Sauve*, dangereuse enchanteresse, sûre

1575. de retenir dans ses chaînes ceux à qui elle présentoit la coupe empoisonnée du plaisir.

Henri, étant en Pologne, s'entretenoit fréquemment, avec ses confidens, des dames de France. Eloignés de celles dont la présence auroit pu leur imposer, ces jeunes gens, autant par vanité que par désœuvrement, se vantoient de leurs bonnes fortunes, et au défaut d'aventures réelles, en imaginoient de vraisemblables. Le roi voyant celles qu'il avoit cru les plus sages, mêlées dans ces récits indiscrets, conçut pour toutes un mépris qui fut en France la règle de sa conduite à leur égard; et celles-ci le payèrent à leur tour d'une haine proportionnée à ses mépris, sur-tout la reine *Marguerite*, sa sœur.

Cette princesse, dans ses mémoires, laisse transpirer ces sentimens, dont elle rejette la cause sur *Duguast*, qu'elle dit avoir empoisonné l'esprit du roi son frère. On soupçonneroit, à l'entendre, que ce favori eut l'audace d'élever ses desirs jusqu'à elle, et que ce fut une passion rebutée qui le porta à noircir la sœur de son roi: crime

lont *Marguerite* tira une cruelle vengeance. Il étoit jaloux, dit-elle, de l'union qui régnoit entre moi et mon autre frère le duc d'*Alençon*, et il en inspiroit au roi des défiances, comme si cette liaison eût eu pour but des intérêts contraires à la sûreté de la couronne. Le monarque, dans ces préventions, se faisoit une loi de déprimer son frère, pour lui ôter tout crédit.

1575.

Caractère du duc d'Alençon. Ses défauts.

Le duc d'*Alençon* avoit le défaut des petits génies : il étoit ombrageux, pointilleux, et s'imaginoit toujours qu'on le méprisoit. D'une figure peu avantageuse, il se trouvoit malheureusement dans le cas de souffrir, malgré son rang, des comparaisons humiliantes. Loin de ménager cet esprit aisé à gagner, le roi l'aigrissoit en le brusquant ou en applaudissant aux plaisanteries indécentes de ses favoris. Ainsi rabaissé, le duc d'*Alençon* cherchoit tous les moyens de se relever. Son cœur s'ouvroit avec une espèce de volupté aux projets ambitieux que lui présentoient les mécontens. Le monarque, qui rencontroit toujours

1575. le jeune duc dans les complots, s'en irritoit d'autant plus, qu'il l'estimoit moins. De là naquit entre les deux frères une aversion qui les rendoit d'une crédulité sans égale, sur tout ce que leurs flatteurs vouloient leur insinuer l'un contre l'autre.

Mésintelligence entre les frères.

Matthieu, l. 7, p. 410.

Pendant que le roi alloit à Reims pour se faire sacrer, *Hautemer*, seigneur de *Fervaques*, un de ces hommes que l'appât de la fortune mène au crime comme à la vertu, vint le trouver déguisé en paysan, pour lui donner avis d'une conspiration contre sa personne, dont le duc d'*Alençon* étoit chef. *Henri*, sans autre information, croyoit le dénonciateur sur sa parole; mais la reine mère, remarquant que *Fervaques* prétendoit mettre son zèle à prix, conseilla d'aller bride en main, et d'approfondir. Sur l'offre qu'il faisoit de prouver sa dénonciation par l'aveu même des complices, on lui donna un homme de confiance, nommé *Barat*, chargé d'aller les entendre.

Fervaques lui assigne rendez-vous dans un village près de Langres, et le cache dans une vieille masure, en attendant que les conjurés soient ras-

emblés. *Barat* se présente à eux en 1575.
leine campagne, et se dit envoyé du
uc d'*Alençon*. Ils lui demandent des
ettres de créance. Je n'avois garde,
eur répond *Barat*, de me charger
e lettres en pareilles circonstances.
Comme il étoit cautionné par *Fer-
aques*, les conjurés se contentent
e cette défaite : ils entrent alors en
onversation, et expliquent leur des-
ein. Ils ne se proposoient pas moins
ue de tuer le roi, pour mettre le duc
'*Alençon* à sa place. A les entendre,
n'y avoit rien de si facile, quand le
ionarque, après son sacre, iroit de
eims à *Saint-Marcoul*; mais ils se
laignoient vivement du duc d'*Alen-
on*, qu'on appeloit alors *Monsieur*,
arce que depuis quinze jours qu'ils
e ient un agent auprès de lui, ils
pouvoient avoir de ses nouvelles.
Barat leur donna de bonnes espé-
ces, les quitta et vint faire son
port.
uni de ces preuves, le roi voulut
qu'on fît le procès à son frère; mais
reine mère s'y opposa, et travailla
l reconcilier. On manda *Monsieur*:

1575. il avoua qu'il avoit eu connoi du complot, mais il assura n'avc su jusqu'où on vouloit le port n'y avoir jamais donné son con ment. *Catherine* fit entendre son fils, que c'étoit moins un pris, qu'une volonté passagère de ques mécontens obscurs, qui p doient se rendre importans, et e soupit l'affaire; mais il en resta un vif ressentiment contre son et il étoit toujours prêt à le sou ner.

Embarras de la reine mère. Une fois à l'occasion d'un ma reille, une autre fois pour une s piqûre d'épingle, il se mit en tê le duc d'*Alençon* l'avoit empoisc celui-ci, outré de ces imputatio jurieuses, vouloit attaquer ou ment les favoris qu'il en croyc auteurs. La reine se trouvoit for barassée entre ses enfans. Madan *Sauve* lui servoit à arrêter les fo de *Monsieur*; mais il échappoi vent à l'adresse de cette femme tout quand la jalousie s'en mêloi qui arrivoit quelquefois, lorsq montroit des égards au roi de *Nav* avec qui néanmoins elle étoit oblig

partager ses attentions, afin de le retenir aussi dans ses liens. 1575.

Pour ce prince, comme s'il avoit été atterré par le massacre de la Saint-Barthélemi, il vivoit depuis ce temps dans l'indolence, ne se refusant pas absolument aux occasions qui pouvoient favoriser sa fortune, mais ne s'y livrant néanmoins qu'avec précaution, parce qu'il savoit qu'il étoit entouré de surveillans et d'ennemis. *Henri III* l'aimoit ; mais soit caprice ou crainte, *Catherine*, qui l'avoit aussi aimé dans son enfance, le haïssoit depuis qu'il étoit son gendre ; elle eût même quelques idées de rompre son mariage, et *pour lui faire un mauvais tour*, dit la reine *Marguerite* dans ses mémoires.

Son antipathie contre le roi de Navarre.

Mém. de Marguerite.

Cette mauvaise volonté de *Catherine* se manifesta encore à la mort de *Charles IX*. Près d'expirer, le roi voulut embrasser son beau-frère. Ne pouvant priver son gendre de cette faveur, *Catherine* y joignit du moins des circonstances faites pour l'assaisonner d'amertume. Pour introduire le roi de *Navarre* auprès de *Charles*, on le fit passer par une galerie longue et obscure,

Cayet ; t. 1, page 252.

1575. dans laquelle on avoit aposté des hommes armés, à mine farouche, dont le maintien menaçant pouvoit intimider les plus intrépides. Le moribond combla son beau-frère de caresses, lui recommanda sa femme, sa fille et même son royaume; puis tombant sur la conspiration de *la Mole : Je sais*, dit-il *que vous n'êtes point du trouble qui est survenu. Si j'eusse voulu croire ce qu'on m'a dit de vous, vous ne seriez plus en vie. Ne vous fiez en...* La reine répondit : *Monsieur, ne dites pas cela. Madame*, reprit le roi, *je le dois dire, et est vérité. Cayet* assure que la personne, ou simplement indiquée, ou nommée trop bas pour qu'on ait pu l'entendre, étoit la reine mère elle-même. Selon le conseil de *Charles IX*, le gendre se défia toujours de sa belle-mère, et quelques caresses qu'elle lui fît, il ne se remit plus entre ses mains, sitôt qu'il en fut une fois tiré.

Insulte faite au duc d'Alençon

Mémoire de Marguerite.

Les députés, que les confédérés entretenoient auprès du roi malgré les hostilités, exhortoient vivement les deux princes à se délivrer de leur captivité. Le premier qui leur prêta l'oreille,

fut le duc d'*Alençon*. Entre les braves qui s'étoient attachés à son service, on remarquoit *Bussi* d'*Amboise*, homme à bonnes fortunes, le mieux fait de la cour, dont la valeur égaloit l'arrogance. Sa fierté le rendoit insupportable aux favoris du roi, qu'il bravoit en toute rencontre, et par contre-coup au roi lui-même, qui adoptoit tous leurs préjugés. A la haine se joignirent quelques motifs de jalousie, il fut résolu de s'en défaire; mais, quoique les assassins fussent en grand nombre et favorisés de la nuit, le coup manqua, par la résistance de quelques amis dont *Bussi* étoit toujours accompagné. Le duc d'*Alençon* regarda comme un attentat contre sa propre personne, l'entreprise méditée contre son plus cher favori. 1575.

On veut se défaire de Montmorenci. *Matthieu*, l. 7. p. 418. *Duplessis Mornay*.

Quelque temps auparavant, sur un bruit que *Damville* étoit mort en Languedoc, le roi avoit donné ordre d'étrangler à la Bastille les maréchaux de *Montmorenci* et de *Cossé*; ils ne dûrent la vie qu'aux délais et aux remontrances de *Gilles de Souvré*, qui obtint que du moins on attendroit la confirmation de cette nouvelle : elle se trouva fausse, et les proscrits furent

1575. sauvés; mais ces résolutions sanguinaires, quoique non exécutées outrèrent le duc d'*Alençon* et les *Montmorencis*. Egalement maltraités, ils unirent leurs ressentimens. Le duc d'*Alençon* se sauva de la cour en septembre, et se jeta entre les bras des mécontens.

De Thou, liv. 61. *Davila*, liv. 6.

Son évasion fit un grand éclat dans le royaume. Le roi croyoit avoir gagné les confédérés par des offres bien supérieures à tout ce qu'ils pouvoient demander. Il consentoit à leur donner des places de sûreté; au lieu de quatre juges récusables, seize dans chaque parlement; libre exercice de la religion calviniste, dans les lieux actuellement en possession de ce privilége, aux seigneurs hauts-justiciers par-tout, aux autres dans leurs châteaux; pourvu qu'ils ne fussent ni dans les faubourgs des villes prohibées, ni à deux lieues de la cour, ni à dix de Paris. Quoique ces propositions n'eussent point été acceptées, le monarque restoit en repos, persuadé que tôt ou tard les rebelles se rendroient à ses desirs.

Les mécontens appelent une armée étrangere.

Les mécontens profitoient de cette indolence, pour mieux lier leur partie.

Sous les yeux de la cour, de son consentement même, et avec ses passeports, leurs députés alloient en Allemagne, en revenoient, et portoient les paroles des confédérés au prince de *Condé*, qui négocioit avec le duc *Jean Casimir*, fils de l'électeur Palatin. Ce prince se fit acheter bien cher. Outre des stipulations très-justes, savoir, que toutes les opérations de paix et de guerre ne se feroient que de concert avec lui, et qu'on lui donneroit des sûretés pour la paie de ses troupes, il exigea encore que la première condition du traité de paix, quand on y viendroit, seroit que le roi lui cédât d'une manière indéfinie le gouvernement de Metz, Toul et Verdun. Dans la crainte de n'avoir aucun secours, les confédérés en passèrent par cette clause odieuse. Quand on sut que le duc d'*Alençon* avoit quitté la cour, il fut résolu, pour donner du poids au parti, que le prince de *Condé* et *Casimir* ne prendroient que la qualité de lieutenans du duc d'*Alençon*. 1575.

De Paris, le duc se sauva à toute bride à Dreux, ville de son apanage, où il trouva une forte escorte : il y

Le duc d'Alençon quitte la cour.

1575. publia un manifeste rempli de prot tations de fidelité au roi, de plain contre ses favoris, et de promesses a grands et aux peuples, style ordina de ces sortes de pièces. De Dreu le prince se retira en Poitou, où il joint par *la Noue*, *Levi de Van dour*, beau-frère de *Damville*, *He de la Tour d'Auvergne*, son neve accompagné d'un gros corps de n blesse.

Effet de cette évasion.

Mém. de Marguerite, de Nevers, de Bouillon.

Sitôt qu'on s'aperçut de la fu du duc, ce fut un trouble géné la cour. Le roi alloit et venoit, s'e portoit, menaçoit : il écrivit par-to ordonna aux princes, aux seigneu à tout ce qui l'environnoit, de mon à cheval, et de lui ramener son frè mort ou vif. Quelques-uns obéiren mais le plus grand nombre ne crut devoir céder à cette vivacité : ils rép dirent, *qu'ils voudroient mettre l vie en ce qui seroit du service roi; mais d'aller contre Monsieu son frère, ils savoient bien que roi leur en sauroit un jour mauv gré*. *Il est dangereux*, disoit le d de Montpensier, *de se mettre e la chair et l'ongle*. On fut si éto

cour, on soupçonnoit si peu qu'elles 1575.
ient les forces et les desseins du duc,
on fit fortifier la ville de Saint Denis,
nme si le duc d'*Alençon* avoit eu
: armée prête à faire le siège de
is.

La frayeur rend ordinairement el. La reine mère apprenant que *oré*, frère du duc de *Montmorenci*, it prêt à entrer en France avec un ps de troupes destiné à frayer le min à l'armée de *Casimir*, lui fit e que s'il avançoit, elle lui enver t les têtes de son frère et de son al- (*a*). Il répondit : *Si la reine fait qu'elle dit, elle n'a rien en France je ne laisse des marques de ma ngeance*, et il continua sa marche. tte assurance fit prendre une résolu- n contraire ; ce fut de délivrer les réchaux, et de se servir de leur mé- on pour négocier avec le duc d'*A- :on*.

Catherine cruelle et indulgente.

Matthieu, l. 7. p. 523.

(*a*) *Charles de Montmorenci-Méru*, frère *Thoré*, et troisième fils du connétable, de- duc de *Damville* et amiral de France, is *Henri IV*, avoit épousé une fille du échal de *Cossé*.

1575.

Combat auprès de Langres.

Catherine prit toutes sortes de mesures, pour persuader aux prisonniers qu'ils étoient redevables de la liberté à sa seule bienveillance; et après les avoir comblés de caresses, elle les mena en Touraine, où elle s'aboucha avec le duc d'*Alençon*. Le succès du traité dépendoit de celui des armes. *Thoré* étoit entré en France à la tête d'un corps de reîtres, dans le dessein d'aller joindre les confédérés au-delà de la Loire. *Guise*, gouverneur de Champagne, alla au-devant de lui, l'attaqua près de Langres, et le défit, ce qui ne l'empêcha pas de poursuivre sa route et de gagner le duc d'*Alençon*. *Guise* reçut dans cette action une blessure à la joue, dont la marque lui resta toute sa vie, ce qui le fit surnommer *le Balafré*. Le vif intérêt que les catholiques prirent à son accident, montra combien sa conservation leur étoit précieuse. Il ne put poursuivre son avantage, parce que le roi ne lui envoya pas de secours. On en conclut dès-lors que ce prince appréhendoit ses succès, sujet de murmure pour les catholiques zélés.

Trève de sept mois.

Les choses restèrent donc à-peu-près

décises, et les rebelles regardant cet 1575.
bec comme peu important, se tin-
nt toujours fermes, de manière que
reine, avec tous ses efforts, ne put
btenir qu'une trève de sept mois, à
ommencer du 22 novembre au 25
in; encore fut-elle toute à l'avantage
es confédérés. Le roi s'engagea à
onner une somme considérable, tant
our payer l'armée de *Casimir*, que
our l'empêcher d'entrer en France;
e livrer aux religionnaires et catho-
u unis, six villes, savoir, Angou-
e, Niort, la Charité, Bourges, Sau-
mur et Mezières; de payer les garnisons
u'on y mettroit aux ordres du prince
e *Condé* et du duc d'*Alençon*, et
l'entretenir au dernier une garde de
Suisses, d'Arquebusiers et de Gendar-
mes. Il est vrai qu'on mit pour con-
dition, que, paix ou guerre, ces villes
seroient rendues à l'expiration de la
trève; mais on sentoit bien que c'étoit
condition illusoire, demandée seu-
lement afin de sauver en apparence
l'honneur du roi; car il étoit clair que
si confédérés se prêtoient à la paix,
ileroient pour premier article,
conservation de ces gages de leur

1575. sûreté, et qu'en cas de guerre, ils s garderoient bien de les rendre.

Henri forcé de céder de tous côtés.

Ainsi en moins de quatorze mois *Henri III* se vit réduit à faire u trève honteuse avec ses sujets. Il fu obligé de souffrir les étendards de révoltés sur les remparts de ses vill Il perdit la couronne de Pologne dont la nation assemblée le priva ave une brusquerie qui tenoit du mépris pour en gratifier *Etienne Battori*, prince de Transylvanie. Il sacrifia au ducs de *Savoie* et de *Lorraine*, sans pouvoir en faire des amis, de bonne places et de grands territoires qui avoien coûté, sous ses prédécesseurs, beau coup de sang à la France. Enfin il essuy dans sa propre cour le plus sensibl des affronts.

Duguast son favori est assassiné.

Duguast, ce favori impérieux qui, fier de la protection de son maître, croyoit à l'abri des revers, épr a dans ce temps ce que peut une femi irritée. *Marguerite*, reine de Navarre, se plaignoit depuis long-temps d'êtr en bute à sa malice. Elle l'accuse dan ses mémoires, d'avoir voulu rendr sa conduite suspecte à son mari, de lui avoir enlevé l'amitié du roi

·ère, d'avoir été cause qu'il prît contre ‾ e des résolutions extrêmes. On au- 1575.
oit tort de le juger sur les accusations
: son ennemie. *Duguast* avoit des
r ités estimables, entre autres celle
ne point flatter son maître, vertu
'e dans un favori. « Je l'ai vu, dit
Brantôme, faire des remontrances
au roi, lorsqu'il lui voyoit faire
quelque chose de travers, ou qu'il
l'oyoit dire de lui. Le roi le trouvoit
bon et s'en corrigeoit ». Mais pour
ırguerite, elle le détestoit. Cette
incesse, sans crédit, indifférente à
a mère, méprisée de son mari, haïe
roi, attaqua ce colosse de puissance
l'abattit. Elle cherche un assassin,
nonte ses craintes et ses scrupules,
lans une entrevue qu'elle lui ménage
lant la nuit, aux dépens de sa ré-
ıtation, et fait poignarder *Duguast*,
[ue sous les yeux du roi, qui se
c ente de le plaindre, et n'ose le
' ıger.

Ces événemens n'altéroient que foi- Amusemens puérils du roi. *Journal de Henri III.*
blement la tranquillité de *Henri III*,
le plus facile des hommes à se consoler
de ses disgrâces. On a cru que c'étoit
pour faire diversion à ses chagrins,

1575. qu'il se livroit à des occupations et à des amusemens si disparates, et qui l'affectoient tellement, qu'ils paroissoient alors sa principale affaire. Le journal de sa vie présente une infinité de ces sortes d'actions, quelquefois excellentes en elles-mêmes, quelquefois simplement puériles; mais presque toujours faites à contre-temps. « Nonobstant toutes les affaires de la « guerre et de la rebellion que le roi « avoit sur les bras, il alloit ordinai- « rement en coche avec la reine son « épouse, par les rues et maisons de « Paris, prendre les petits chiens qui « leur plaisoient, alloient aussi par « tous les monastères des femmes, aux « environs de Paris, faire pareill « quêtes de petits chiens, au grand « regret des dames qui les avoient, « faisoient lire la grammaire et : « prendre à décliner ».

Ses dévotions. Le même prince, en octobre et novembre, pendant que les rebelles se fortifioient à l'ombre de la trêve, « fit « mettre sus par les églises de Paris, « les Oratoires, autrement dit les Para- « dis, où il alloit tous les jours faire « des aumônes et prières en grande

dévotion, laissant ses chemises à 1575.
grands goderons, dont il étoit auparavant si curieux, pour en prendre le collet renversé à l'Italienne. Il fit faire procession générale et solennelle, en laquelle il fit porter les saintes reliques de la sainte Chapelle, et assista tout du long, disant son chapelet en grande dévotion ». Par on ordre, la ville et la cour y assistèrent, « hormis les dames que le roi ne voulut qu'elles s'y trouvassent, disant qu'il n'y avoit dévotion où elles étoient ».

C'est encore un problême de savoir Henri vaquoit à ces exercices de religion par hypocrisie, par amour du spectacle, ou par véritable dévotion. Il seroit trop dur de taxer d'hypocrisie un homme qui ne sut jamais prendre sur lui-même de cacher ses vices; mais peut lui soupçonner de l'ostentation, quand il assistoit à ces cérémonies avec un air de parade et de vaine complaisance; le taxer de légèreté, quand après il étoit le premier à rire des bouffonneries qui avoient échappé à ses jeunes favoris, sous le sac de pénitens; enfin lui reprocher de l'incon-

1575. séquence, quand non content de dire son chapelet *de têtes de mort* le long des rues, il le *marmotoit* au bal et dans des parties de débauche, et quand il l'appeloit en plaisantant *le fouet de ses grandes haquenées*. Peut-être aussi qu'ayant été mal élevé, il se persuada que la religion ne consistoit que dans ces dehors, qui n'en doivent jamais être que l'accessoire.

Hostilités pendant la trève.

Pendant que la trève se publioit d'un côté, elle se rompoit de l'autre. Si les chefs suspendoient les hostilités, les inférieurs se croyoient permis une petite guerre qui ne déplaisoit pas aux princes, parce qu'elle tenoit les troupes en haleine. Les gouverneurs de Bourges et d'Angoulême, villes accordées aux confédérés par le traité, ne voulurent point les céder. La cour feignit d'en être fâchée, et donna en échange aux réformés, Cognac et Saint-Jean-d'Angéli. On ne parla seulement pas de livrer Mezières aux reîtres, selon l[es] conventions. Il auroit été en effet bi[en] imprudent de leur abandonner une vill[e] située sur la frontière du royaume, qu[i] auroit servi d'appui aux Allema[nds] qu'on auroit voulu introduire en Fran[ce]

:e. Le roi levoit aussi des troupes 1575.
ŝtrangères; sujet de plaintes pour les
ɔonfédérés, qui avoient l'injustice de
:rier à la trahison, pendant qu'ils ne
·doient pas même les bienséances.

Comme si les hommes n'eussent pas
nérité qu'on mît du moins de l'art à
es tromper, le duc d'*Alençon* écrivit
diment au parlement, qu'une armée
rangère alloit entrer en France; qu'il
ı étoit fâché, mais qu'il comptoit ne
'en servir que contre les ennemis de
'Etat. Il prioit en conséquence les ma-
strats d'interposer auprès de son frère
leurs bons offices, pour lui faire con-
ître la justice de sa cause. Le duc
ɔutoit en même-temps les proposi-
tı s avancées par la reine, tendantes à
ıe paix générale. Il envoyoit, de
co ert avec elle, des couriers chargés
: retarder la marche de *Casimir*, et
sous main il le pressoit d'avancer.

De Thou, liv. 62. Davila, livre 6.

Ces instances secrètes eurent leur
effet. *Càsimir* et *Condé* entrèrent en
Champagne en février, traversèrent la 1576.
›urgogne, passèrent la Loire et l'Al-
r, et se joignirent dans le Bourbon-
is, le premier jour de mars, au duc
d'*Alençon*, qui fut déclaré généralis-

Une armée étrangère entre en France.

1576. sime. Ses forces réunies se trouvèrent monter à trente mille hommes Suisses, Allemands et Français. Elles avoient été côtoyées dans leur marche par une armée royale, sous le commandement du duc de *Mayenne*, frère cadet du duc de *Guise*; mais il ne jugea pas à propos de les attaquer, soit qu'il ne fût pas assez fort, ou qu'il n'eût pas des ordres assez précis de la cour, dont les délibérations étoient toujours traversées par de nouveaux événemens.

Le roi de Navarre se sauve de la cour.

Journal de Henri III.

D'Aubigné, t. 2, p. 778.

Mém. de Chiverni, p. 91.

De Bouil., page 174

De Sully, l. 1, p. 88.

Amirault, page 2 7.

Mém. de Marguerite.

De mornay.

matthieu. liv. 7, p. 427.

Henri, roi de Navarre, vivoit au milieu des troubles en homme indifférent. D'*Aubigné* prétend qu'il faisoit le personnage de *Brutus* à la cour de *Tarquin*, cachant sous une indolence politique, l'activité et les autres vertus héroïques qui le rendirent depuis les délices de la France, et la terreur de ses ennemis ; mais il est plus vraisemblable que *Henri*, alors âgé seulement de vingt-deux ans, étoit enchaîné par les plaisirs. Loin d'envier le rôle brillant qu'alloit jouer le duc d'*Alençon*, quand il quitta la cour pour paroître à la tête des confédérés, le roi de *Navarre* ne vit dans cet événement qu'un rival de moins auprès de la dame de

, dont la reine se servoit pour le 1576.
r.
s le remède vint d'où venoit le
'ette même femme qui le captivoit,
connoître qu'on le méprisoit ;
ne l'avoit employé dans aucune
on, malgré ses offres ; que le
ıdement des armées étoit donné
qui ne le valoient pas, et
endant qu'il s'énervoit dans une
oisiveté, le duc d'*Alençon* alloit
couvrir de lauriers, ou, s'il vou-
prêter à la paix, obtenir la lieu-
:e générale du royaume. Ces dis-
émurent le roi de *Navarre*; son
ge se réveilla, mais la prudence lui
de guide : il accoutuma de longue
ses surveillans à ne point s'inquié-
s absences qu'il faisoit de temps
nps, sous prétexte de chasse, et
remière occasion favorable, il se
de la cour, en février.
n'est, pour ainsi dire, que de ce
nt que commence la vie du
Henri. Il alla d'abord, d'une
à vingt lieues de Paris, où il
ıbla quelques amis qui avoient le
et se retira avec eux à grandes
es dans son gouvernement de

1576. Guienne. Sans doute la crainte de n'être qu'en second, l'empêcha de joindre l'armée des confédérés, que le duc d'*Alençon* commandoit; mais il envoya des députés à une espèce de diète qu'ils tinrent à Moulins, dont le résultat fut une longue requête au roi; elle contenoit en détail les demandes des intéressés.

Prétentions outrées des confédérés. Si le roi les eût accordées, c'en étoit fait de la religion catholique et de sa couronne. Outre les anciennes concessions, telles que la liberté de conscience et des places de sûreté, les réformés demandoient qu'on partageât toutes les églises et les dîmes entre le clergé romain et leurs ministres; et qu'on augmentât l'apanage de *Monsieur*, avec des clauses qui l'auroient rendu une vraie souveraineté dans le royaume; entre autres, qu'on lui donnât une gar toujours subsistante, de six cents ho mes de cavalerie, et trois mille d'infa terie, entretenue aux dépens du r Chacun fit ensuite ses propositions particulier. Le prince de *Condé* exigeoit la jouissance du gouvernement de Picardie, dont il n'avoit eu jusque-là que le titre, aussi bien que la disposi-

tion absolue de Boulogne-sur-Mer. Le roi de *Navarre* vouloit une autorité presque indépendante dans son gouvernement de Guienne, la souveraineté dans ses domaines de France, le paiement des anciennes pensions accordées à sa famille, de la dot de sa femme et des arrérages. Ceux qui ne purent faire entrer leurs prétentions dans la requête générale, eurent soin d'en charger les députés qu'on envoya à la cour. Il est clair que si ces articles eussent passé, il se seroit établi dans toutes les parties de la France une multitude de petites républiques, qui, ayant le même intérêt, se seroient réunies au premier signal contre l'autorité légitime. 1576.

La reine mère para habilement ce coup. Comme le duc d'*Alençon* marquoit un vif attachement à la reine de *Navarre* sa sœur, à qui le roi avoit donné des gardes après la fuite de son mari, sa mère la tira de prison, et la mena avec elle au camp de son fils, escortée de plusieurs autres dames, qu'on appeloit son *escadron volant*. La reine fait la paix.

On remarqua que la vue de cette troupe fit chanceler le duc. Rien ne

1576. parut dur à *Catherine*, pour retirer son fils des mains des mécontens ; elle augmenta son apanage de trois provinces ; la Touraine, le Berry et l'Anjou : on lui en donna tous les droits honorifiques ; la disposition du civil et du militaire, la nomination aux bénéfices consistoriaux, et une pension de cent mille écus. De ce moment le duc d'*Alençon* prit le titre de duc d'*Anjou*.

Quand le prince fut content, il s'imagina, selon la coutume des grands, que tous les autres devoient l'être ; de sorte que chacun fut réduit à tirer ce qu'il put : le prince de *Condé*, des espérances pour son gouvernement de Picardie ; *Casimir*, l'attente d'une belle terre en France, et de la solde due à ses troupes, à qui on ne donna comptant qu'une somme très-modique, en comparaison de la dette totale. Les autres cédèrent, sans conditions meilleures ni pires qu'auparavant ; il y eut seulement un édit qui étendoit un peu les priviléges des réformés, et qui réhabilitoit la mémoire de l'*Amiral*, de *la Mole*, de *Coconnas*, de *Briquemaut*, de *Cavagnes*, de *Montgommeri* et de *Montbrun* : le reste

fut renvoyé à l'assemblée des états, que le roi indiqua à Blois pour la mi-novem- :. En attendant, le duc d'*Anjou* ı dans son apanage jouir de sa nou- ve : domination. Le roi de *Navarre* se cantonna en Guienne, le prince de *Condé* dans les environs de la Rochelle, et *Jean Casimir* retourna sur la fron- ıière de Champagne, attendre les mil- lions qui lui étoient promis. 1576.

Les favoris commencent à être appelés mignons. Journal de Henri III.

Mais, comme il ne se trouva rien lans les coffres, le roi voulut *fouiller* r *urses des bourgeois de Paris :* e oment n'étoit pas favorable. L'an- ıée précédente, le roi ayant essayé l'emprunter, on lui avoit répondu par les remontrances; cette année on ajouta les pasquinades. On murmuroit haute- nent de voir le roi entouré de jeunes ;ens, auxquels il prodiguoit l'argent les peuples. Ses principaux favoris :toient *Caylus*, *Maugiron*, *Livarot*, *Saint-Mesgrin*, *Anne de Joyeuse* et *Nogaret de la Valette*. La plupart urent introduits à la cour par *René de Villequier*, qui y faisoit le personnage néprisable d'artisan de plaisir. La main qui les présentoit, rendit leurs mœurs :ctes : ils commencèrent alors à

1576. être appelés *Mignons*. Leur air efféminé donna lieu à des imputations odieuses, que la conduite du roi ne démentoit pas assez. Il en résulta à l'égard de ce prince un mépris général, qui, peut-être plus que tout le reste, accrédita la fameuse faction connue sous le nom de *la Ligue*.

Singularités de la ligue.

De Thou, liv. 43.

Davila, livre 4.

Ce qu'elle présente de singulier, c'est d'abord le soulèvement presque général des catholiques. contre un roi très-catholique et toujours reconnu pour tel, malgré les suggestions employées pour faire suspecter sa foi; ensuite les prétentions hardies de cette ligue audacieuse, même dans la foiblesse de ses commencemens; sa marche toujours ferme et uniforme, malgré la connoissance qu'on avoit de ses secrets, malgré les mesures prises pour l'arrêter : le but du complot, qui étoit de mettre sur le trône un étranger, sans titre même coloré; les succès effrayans de cette ligue, à la vérité punis dans le chef, mais si bien concertés, que de son sang répandu naquirent de nouveaux monstres : le fanatisme qui poignarde les rois, l'anarchie qui désole les empires; la tyrannie du

peuple brutale et insolente, plus redoutable que celle des grands; enfin tous les fléaux que Dieu envoie aux hommes dans sa colère : fléaux qui désolèrent la France jusqu'au moment où le Tout-Puissant, touché de nos maux, couronna les efforts de *Henri*, vainqueur et pacificateur de son royaume. 1576.

Il ne faut pas s'imaginer que les *Guises* conçurent tout-à-coup le projet de s'asseoir sur le trône; leur ambition eut ses âges. On prétend que le cardinal de *Lorraine* concerta la ligue, après la bataille de Dreux, dans le concile de Trente; mais s'il imagina quelque chose, ce ne fut tout au plus que le dessein de lier le sort de sa maison à la religion catholique, dont les zélés regardoient son frère comme leur soutien. Peut-être poussa-t-il ses idées politiques jusqu'au projet de fortifier cette liaison par l'accession des autres puissances catholiques, comme le pape et le roi d'Espagne. Il se forma en effet, en 1563, dans les provinces, et même à la cour, de petites ligues particulières que le gouvernement réprima : c'étoit déjà l'ouvrage de l'inquiétude des catholiques, qui, voyant

Son origine éloignée.

Mémoires de Montluc, l. 6, page 430.

Recueil de choses mém. t. 3, p 694.

Sat. ménip. p. 121.

1576. les calvinistes réunis alarmer le conseil du roi, lui arracher des grâces, s'unirent aussi de leur côté pour former un contre-poids, et empêcher que ces grâces ne devinssent préjudiciables à leur religion; mais ces petites ligues éparses et isolées, n'avoient point de centre commun. Ce ne fut qu'en cette année 1576, qu'on commença à parler d'élire un chef, capable de soutenir l'ancienne religion, indépendamment du roi, regardé comme trop foible. Il est possible que dès-lors *Henri de Lorraine*, duc de *Guise*, chef désigné, n'ait plus mis de bornes à ses vœux. Ce seroit pourtant le croire un peu chimérique, que de lui supposer des prétentions à la couronne, bien développées, avant la mort du duc d'*Anjou*.

Son chef.

Mémoires de Marguerite.

Vie de De Thou, liv. 2, page 103.

Guise, fils du duc assassiné devant Orléans, n'avoit pas dix-neuf ans quand il attira sur lui les yeux de toute la France par sa belle défense dans Poitiers, que l'Amiral assiégeoit. Ne négligeant aucune occasion de frapper les religionnaires, couvert de leur sang à la Saint-Barthélemi, prodigue du sien à la tête de l'armée qui battit les Alle-

mands près de Langres, il blâma toujours les ménagemens de la cour pour les calvinistes ; par-là il gagna souverainement le cœur des catholiques. Les murmures des plus zélés, à la nouvelle de la dernière paix, lui marquèrent, pour ainsi dire son rôle. Il avoit autrefois aspiré au mariage de *Marguerite de Valois*, depuis reine de *Navarre* ; mais l'indignation de *Charles IX*, outré de son audace, le força d'y renoncer. *Henri III* l'aimoit dans ce temps ; il l'embrassoit un jour, et regardant tendrement sa sœur : *Plût à Dieu*, lui dit-il, *que vous fussiez mon frère !* Au retour de Pologne, le même prince ne lui montra plus que de l'indifférence. *Guise* trouva la même froideur dans le duc d'*Anjou* et le roi de *Navarre*, dont il rechercha inutilement les bonnes grâces. S'apercevant donc qu'il n'avoit rien à espérer à la cour, où l'on affectoit de lui donner toutes sortes de dégoûts, il se livra à la faveur populaire, qui travailloit sourdement pour lui. 1576.

Il se trouve toujours dans les factions des gens ardens, qui font leur intérêt de celui des chefs, et qui pous- Sa naissance.

1576. sent souvent plus loin que ceux-ci n'espéreroient, les moyens imaginés par les spéculatifs. Des bourgeois de Paris, marchands, gens de palais et autres, non contens de s'entretenir entre eux, par occasion, de l'état et de la religion, en vinrent jusqu'à tenir des assemblées clandestines, dans lesquelles ils traitoient la matière exclusivement. Comme ils avoient déjà vu les calvinistes s'engager par des sermens et des souscriptions de formulaires à la défense de la cause commune, ils crurent ne pouvoir mieux faire dans la circonstance, que de suivre cet exemple. On ne peut assurer si cette manie d'associations commença par Paris ou par les provinces : l'acte le plus ancien qui nous en reste, et le seul entier, est de Picardie. Le seigneur d'*Humières*, qui y commandoit, avoit une querelle personnelle avec le prince de *Condé*. Craignant de voir tomber sa puissance, si le prince, selon une clause expresse de la dernière paix, étoit mis en possession de son gouvernement, d'*Humières* tâcha de lui susciter des obstacles, et n'en trouva pas de meilleur que de forcer la noblesse, par un engagement solennel, à

ne rien souffrir qui pût préjudicier au bien de la religion romaine. Il dressa une formule de serment, qu'il présenta aux gentilshommes de la province, presque tous aussi catholiques, qu'attachés à leur commandant. Ils signèrent cette confédération, et en peu de temps la Picardie entière, villes et campagne, se trouva engagée dans une ligue. 1576.

Conditions de la ligue. *Mémoires de Marguerite*, tome I. *Dupleix*, tome 3, pag. 207.

Le préambule du formulaire, et le but qu'on paroissoit s'y proposer, ne présentoit rien que de louable au premier coup-d'œil : on s'engageoit par serment à persévérer jusqu'à la mort dans la sainte union formée au nom de la sainte Trinité, pour la défense de la religion catholique, du roi *Henri III*, et des prérogatives dont le royaume jouissoit sous *Clovis* : première insinuation qui rendoit les ligueurs maîtres d'étendre leurs vues à des objets absolument étrangers à la religion ; mais le poison le plus subtil étoit caché dans les lois mêmes de l'association, conçues en ces termes : « Nous nous « obligeons à employer nos biens et « nos vies pour le succès de la sainte « union, et à poursuivre jusqu'à la « mort ceux qui voudront y mettre

1576. « obstacle. Tous ceux qui signeront, « seront sous la sauve-garde de l'union; « et en cas qu'ils soient attaqués, re- « cherchés ou molestés, nous pren- « drons leur défense, même par la « voie des armes, *contre quelque per- « sonne que ce soit.* Si quelques-uns, « après avoir fait le serment, viennent « à y renoncer, ils seront traités « comme rebelles et réfractaires à la « volonté de Dieu, sans que ceux qui « auroient aidé à cette vengeance puis- « sent jamais en être inquiétés. *On « élira au plutôt un chef, à qui tous « les confédérés seront obligés d'obéir, « et ceux qui refuseront, seront pu- « nis selon sa volonté.* Nous ferons « tous nos efforts pour procurer à la « sainte union des partisans, des armes, « et tous les secours nécessaires, cha- « cun selon nos forces. *Ceux qui re- « fuseront de s'y joindre, seront « traités en ennemis, et poursuivis « les armes à la main. Le chef seul « décidera les contestations qui pour- « roient survenir entre les confédérés, « et ils ne pourront recourir aux ma- « gistrats ordinaires que par sa per- « mission* ». Ainsi ils transmettoient

toute la puissance royale au chef futur, qu'on sentoit bien devoir être autre que le roi. 1576.

Henri ne sut cette entreprise contre son autorité, que lorsqu'il y avoit déjà beaucoup de gentilshommes, d'ecclésiastiques, de bons bourgeois, de gens de palais, des villes considérables et des provinces entières affiliés à la ligue. Quant au plan secret et aux ressorts qu'on devoit faire jouer, il les apprit du moins assez à temps pour les prévenir, s'il avoit su prendre une résolution et la suivre. Ces lumières lui vinrent de son ambassadeur en Espagne, où les ligués entretenoient des agens cachés; elles lui vinrent aussi par le canal des calvinistes, qui surprirent et firent passer au roi les papiers d'un avocat nommé *David*, député à Rome par le parti, et instruit de tous les mystères. Quelques auteurs prétendent que ces papiers furent supposés par les ennemis du duc de *Guise*; mais il seroit bien étonnant qu'ils eussent si bien deviné et exposé d'avance, à très-peu de changemens près, ce qui fut successivement tenté par les ligueurs. Au reste, que ces mémoires soient réels ou

Ses progrès.

1576. supposés, comme ils développent exactement le plan de l'intrigue, nous en donnerons ici la substance.

Plan de la ligue.

On commençoit par l'éloge des *Guises*, qu'on disoit issus de *Charlemagne*, et on continuoit ainsi : « Depuis qu'au préjudice des descendans « de cet empereur, les enfans de « *Hugues Capet* ont envahi le trône, « la malédiction de Dieu a éclaté sur « ces usurpateurs : les uns ont été pri- « vés de sens, d'autres de la liberté, « ou ont été frappés des foudres de « l'église. La plupart, sans santé et « sans force, sont morts à la fleur de « leur âge, ne laissant point de suc- « cesseur. Le royaume, sous ces règnes « malheureux, est devenu la proie des « hérétiques, tels que les Albigeois et « les pauvres de Lyon. La dernière « paix, si avantageuse aux calvinistes, « va aussi les établir solidement en Fran- « ce, si on ne profite de cette occasion « même pour rendre le sceptre de « *Charlemagne* à sa postérité.

« Les catholiques unis, dans l'in- « tention de soutenir la foi, sont donc « convenus de ce qui suit : savoir, « qu'en chaire et au confessionnal, ceux

du clergé s'élèveront contre les pri- 1576.
« viléges accordés aux sectaires, et ex-
« citeront le peuple à empêcher qu'ils
« n'en jouissent. Si le roi marque de
« l'appréhension que l'infraction de la
« paix en cet article essentiel ne le re-
plonge dans de nouveaux troubles,
« on l'engagera à rejeter tout l'odieux
de cette affaire sur le duc de *Guise*.
« Le danger auquel ce prince s'expo-
sera en se dévouant ainsi à toute la
haine des religionnaires, le rendra
plus cher aux catholiques. Son au-
dace enhardira les timides à signer la
ligue, et grossira le parti. Tous les
« confédérés jureront de le recon-
noître pour chef: les curés des villes
et des campagnes tiendront un rôle
de ceux qui sont en état de porter
les armes. Ils leur diront en confes-
sion ce qu'ils auront à faire, comme
ils l'auront appris des supérieurs
ecclésiastiques, qui recevront eux-
mêmes les instructions du duc de
Guise, et celui-ci enverra secrète-
ment des officiers pour former les
nouveaux enrôlés.

« Les religionnaires ont demandé
eux-mêmes l'assemblée des états:

1576. « ils seront convoqués à Blois, ville « toute ouverte. Le chef du parti aura « attention de faire élire dans les pro- « vinces, des députés inviolablement « attachés à l'ancienne religion et au « souverain pontife. En même-temps, « des capitaines dispersés dans le royau- « me, leveront un certain nombre de « soldats déterminés, qui promettront « par serment, de faire en temps et lieu « ce qu'on leur commandera. Il faudra « aussi engager par des insinuations « douces, le duc d'*Anjou*, le roi de *Na-* « *varre*, le prince de *Condé*, et tout ce « qu'il y a de seigneurs suspects, à se ren- « dre aux états avec le roi. Pour le duc « de *Guise*, il ne s'y trouvera pas, « afin d'éloigner les soupçons, et aussi « afin d'être plus en état de donner « ses ordres loin de la cour, qui l'éclai- « reroit.

« Si quelqu'un s'oppose aux résolu- « tions qu'on prendra dans les états, « en cas qu'il soit prince du sang, il « sera déclaré inhabile à succéder à la « couronne : de toute autre qualité, « il sera puni de mort, ou l'on mettra « sa tête à prix, si on ne peut le saisir. « Dans ces dispositions, les états feront

« une profession de foi publique, or- 1576.
« donneront la publication du concile
« de Trente, confirmeront les ordon-
« nances faites pour la destruction de
« l'hérésie, et révoqueront tous les
« édits contraires. Ainsi le roi se trou-
« vera dégagé des paroles données aux
« calvinistes. On leur prescrira un
« temps pour se réconcilier avec l'é-
« glise. Comme pendant cet intervalle
« il faudra prendre les armes pour
« réduire les plus opiniâtres, les états
« représenteront au roi, que, si on
« veut réussir, il ne faut désormais
« qu'un seul homme à la tête de l'en-
« treprise, et ils demanderont le duc
« de *Guise*, le seul général habile qui
« n'a jamais eu de liaisons avec les hé-
« rétiques.

« Pour donner du poids à cette re-
« quête, au jour dit, les soldats levés
« sourdement dans les provinces, pa-
« roîtront autour de Blois, fortifiés de
« quelques troupes étrangères. On en-
« levera *Monsieur*, et on lui fera son
« procès, comme à un criminel de
« lèse-majesté divine et humaine, pour
« avoir extorqué du roi son frère, des
« conditions favorables aux hérétiques

1576. « rebelles. Le duc de *Guise*, maître « des armées, poursuivra les révoltés, « s'assurera des principales villes, mettra sous bonne garde tous les complices de *Monsieur*, dont il fera « achever le procès ; et enfin, de l'avis « du pape, comme fit autrefois *Pepin* « à l'égard de *Childéric*, il renfermera « le roi dans un monastère pour le « reste de ses jours ».

Ce qu'on en pensoit dans le temps.

Le Labour. tome 1.

Cayet, t. 1, page 5.

Journ. de Henri III, t. 1.

Tel étoit le projet de l'avocat *David*, que nous abrégeons. Il fut regardé alors comme une chimère ; et en effet, qui auroit cru qu'on toucheroit un jour au moment de le voir réussir ? Le pape *Grégoire XIII*, sans y prendre grande confiance, le toléra, comme capable du moins de suspendre les progrès du calvinisme en France. *Philippe II*, roi d'Espagne, qui appréhendoit toujours que les Français, tranquilles chez eux, ne portassent des secours aux rebelles des Pays-Bas, saisit avidement cette occasion de brouiller. Il promit d'aider la ligue d'hommes et d'argent ; engagement auquel il ne fut que trop fidèle, pour la tranquillité du royaume.

Premiers états de Blois.

Henri III savoit en grande partie ces desseins, quand il ouvrit les états

ɔis, au commencement de dé- 1576.
e. Il y parut au milieu de sa cour, *Journal, de Henri III, t. 1 et 3. mélanges historiques de Camusat. mémoires de Nevers, t. 1, page 166.*
ne majesté que ses foiblesses ha-
les ne l'empêchoient pas de por-
ns les actions d'éclat. Le duc de
? ne se trouva pas aux premières
s : elles étoient composées de
és presque tous attachés à la ligue,
ɔosés à se conduire par les secrètes
ssions du chef, quoiqu'absent.
commencement, il s'engagea un
de combat, non tel qu'il auroit
re de monarque à sujets, égale-
intéressés à ne montrer de la
ariété dans les opinions, que
mieux s'accorder sur le bien pu-
mais comme entre ennemis cap-
qui cherchent à se surprendre par
ropositions insidieuses.

états demandèrent que ce qui Demandes séditieuses des Etats.
t décidé unanimement dans l'as- 1577.
lée générale, eût force de loi, ou
que, pour la plus prompte expé-
ı des affaires, le roi nommât un
in nombre de juges, auxquels les
en joindroient autant, et que ce
uroit été réglé par ce conseil sou-
n, devînt irrévocable. *Henri* éluda
ɔropositions qui tendoient toutes

1577. deux à introduire une puissance différente de la royale. On demanda aussi la publication du concile de Trente, la révocation des grâces accordées aux hérétiques, et la guerre contre eux. Toutes ces prétentions ne se développèrent que successivement, tantôt insinuées avec douceur, tantôt accompagnées de menaces : mais le roi, en garde contre les surprises, au défaut de la vigueur qu'il auroit dû montrer, avoit toujours des subterfuges prêts, et pallioit du moins le mal, s'il n'avoit pas assez de résolution pour l'empêcher.

Embaras du roi au sujet de la ligue.

Il hésita long-temps sur le parti qu'il prendroit au sujet de la ligue. L'ignorer, c'étoit lui donner le moyen de se fortifier, à l'ombre d'un silence que les mal intentionnés prendroient pour impuissance. Frapper un coup contre elle, la déclarer illicite et abusive, c'étoit risquer de se compromettre, parce qu'on trouveroit peut-être dans ses partisans plus de résistance qu'on ne pensoit. Enfin, lui laisser choisir un chef, autant auroit-il valu descendre tout d'un coup du trône et abdiquer la couronne.

Tout balancé, *Henri* selon son caractère, ami du repos, se détermina au moyen qui le débarassoit pour le moment : ce fut de se déclarer lui-même chef de la ligue. On en dressa un formulaire, d'où étoient retranchées toutes les ambiguités dangereuses pour l'autorité royale. Le monarque le jura lui-même, le fit accepter aux états, et donna ordre qu'il fût signé à Paris et par toute la France.

1577. Il s'en déclare chef.

Cet expédient qu'on a blâmé, en disant que le roi *Henri* s'étoit rendu par-là simple chef de parti dans son royaume, déconcerta du moins pour quelque temps le duc de *Guise* et ses adhérens. Ils accoururent à Blois; et ne pouvant plus embarasser le roi autrement, ils pressèrent la déclaration de guerre contre les hérétiques. *Henri* répondit qu'auparavant il falloit s'assurer de l'intention des princes et des seigneurs absens; que peut-être étoient-ils disposés à entrer dans le sein de l'église, et que leur rang méritoit bien une sommation. On ne put se refuser à ces raisons, et les états choisirent des députés qu'ils chargèrent d'aller trouver le roi de *Navarre*, le

Députation aux mécontens.

1577. prince de *Condé* et le maréchal de *Damville*.

Leurs pré-cautions contre les Etats. Ils étoient cantonnés : *Damville*, à la tête des politiques en Languedoc, le roi de *Navarre* et le prince de *Condé*, chefs des calvinistes, dans Guienne, le Poitou et les pro adjacentes. Là ils prenoient leurs   -sures contre l'orage qu'ils voyoient former à Blois. A peine avoient-ils   -mandé l'assemblée des états, que, les brigues mises en œuvre pour l'élection des députés, ils s'aperçurent que les décisions ne leur en seroient pas favorables. Ils résolurent donc de pas les reconnoître, et se mirent   état de n'y être point forcés.

Conduite particulière du roi de Navarre. Quoiqu'il n'y eut pas long- que le roi de *Navarre* fût initié dans les affaires, il étoit déjà fort accrédité auprès des calvinistes. Après sa fuite la cour, ce prince renonça publiquement à la religion catholique, qu avoit été forcé d'embrasser à la Saint-Barthélemi. Les réformés s'applaudirent de son retour. Il gagna leur confiance par des égards dont on lui sut gré, quoiqu'ils fussent nécessaires, et sur-tout par une noble franchise, et

par une gaieté libre qui faisoit son caractère dominant. On l'aimoit ; on n'appréhendoit de sa part ni détours, ni vues intéressées. Il étoit avec les religionnaires, assemblage de gens ombrageux et inquiets, ce qu'il faut être dans une république, caressant, accessible, complaisant, ne cherchant point à attirer à lui l'autorité, content quand les autres l'étoient, paroissant s'oublier lui-même : conduite qui le mit à l'abri des mortifications qu'éprouva le prince de *Condé*, moins flexible, tirant plus à ses avantages, et par-là donnant lieu à des soupçons qui faisoient, pour ainsi dire, mesurer l'obéissance. 1577.

Tous deux étoient pleins de valeur, hardis et entreprenans. S'apercevant que les menées des états tendoient à la guerre, ils n'avoient pas hésité à s'emparer, quoiqu'en pleine paix, des places qui pouvoient couvrir leurs retraites. *Damville* en faisoit autant de son côté. Ils armoient aussi par mer, et négocioient une contre ligue avec la Suède, le Danemarck, l'Angleterre et les protestans d'Allemagne, leur ressource ordinaire.

Ces soins occupoient les princes,

1577. Sa réponse à la députation.

quand la députation des états alla les trouver. Elle ne devoit pas s'attendre à un grand succès, puisque les mécontens avoient déjà protesté contre l'assemblée, comme contre une cabale composée de leurs ennemis. Leur réponse se ressentit plus ou moins de cette protestation que le roi de Navarre adoucit, sans cependant se départir du fond. La peinture que l'archevêque de Vienne, un des députés, lui fit des horreurs de la guerre, arracha des larmes à ce prince tendre, quoique né pour les combats et le fracas des armes. Il dit qu'il connoissoit les douceurs de la paix, qu'il y étoit se sible; mais qu'il ne l'acheteroit jam aux dépens de son honneur et de sa conscience: *Rapportez à l'assemblée,* ajouta-t-il, *que j'ai toujours prié le Seigneur, et que je le prie encore du fond du cœur, de me faire connoître la vérité. Si je suis dans le bon chemin, que Dieu m'y soutienne; sinon qu'il m'ouvre les yeux, et je suis prêt non-seulement à abjurer l'erreur sans aucun respect humain, mais encore à employer mes biens et ma vie pour chasser l'hérésie d royaume et de tout l'univers, s'il est*

possible. Cette espèce d'engagement 1577.
it trop fort aux ministres calvinistes;
auroient voulu le faire effacer de
lettre que le roi de *Navarre* écrivoit
aux Etats : mais *Bourbon*, dont l'ame
étoit droite et franche, ne craignit point
de rendre publiques ses dispositions.

Celles des autres chefs.

Ce fut tout ce que la députation tira du roi de *Navarre.* Elle obtint encore moins de *Damville* et du prince de *Condé*, qui, aux instances des députés, répondirent constamment : *Nous ne demandons que la paix; qu'on nous tienne les paroles données, et tout sera tranquille. Au reste, nous ne reconnoissons point vos Etats, et nous protestons contre toutes les résolutions qui s'y prendront à notre préjudice.*

Les Etats n décident rie sur la guerre.

Il ne tint pas aux catholiques zélés qu'il ne s'y en prît de vigoureuses; mais le roi les arrêta d'un mot. « Je consens à la guerre, dit-il, mais pour la faire il me faut de l'argent ». Cette considération glaça les plus échauffés, sur-tout entre ceux du tiers-état, qui sentirent bien que c'étoit sur eux que tomberoit le fardeau des impôts. Ils revinrent à dire qu'à la vérité il seroit à propos d'empêcher les hérétiques de

1577. professer leur religion, mais pourvu que cela pût se faire sans prendre les armes. Ainsi le temps se consuma en propositions et en débats, qui ne formèrent point de conclusions fixes. Il paroît que la ligue, après avoir essayé ses forces, ne se trouva pas encore en état de frapper son coup. Elle ne fut pas assez entreprenante, pour forcer le roi à la guerre; mais aussi le roi ne fut pas assez absolu pour dissiper l'orage qui s'annonçoit, et pour prononcer la paix. Il sépara les États, sans faire connoître clairement quel parti il prendroit.

Partage à ce sujet dans le conseil du roi. *Brantôme*, t. 8, p. 295.

Son conseil étoit partagé. En général on trouvoit trop douce la loi sous laquelle vivoient les hérétiques, libres d'exercer leur religion, et, en cas de besoin, de la défendre par les armes: mais les uns pensoient que cette tolérance valoit encore mieux que la guerre; les autres, que la guerre étoit préférable. Entre ces derniers, *Gonzague*, duc de *Nevers*, offroit, avec une sorte d'enthousiasme, tous ses biens pour réduire les hérétiques. C'étoit en effet un vrai catholique, qui, bien éloigné des complots de la ligue,

n' it que l'avantage de la re- 1577.
Il avoit aussi d'autres qualités
l C'est de lui que les calvi-
d nt : *Il nous faut craindre*
Nevers avec ses pas de plomb
son compas à la main.

Le duc de *Montpensier*, prince du sang, et catholique zélé jusqu'à la cruauté, opinoit pour la paix. Il faisoit espérer que le roi de *Navarre*, avec lequel il s'étoit abouché, se prêteroit à des expédiens qui mettroient les calvinistes en sûreté, sans trop aigrir les catholiques.

On négocie.

On suivit cette ouverture, indiquée par le duc de *Montpensier*. *Henri III* détacha au roi de Navarre, *Biron* et *Villeroi*, chargés de promesses, et avec eux *Catherine de Navarre*, sœur du prince, qu'on flatta du mariage du duc d'*Anjou*, si elle réussissoit à gagner son frère. D'autres agens furent aussi dépêchés à *Damville*. On savoit qu'il n'étoit pas content des réformés, qui, sur le soupçon de ses négociations avec la cour, venoient d'exciter des séditions dans plusieurs villes de son gouvernement de Languedoc, et s'en étoient mis en pos-

1577. session. Aussi espéroit-on réussir sans grands efforts à le séparer d'eux. Pour appuyer la négociation, le roi mit en campagne deux armées. L'une fut donnée au duc d'*Anjou*, l'autre au duc de *Mayenne*, estimé moins dangereux que le duc de *Guise*, son frère aîné, qui auroit pu se prévaloir d'un commandement, pour mettre en mouvement les forces de la ligue éparses, et pour ainsi dire assoupies. Le duc d'*Anjou* s'empara de la Charité et ensuite d'Issoire dont il punit la longue résistance en faisant passer les bourgeois au fil de l'épée. *Mayenne*, de son côté, enleva toutes les petites places qui entouroient la Rochelle, et ces succès préparèrent les voies à l'accommodement desiré.

Damville se laisse gagner. *De Thou*, liv. 64. *Davila*, liv. 6. *Mémoire de*

Damville, avec ses politiques, se rendit le premier aux offres de la cour, et non-seulement il abandonna ses alliés, mais se tourna contre eux : il sentit qu'il valoit mieux dépendre de son roi, que d'une multitude incapable d'égards, qui lui avoit souvent fait acheter bien cher ses services. Le roi de *Navarre* ne se montra pas si facile les armes employées contre son part

ne l'épouvantèrent pas, malgré leurs 1577.
succès : il savoit que le duc d'*Anjou* n'agiroit pas avec toute l'activité que desiroient les catholiques, parce que les anciènnes discussions avec le roi son frère, pouvant renaître, il avoit intérêt de ne point écraser les calvinistes.

Les autres chefs cèdent.

Biron et *Villeroi*, chargés du traité, firent bien des voyages avant que de pouvoir réunir les intéressés dans un même sentiment : mais comme il n'y avoit pas plus d'argent d'un côté que de l'autre pour continuer la guerre, ils réussirent enfin, et de cette négociation sortit le fameux édit de pacification donné à Poitiers dans le mois de septembre, accompagné d'articles secrets, accordés le même mois avec le roi de *Navarre*, dans la ville de Bergerac en Périgord. Ces deux pièces, l'édit composé de soixante-quatre articles, et les articles secrets, au nombre de quarante-huit, sont comme un code de réglemens, dans lequel *Henri III* prend le ton de législateur absolu, et de dispensateur des grâces ; mais à travers les efforts employés pour sauver l'honneur du trône, on voit la

1577. contrainte du monarque, forcé de plier sous la nécessité des circonstances.

Edit de Poitiers et art. de Bergerac.

Les termes de l'édit sont ménagés de manière que la religion romaine paroît toujours la dominante; mais de sorte aussi que la prétendue réformée ne perd aucun avantage solide, pour n'être qu'en second. On lui assure l'exercice public, avec une liberté plus étendue, mieux spécifiée et moins assujettie à la gêne des anciennes restrictions. Les réformés pouvoient avoir un temple dans le chef-lieu de chaque bailliage et de chaque juridiction royale excepté dans Paris, à dix lieues à la ronde, et à deux lieues de la cour. Le roi les rétablit dans tous les priviléges de citoyens, dans le droit aux charges, aux magistratures et autres dignités: il approuve la prise d'armes et tout ce qu'ils ont fait, comme très-utile à l'Etat, il leur accorde des juges établis exprès pour eux dans chaque parlement, neuf places de sûreté et des troupes, à condition qu'ils paieront les dîmes, rendront les biens d'église usurpés, chômeront les fêtes extérieurement, et ne choqueront en rien les catholiques dans leur culte.

1577.

Il est à remarquer que *Henri* appelle le massacre de la Saint-Barthélemi, *les désordres et excès du vingt-quatre août et jours suivans, avenus à notre très-grand regret et déplaisir;* et qu'en défendant aux calvinistes *toutes pratiques, ligues et intelligences hors du royaume,* il en prend occasion de tomber directement sur la ligue des catholiques, par ces mots: *Et seront toutes ligues, associations et confréries, faites et à faire, sous quelque prétexte que ce soit, au préjudice de notre présent édit, cassées et annullées, comme nous les cassons et annullons, défendant expressément à tous nos sujets de faire dorénavant aucune cotisation et levée de deniers, fortifications, enrôlement d'hommes, congrégations et assemblées, sous peine d'être punis rigoureusement comme contempteurs et infracteurs de nos ordonnances.* Edit, art. 33 et 56.

Enfin, à la grande satifaction des ministres, il y eut dans les articles secrets un réglement fixe et clair sur les mariages contractés par les prêtres, religieux et religieuses, au mépris de leurs vœux. Le roi ordonna qu'ils ne Article 8 de Bergerac.

1577. seroient recherchés ni molestés, ma
qu'ils ne pourroient réclamer aucur
succession directe ni collatérale, (
que leurs enfans ne succéderoier
qu'aux meubles et aux acquêts immeı
bles de leurs pères et mères. Voilà c
que *Henri III* appeloit ordinairemeı
avec complaisance, *mon édit.*

Nécessité de cet édit pour le roi.

Pour en sentir la nécessité, il faut s
représenter l'état du royaume dans c
moment. Il étoit dénué d'argent, a
point qu'on fut obligé de donner
Casimir des pierreries de la couronne
en gage des sommes qui lui étoi
dues. Ce général, non payé, menaço
de revenir sur ses pas, et de se rejoindr
aux calvinistes qui le rappeloient. L
roi ne pouvoit leur opposer que de
troupes suspectes, la plupart infecte
du venin de la ligue. Une plus longu
guerre l'auroit forcé d'en ramasser c
vantage, et de réunir et multiplier aiı
ses ennemis.

Pour le royaume.

Il n'y avoit aucune subordinatio
dans le royaume. La certitude d'o
tenir le pardon des crimes les plı
atroces, en passant d'un parti
l'autre, ouvroit la porte à tous le
désordres : on alloit jusqu'à tourner l

justice en dérision, ou à faire servir de bonne foi son appareil redoutable, à la vengeance des injures particulières. Ainsi se conduisit un nommé *Baleins*, commandant pour le roi de *Navarre* dans le château de Leictour. 1577.

Cruauté de Baleins.

Vie de De Thou, tom 2. page 55.

Cet homme avoit une sœur qui s'étoit laissé séduire par un officier de la garnison : elle comptoit l'épouser; mais il se retira dans la ville, et se maria à une autre. A cette nouvelle, la sœur désolée éclate en plaintes et demande justice à son frère. *Baleins* lui impose silence, et continue de bien vivre avec l'officier, qui avoit été son ami. Un jour il l'invite à dîner dans son château; la compagnie étoit nombreuse, et le repas se passa gaîment, sans rien annoncer de sinistre. Comme les conviés se retiroient, le gouverneur retient sous quelque prétexte l'ancien amant de sa sœur, le tire à part et le fait charger de chaînes : aussi-tôt paroissent un greffier, des témoins, et la demoiselle prête à déposer contre son infidèle. *Baleins* se met dans un fauteuil comme juge, et interroge le malheureux. En vain celui-ci objecte-t-il au commandant, que sa sœur l'a

1577. prévenu, et qu'il ne lui a jamais fait aucune promesse: l'impitoyable *Baleins* le condamne à mort, fait écrire sa sentence, et le poignarde lui-même sur-le-champ. Il en fut quitte pour demander sa grâce au roi de *Navarre*, qui l'accorda, dans la crainte que *Baleins* ne l'achetât du parti contraire en livrant son château.

Sixième paix; les armées se séparent.

Amirault, page 230.

Ce qui arrivoit dans un parti, à quelques circonstances près se reproduisoit dans l'autre : même esprit d'indépendance, et même férocité. Aux excès particuliers se joignoient les maux de toute espèce, inséparables de la marche des armées : il y en avoit plusieurs sur pied : quoiqu'elles ne fissent pas de grands exploits, elles versoient toujours du sang. *La Noue* eut le bonheur d'en sauver deux prêtes à se détruire. Chargé d'aller porter en Languedoc la nouvelle de la paix, il trouva *Damville* pour le roi, et *Châtillon*, fils de l'Amiral, pour les religionnaires, en présence, sous les murs de Montpellier. Les ordres étoient donnés, déjà les enfans perdus marchoient. Au risque d'être percé de coups, *la Noue* se jette entre les deux armées, crie, fait signe

de t n, et déploie le traité à la vue 1577.
so s: on s'arrête; les chefs s'ap-
, acquiescent aux conditions
! I irent.

L'édit de Poitiers, bien exécuté, auroit pu de même désarmer tout le royaume; mais on n'avoit pour le roi ni estime ni confiance. Le ridicule qu'il se donnoit en se livrant à des divertissemens indécens, pendant qu'il auroit dû s'occuper sérieusement de ses affaires, le rendoit un objet de mépris. Il couroit publiquement la bague, vêtu en amazone, portant des pendans d'oreille; *faisoit joûtes, ballets et tournois, et force mascarades, où il se trouvoit ordinairement habillé en femme, ouvroit son pourpoint et découvroit sa gorge, y portant un collier de perles et trois collets de toile, deux à fraise et un renversé, ainsi que lors le portoient les dames de la cour.* Il est vrai que cela se passoit pendant le carnaval, temps qui semble permettre quelques écarts.

Le roi se livre aux plaisirs.

Journal de Henri III.

Mais ce ne fut pas dans ces jours de licence que le roi donna un festin public, *auquel les dames, vêtues de vert, en habits d'hommes, firent le service,*

1577. et qu'en revanche la reine mère en donna un autre, *auquel les plus belles et honnêtes de la cour, estant à moitié nues, et ayant leurs cheveux épars, comme épousées, furent employées à faire le service.* En retranchant de ces récits ce que la mauvaise volonté y a mis d'exagération, il reste toujours constant qu'il se passoit à la cour des choses indécentes. Les dépenses qui se faisoient à ces fêtes étoient énormes: les peuples murmuroient de pareilles profusions dans un temps de malheur et de disette, et ils en devenoient plus portés à s'attacher à la ligue, dont les chefs ne négligeoient pas ces occasions d'aliéner du roi le cœur des catholiques. D'un autre côté, les prétendus réformés, craignant toujours que l'édit ne fût point exécuté, ne paroissoient que foiblement disposés à se rapprocher. Enfin, comme si le roi eût appréhendé de manquer d'embaras, il entretenoit lui-même la division dans sa cour et dans sa propre famille.

Foible de Henri III. pour ses favoris.

1578. *Henri, III, dit* le Laboureur, *se plaisoit à avoir plusieurs favoris ensemble : il les aimoit vaillans, pourvu qu'ils fussent téméraires ; spirituels,*

ourvu qu'ils fussent vicieux : enfin 1578.
l ne leur refusoit rien, pourvu qu'ils De Thou,
ussent magnifiques et dépensiers, et liv. 46.
ourvu qu'il pût faire un signalé dé- Davila, livre 6.
it à ceux qui prétendoient qu'il dût Le Labour.
uelque chose à leur naissance et à t. 2, p. 51.
eur mérite. Il ne faut pas demander Mém. de Marguerite.
s jeunes gens sûrs de la faveur du Journal de Henri III.
tre, exécutoient à la lettre ses in-
ions si assorties à leur goût.

ais ils trouvoient aussi quelquefois s rivaux aussi fiers qu'eux, qui ne souf- troient pas leur morgue impunément, qui même les prévenoient. Un jour le roi *désespérément brave, frisé et godronné, assistoit à une céré- monie, suivi de ses jeunes mignons, autant ou plus braves que lui, Bussi d'Amboise, le mignon de Monsieur, frère du roi, s'y trouva à la suite de M. le duc son maître, habillé tout simplement et modestement, mais suivi de six pages vêtus de drap d'or, frisés, disant tout haut que la saison étoit venue que les bellitres se- roient les plus braves.* Le roi fut très- piqué de ce mot insolent, et le duc d'*Anjou* ne put refuser à son frère d'é- loigner *Bussi* pour un temps.

1578. Monsieur étoit alors dans le cas de ménager tout le monde. Les Flamands, après s'être contentés de réclamer d'abord, les armes à la main, leurs priviléges contre la tyrannie de *Philippe*, roi d'Espagne, étoient déterminés à abjurer entièrement son empire. M quelque vigoureuse qu'eût été leur résistance contre le sanguinaire d d'*Albe*; contre *Requesens*, d'un ca tère plus doux, qui l'avoit remp en 1573; contre le vainqueur de Lépanthe, *Dom Juan d'Autriche*, f naturel de *Charles-Quint*, nommé gouverneur de ces provinces en 1576, et qu'une mort suspecte venoit de faire descendre au tombeau, au moment où ses grandes qualités faisoient espérer un rapprochement; et en dernier lieu, enfin, contre *Alexandre Farnèse*, fils du duc de *Parme Octavio*, l'un des premiers capitaines de son siècle, ils sentoient qu'il leur seroit impossible de parvenir à leur but, sans l'appui de quelque secours étranger. Ils sitoient entre deux partis, ou de mettre simplement sous la protec d'une puissance voisine, capable défendre, ou de se donner un n

Projet du duc d'Anjou sur la Flandre.

ı. Le premier leur plaisoit 1578.
; mais ils appréhendoient,
, que le titre de protecteur
, dans le prince qu'ils choi-
t, un motif capable de l'engager
les dépenses nécessaires pour
r à l'Espagne, qui rassembloit
eux toutes ses forces. Rarement
on des princes est désinté-
Les Flamands ne l'avoient que
prouvé par l'insuffisance des se-
tirés tantôt de France, tantôt
leterre; secours moins accordés
r de les soulager qu'à l'envie
rasser l'Espagnol.

miral de *Coligni*, quand il fut
la Saint-Barthélemi, formoit
jet de rendre cette guerre plus
ıse à *Philippe*, en lui opposant
a Flandre les calvinistes du pays
x de France réunis. Cette entre-
en occupant les Français, auroit
préserver des guerres civiles qui
èrent le royaume; mais *Philippe*
sez adroit dans le temps, pour
ter les troubles qui amenèrent
nt-Barthélemi. C'est aussi dans
ne vue que ce monarque appuya
ıtatives de la ligue, et les intrigues

1578. sourdes qui firent échouer le duc d'*Anjou*, héritier des projets, mais non de la capacité de l'Amiral.

Ce jeune prince avoit alors les plus belles espérances : tout sembloit s'arranger selon ses vœux. *Elisabeth*, reine d'Angleterre, favorisoit ses desseins, et vouloit bien paroître y prendre un intérêt personnel, en flattant le duc de l'espérance de l'épouser, ruse ordinaire de cette princesse. Les calvinistes de France, les mécontens et toute la jeune noblesse, accoutumée aux armes, promettoient de se ranger sous ses étendards, sitôt qu'il paroîtroit en campagne. Plusieurs même l'avoient déjà prévenu, sous la conduite de *la Noue*. Beaucoup de seigne flamands et les pricipales villes s'étoient engagés secrètement à le recevoir et ne refusoient point de le proclame souverain du pays, quand il se mo treroit assez puissant pour en sou le titre.

Mal secondé par le roi. *Henri III* ne pouvoit que gagner cette entreprise. Il y trouvoit l'oc sion d'occuper *Philippe II*, v incommode, dont les sourdes pratiq avoient souvent troublé son repos.

débarassoit avec honneur d'un frère 1578.
rbulent ; il procuroit à la France une
ntation de puissance et dimi-
t d'autant celle d'Espagne. En-
, ce qui auroit dû le déterminer,
étouffoit, pour ainsi dire, dans son
oyaume le germe de la rébellion, en
mployant ailleurs ceux qui avoient
outume de la soutenir. Il n'y avoit donc
our lui que des avantages; cependant
e fut de son côté que le projet manqua
oujours. Pour cette fois, il n'y eut
quelques retards, occasionnés par
e bourasque de cour.

l'attribue ordinairement à la ja-
sie que le roi conçut de la gloire
son frère alloit se couvrir : mais,
s rejeter cette cause, il paroît que
fut encore plutôt une suite de l'an-
tipathie des favoris. Le duc d'*Anjou*
ne se plaisoit pas dans les parties de
plaisirs du roi, où il se voyoit toujours
entouré de mignons qui enlevoient
toutes les distinctions et les faveurs. Il
s'en dispensoit autant que la bienséance
et ses intérêts pouvoient le permettre;
ou, s'il étoit forcé d'y assister, il ne
pouvoit gagner sur lui de n'y point
porter un air ennuyé et dédaigneux,

Insolence des Mignons à l'égard de Monsieur.
Mém. de Marguerite.

1578. choquant pour ces jeunes gens, contre-coup pour le roi, qui reg ces manières comme une censure recte de son goût.

Mém. de Henri III. Dans ce temps se firent les nc *Saint-Luc*, un des principaux fa noces remarquables par des profi scandaleuses et des dépenses énc Le duc d'*Anjou* ne voulut point ter à la cérémonie; cependant complaisance pour la reine mè se présenta le soir au bal, et eu lieu de s'en repentir. Comme on piqué de ce qu'il avoit paru mé les amusemens du jour, on l'in Chacun le montroit au doigt; regardoit en ricanant: on par lui à l'oreille, assez haut cepe pour qu'il entendît que sa tail air, sa démarche étoient la des plaisanteries. Le duc d'*Anjou* rien dire dans le moment, par préhension de se brouiller ave frère, dont il avoit besoin, et so cœur serré de dépit. Il alla rép son chagrin dans le sein de sa n et de concert avec elle, il résol s'absenter quelques jours pour s mer. Elle se flatta de faire agrée

1578.

nent au roi, qui y consentit sur-
mp.
is retiré avec son conseil de jeunes
ils lui remplirent l'esprit de ter-
eurs, et lui persuadèrent que le duc
quittoit la cour que pour se joindre
mécontens, et recommencer la
rre. Plein de cette idée, le roi court
sa mère, quoique la nuit fût déjà
ée. *Comment*, lui dit-il, *madame? *
sez-vous m'avoir demandé de
r aller mon frère? Ne voyez-vous
s'il s'en va, le danger où vous
mon état? Sans doute il y a
us quelque dangereuse entre-
; je m'en vais me saisir de tous
ses *ns, et ferai chercher dans ses*
. Je m'assure que nous décou-
de grandes choses. En vain la
r on fils de ne rien précipiter,
il l' oute pas. Tout ce qu'elle peut
, c' d' tenir qu'elle l'accom-
era, raint qu'il ne se passe
scène use entre les deux
rér

Le roi les appuie et se brouille avec le duc.

De Thou, livre 67.

Davila, livre 6.

Le roi entre donc brusquement chez Monsieur, lui ordonne de se lever, commence à lui faire des reproches, avant que de savoir s'il est coupable; com-

1578. mande d'emporter les coffres, et fouille lui-même le lit, pour voir s'il n'y trouvera pas des papiers. Le duc d'*Anjou*, dans sa première surprise, veut cacher une lettre; le roi s'efforce de la prendre. Le duc supplie son frère à mains jointes de ne la pas voir. Plus Monsieur résiste, plus le roi s'obstine. Monsieur la montre enfin; c'étoit un billet de sa maîtresse. *Henri* reste confus, mais il n'en ordonne pas moins les arrêts à son frère, et on mène à la Bastille *Bussi* avec quelques courtisans du duc d'*Anjou*, qu'on trouva dans le Louvre.

Les deux frères se réconcilient.

On avoit agi; on réfléchit le lendemain. Il y eut un grand conseil. Les ministres instruits par la reine mère, représentèrent au roi la conséquence d'une pareille action. Il ouvrit les yeux, et trouva bon que le conseil lui demandât de recevoir son frère dans ses bonnes grâces. Cela fut accordé, à condition que *Bussi* se raccommoderoit avec *Caylus*. On leva les gardes. Le duc d'*Anjou* parut devant le roi, qu'il assura de sa fidélité, le priant de ne plus concevoir désormais de soupçons contre lui. *Henri* le promit.

Bussi parut à son tour. Le roi lui

commanda d'oublier toute querelle, et d'embrasser *Caylus*. *Bussi* lui répondit : *Sire, s'il vous plaît que je le baise, j'y suis tout disposé ; et accommodant les gestes avec la parole, lui fit une embrassade à la pantalone : de quoi toute la compagnie, quoiqu'encore étonnée et saisie de ce qui s'étoit passé, ne se put empêcher de rire.* C'est ainsi que *Henri III* savoit se faire garder le respect. 1578. Et les favoris aussi. *Mém. de Marguerite.*

On rapporte ces particularités, tant parce qu'elles peignent les mœurs du temps, que parce qu'elles donnent la clef d'événemens plus considérables. Ces tracasseries aboutirent à faire prendre au duc d'*Anjou* le parti de quitter réellement la cour. Il se sauva à Alençon, d'où il écrivit au roi, qu'il ne s'étoit retiré que pour vaquer plus aisément aux préparatifs de son entreprise de Flandre ; que d'ailleurs il ne feroit rien qui pût déplaire à sa majesté, et il tint parole. Il se rendit en effet à Mons, et y traita avec les confédérés. Il s'empara dès-lors de Bins et de Maubeuge ; mais l'insolence de ses gens lui fit fermer les portes du Quesnoi et de Landrecies. Piqué de cet affront il repassa en France. Le duc d'Anjou quitte la cour.

1578. La reine mère souffroit comme les autres de la *désordonnée outrecuidance* des mignons ; mais elle regardoit l'amitié excessive de son fils pour eux, comme une fantaisie qui passeroit ; persuadée d'ailleurs que leur insolence même la vengeroit un jour. Elle ne tarda pas à en avoir satisfaction.

Querelles des mignons.

Journal de Henri III.

On ignore le motif de la querelle qui s'éleva entre *Caylus* favori du roi, et *Balzac* d'*Entragues* attaché aux *Guises*. La reine *Marguerite* est soupçonnée d'y être entrée pour quelque chose. Ils se battirent chacun avec deux seconds ; *Maugiron*, autre mignon du roi, et *Livarot* du côté de *Caylus*, *Schomberg* et *Riberac* du côté d'*Entragues*.

Mort de Caylus et de Maugiron.

D'*Entragues* échappa seul sain et sauf. *Maugiron* et *Schomberg* restèrent sur la place, *Riberac* mourut le lendemain, *Livarot* guérit, par la suite d'une grande blessure ; et *Caylus* percé de dix-neuf coups, languit trente trois jours ; objet infortuné de la tendresse impuissante du roi, qui ne quittoit pas le chevet de son lit. *Il av promis aux chirurgiens qui le pa soient, cent mille francs, en cas qu'*

revint en convalescence, et à ce beau mignon cent mille écus, pour lui faire r bon courage de guérir, nonobs- quelles promesses, il passa de e monde à l'autre. Henri n'aimoit pas s Maugiron, *car il les baisa tous deux morts, fit tondre leurs têtes et emporter et serrer leurs blonds cheveux; ôta à Caylus les pendans de es oreilles, que lui-même auparavant lui avoit donnés et attachés de a propre main.* Il soulagea sa douleur, en leur faisant faire dans l'église de Saint-Paul, des obsèques d'une magnificence royale, et en faisant élever les statues sur leurs tombeaux. 1578.

Auprès d'eux fût bientôt après enfermé dans la tombe, *Caussade de Saint-Megrin*, aussi favori du roi, que le sort des autres ne rendit pas plus sage. Il s'attaqua aux *Guises* mêmes : il affectoit de les mépriser. Un jour, dans la chambre du roi, devant des seigneurs qui étoient présens, *il tira son épée, et bravant de paroles, il en trancha son gand par le mitan, disant qu'ainsi il tailleroit ces petits princes.* Une pareille imprudence étoit seule capable de le perdre; mais on donne à son

Mort de S. Mégrin. *Brantôme*, t. II, p. 256.

1578. malheur une cause encore plus vraisemblable.

Varillas, histoire de Henri III, l. 12.

Quoiqu'attaché au roi, et par état ennemi du duc de *Guise*, *Saint-Mégrin* n'en aimoit pas moins, la duchesse, *Catherine de Clèves*, et on dit qu'il en étoit aimé. L'auteur de cette anecdote nous représente l'époux indifférent sur l'infidélité réelle ou prétendue de sa femme. Il résista aux instances que ses parens lui faisoient de se venger, et ne punit l'indiscrétion ou le crime de la duchesse, que par une plaisanterie. Il entra un jour de grand matin dans sa chambre, tenant une potion d'une main et un poignard de l'autre. Après un réveil brusque suivi de quelques reproches : *Déterminez-vous, madame,* lui dit-il d'un ton de fureur, *à mourir par le poignard ou par le poison.* En vain demande-t-elle grâce, il la force de choisir : elle avale le breuvage et se met à genoux, se recommandant à Dieu, et n'attendant plus que la mort. Une heure se passe dans ces alarmes. Le duc alors rentre avec un visage serein, et lui apprend que ce qu'elle a pris pour poison est un excellent consommé. Sans doute cette leçon la rendit plus circonspecte par la suite.

On trouve ce fait raconté d'une autre manière par le fils d'un des acteurs, qui le tenoit de son père. Nous le rapporterons dans ses termes (1). 1578.

« Le cardinal de *Guise* et le duc de « *Mayenne*, voyant le bruit de l'in« trigue de la duchesse de *Guise* avec « *Saint-Mégrin* si public crurent que « le duc leur frère ne devoit pas être « le seul à l'ignorer. Comme il n'avoit « pas d'ami plus intime que *Bassom*« *pierre*, ils le chargèrent de l'en ins« truire. *Bassompierre* connoissoit le « génie et le caractère du duc; aussi « n'accepta-t-il la commission qu'avec « peine et malgré lui. Il demanda « même qu'on lui donnât trois jours, « pour penser aux moyens d'insinuer « au duc une nouvelle si désagréable.

(1) Anecdote racontée par le fils de *Bassompierre* à l'archevêque de Reims, *Charles-Maurice le Tellier*, qui l'a écrite de sa main à la marge du manuscrit de *De Thou*, appartenant à *Rigault*. *Voyez* le tome 4 de la belle édition latine de *De Thou*, page 33, ou le tome 8, page 716 de la traduction française, édition de 1734, *in*-4.°

1578. « Il l'aborda enfin, d'un air triste et « rêveur, et le duc lui ayant deman- « dé ce qui le rendoit si chagrin : *Il y a quelques jours*, lui répondit Bassompierre, *qu'une personne m'a consulté sur la manière dont elle devoit s'y prendre pour instruire un ami du dérangement de sa femme, qui le déshonore, sans que de sa part il ait aucun soupçon de ses galanteries. La question m'a paru si embarassante, que jusqu'ici je n'ai pu encore y répondre. Voilà quelle est la cause de ce chagrin que je n'ai pu vous cacher. Inquiet sur la réponse que je dois faire, je rêve inutilement pour la trouver ; mais, puisque l'occasion s'offre si naturellement de vous en parler, je serois bien aise de savoir de vous-même quel conseil je dois donner à mon ami sur une question si délicate.*

« A ce discours, le duc de *Guise* « comprit parfaitement de quoi il « s'agissoit. Cependant il ne parut « point embarassé ». *Quel que soit celui dont vous me parlez*, dit-il à Bassompierre, *si c'est un ami*, (*même s'il veut le paroître, qu'il se*

charge lui-même de venger l'affront 1578.
fait à son ami : mais d'apprendre en pareil cas à un ami ce qu'il ignore, c'est à mon avis prendre une peine inutile, et joindre même un nouvel outrage au premier. Pour moi, continua le duc, *Dieu m'a donné une épouse aussi sage qu'on peut la souhaiter, et, grâces au ciel, je n'ai pas lieu de me défier de sa vertu. Si cependant elle avoit jamais le malheur de se déranger, et qu'un homme fût assez hardi pour me le dire, vous voyez ce fer*, ajouta-t-il, en mettant la main sur la garde de son épée, *la vie de cet imprudent ami me répondroit sur-le-champ de sa folle témérité.* Bassompierre remercia le duc de son avis, et alla rendre compte au duc de *Mayenne* et au cardinal, qui prirent le parti d'agir eux-mêmes.

Ils dressèrent une embuscade à la porte du Louvre. Comme *Saint-Mégrin* en sortoit la nuit, des assassins apostés se jetèrent sur lui, et l'étendirent sur le pavé, percé de trente-cinq coups. Il vécut cependant jusqu'au lendemain. Le roi fit pour lui les mêmes excès que pour *Maugiron* et

Brantôme, t. II, p. 256.

1578. *Caylus*. Il fut enterré, comme eux, d
l'église de Saint-Paul, avec la mé
magnificence, et une statue de mar
fut élevée sur son tombeau; *de sorte*
quand on en vouloit à un favori
proverbe étoit : Je le ferai tailler
marbre, comme les autres.

Mort de Bussi. 1579. *De Thou*, liv. 78. *Davila*, liv. 7. *Fortune de la cour*, page 540. *Journal de Henri III.*

Plus *Henri III*, par ces honne
funèbres, montroit d'attachement
ses favoris, plus il enhardissoit à
quer sa puissance, puisqu'avec tant
sensibilité il ne les vengeoit pas. L
de sévir par les voies de la justice cor
de pareils crimes, à l'exemple de
sujets, dont il auroit dû réprimer
licence, le monarque se servoit qu
quefois de l'assassinat, pour se défi
de ceux qui lui déplaisoient. Le fam
Bussi d'Amboise, favori de
frère et spadassin brutal, qui met
une sorte de gloire à se faire journ
lement des querelles, avoit long-ten
bravé le roi; il eut enfin le sort de
arrogans, qui, croyant pouvoir im
nément insulter les autres, font t
phée de leur insolence, et périssent
molés par la main qu'ils méprisoient

(1) *Brantôme* rapporte qu'un gentilhon

Il étoit amoureux de la dame *de Montsoreau*. *Henri III* trouva moyen d'avoir quelques-unes de ses lettres, et les montra à l'époux. Elles certifioient la 1579.

---

nommé *Saint-Phal*, ayant observé des *X* sur une broderie, *Bussi*, pour faire querelle, prétendit que c'étoient des *Y*. On se battit une première fois pour ce grave objet, six contre six. *Bussi* ayant été légèrement blessé, *Saint-Phal* se retira ; mais il tarda peu à se voir assigné à un nouveau rendez-vous. Le capitaine des gardes du roi, envoyé pour leur interdire le combat, pensa être pris à partie par *Bussi*, obstiné à poursuivre sa querelle : il osa demander au roi la permission de se battre en champ clos, et ne pouvant l'obtenir en France, il ajourna son adversaire en pays étranger. Il fallut l'intervention du roi et de son frère pour étouffer cet interminable différend, et ce ne fut pas sans beaucoup de peine qu'ils y réussirent : le malheureux vouloit du sang, et se faisoit gloire de l'avouer. Tels étoient cependant les préjugés du temps sur la bravoure, que de pareils hommes trouvoient des amis pour soutenir leurs sottises, et que le brave *Crillon* étoit un des tenans et des enthousiastes de *Bussi*.

1579. vérité de l'intrigue, et étoient en termes moqueurs et insultans pour le mari. *Monsoreau*, plein de ressentiment, entraîne sa femme dans un château écarté, et la contraint d'y donner un rendez-vous à *Bussi*. Celui-ci arrive avec sa confiance ordinaire; mais au lieu de la bonne fortune qu'il espéroit, il se voit investi d'assassins. Il se défendit long-temps; mais enfin il succomba sous le nombre, et fut tué.

Retour du duc d'Anjou à la cour.

Personne ne le regreta, pas même le duc d'*Anjou*, son maître, qui commençoit à se lasser de ses manières hautaines. D'ailleurs le duc étoit en bonne intelligence avec le roi. Des favoris qui lui faisoient ombrage, les uns ayant été tués, les autres étant rendus plus circonspects, il fut aisé de réunir les deux frères. Le duc ne se rendit pas difficile sur les conditions de son retour; il se confia au roi; et le monarque, ravi de cette franchise, se porta, autant que son indolence naturelle pouvoit le permettre, à seconder les projets de son frère sur la Flandre.

La reine travaille à rétablir la paix.

Cette réunion fut l'ouvrage de la reine mère, qui voyageoit depuis six mois, et travailloit à rétablir la paix

dans le royaume. Le motif apparent de ses courses fut de remener *Marguerite*, sa fille, au roi de *Navarre*, son mari, dont elle étoit redemandée. A cette occasion, *Catherine* dirigea sa marche vers les provinces où sa présence étoit le plus nécessaire ; la Guienne, le Languedoc, le Dauphiné et ses frontières. Tous ces pays étoient désolés par une affreuse anarchie. Selon leurs intérêts, les gouverneurs recevoient ou méconnoissoient les ordres de la cour. Ils étoient à leur tour payés de la même indépendance par les commandans particuliers des villes. Ceux-ci avoient de fréquens démêlés avec les bourgeois. Sous le moindre prétexte, on prenoit les armes : rien de si commun que le pillage des recettes, et la fraude des mauvais comptables, soutenue par la coupable connivence des chefs, qui partageoient le profit du vol. 1579.

Au moindre reproche, le calviniste menaçoit de se livrer au roi ; le royaliste, de passer chez les mécontens. Le maréchal de *Bellegarde*, ancien favori du roi, mais favori négligé, ne voyant plus de fortune à faire à la cour, s'étoit cantonné dans le marquisat de Saluces,

1579. son gouvernement, presque tout environné des états de Savoie. Il s'y conduisoit en souverain, et s'appuyoit de la protection du duc, qui avoit aussi ses vues : c'étoit de s'approprier quelques parties du marquisat, à titre de récompense de ses secours, donnés, soit au maréchal, soit au roi, selon que les circonstances l'exigeroient. Ainsi le Français comme l'étranger démembroient déjà le royaume en espérance.

Traité de Nérac. Art. 2, 3, 8 et 22.

La reine appliqua à ces maux plus de palliatifs que de vrais remèdes : elle tourna son attention sur la manière de faire exécuter l'édit de Poitiers. Ce fut le principal objet des conférences tenues à Nérac, capitale du duché d'Albret, résidence du roi de *Navarre*. Les articles dont on convint, ne sont la plupart que des explications plus étendues de ceux de Poitiers et de Bergerac; on y ajouta le droit aux prétendus réformés, de se bâtir des temples, de lever des deniers pour l'entretien de leurs ministres, et quatorze places de sûreté, au lieu de neuf.

Rupture. 1580.

Au moyen de tant d'avantages accordés aux mécontens, le roi se flattoit d'avoir la paix. Il ignoroit qu'avant

même le traité, on avoit pris des mesures pour le rompre, s'il déplaisoit. Le roi de *Navarre*, toujours en garde contre les piéges de la reine mère, en même-temps qu'il écoutoit les propositions de paix, se mit en état de n'être pas surpris. Il partagea des pièces d'or, garda une moitié de chacune, et envoya les autres à des capitaines dispersés en plusieurs parties du royaume, avec ordre, sitôt qu'ils recevroient ces moitiés, de se mettre en campagne. La rupture ne tarda point, par des motifs que toute la sagacité de la reine mère n'auroit pu prévoir. 1580.

Le sage *Mornay* fait, à l'occasion de cette guerre, qu'on a nommée *la guerre des Amoureux*, une réflexion applicable à bien d'autres endroits de cette histoire. « On sera, dit-il, bien embarrassé à l'écrire, si on veut lui donner « quelque dignité. Il faudra assigner « pour cause d'un effet ce qui ne l'aura « pas été, une cause généreuse, au « lieu de l'amour d'une femme ». C'est ce qui arriva en cette occasion. La politique y fut mêlée aux intérêts du cœur, si même ceux-ci ne prévalurent point.

Septième guerre dite des *Amoureux*.

Mém. de Bouillon, p. 300.

Sully, t. 1, p. 123.

Villeroi.

D'Aubigné, tome 2, livre 4, page 988.

1580. Il en est peu d'aussi chers qu'une
Ses causes. passion à défendre et des soupçons à
Mem. de Marguerite. Mémoires de Mornay, pag. 45. écarter. Ce motif mit tout en mouvement dans la petite cour du roi de *Navarre*. *Marguerite*, son épouse, se rappelle dans ses mémoires, avec un retour de satisfaction, les plaisirs qu'elle y avoit goûtés. Les hommes, dit-elle, y trouvoient les femmes aimables, et les femmes, des cavaliers galans. « Il « n'y avoit rien à regreter en eux, « sinon qu'ils étoient Huguenots ; mais « de cette diversité de religion, il ne « s'en *oyoit* point parler ». A en croire *Marguerite*, ce n'étoit que passe-temps innocens : le matin la conversation, l'après-midi la promenade, le soir le bal ; nulle jalousie, liberté entière. Elle fait même entendre que les inclinations de *Henri*, son époux, pour quelques-unes de ses filles, étoient réglées par la vertu, et ne parle point des siennes.

L'une galante. Soit raison d'état, soit pure méchanceté, *Henri III* mit tout en combustion dans cette société pacifique. Il n'aimoit pas sa sœur. Elle s'étoit attachée au duc d'*Anjou* par préférence, crime que *Henri* ne pardonnoit pas

aisément. Confidente des peines de ce jeune frère, de moitié dans ses disgrâces, il semble que tous les efforts employés par le roi pour rompre cette amitié, n'avoient fait que l'affermir davantage. De Pau ou de Nérac, villes qui partageoient son séjour, *Marguerite* entretenoit avec le duc un étroit commerce. Une si grande intimité devint suspecte à *Henri III*; il craignoit que *Marguerite*, belle, engageante, peu avare de prévenances, ne fît à son frère des partisans de tous les calvinistes dont elle étoit environnée. Il résolut donc de lui ôter leur confiance, en la brouillant avec son mari, qui étoit le lien commun de tous ces seigneurs attachés à sa fortune. 1580.

Dans cette intention, *Henri* écrit au roi de *Navarre* que sa femme entretient avec le jeune vicomte de *Turenne* un commerce scandaleux. A la lecture de cette lettre, *Bourbon* se flatte que le roi n'a point été porté à cette confidence par le seul intérêt de l'honneur de son beau-frère. Il en fait part à son épouse, le vicomte en est instruit. Les accusés se défendent, protestent de leur innocence, et rejettent la calom-

1580. nie sur la malice du roi. « Il n'a intention, disent-ils au roi de *Navarre*, « que de vous brouiller avec vos amis, « si vous prêtez l'oreille à ses insinuations. Un de vos meilleurs serviteurs « disgracié sous prétexte de galanterie, « il trouvera moyen de vous faire éloigner tous les autres. Qui sait même « s'il n'a pas avancé cette accusation, « pour avoir une raison spécieuse de « ne point vous délivrer Cahors et les « autres villes promises en dot à sa « sœur? Il n'y a point à hésiter, il « faut le prévenir, et s'en emparer de « gré ou de force ».

Dès ce moment on ne parla plus dans cette cour que de siéges, de batailles, d'entreprises militaires. L'adroite *Marguerite* voulant gagner son époux, et connoissant son foible, adoucit cette sévérité qui le forçoit de se tenir dans les bornes de la bienséance. Ses filles s'humanisèrent. Les autres dames, à l'instigation de la reine, échauffèrent le courage des guerriers qui leur étoient attachés, et inspirèrent le desir des combats à cette jeunesse qu'elles endormoient auparavant dans le sein de la volupté.

En même-temps, le duc d'*Anjou*

:rivit qu'on se mit en campagne, et 1580
ı'il répondoit du succès, ou d'une L'autre politique.
ı avantageuse. L'éclat étoit néces-
: à ses desseins. Depuis son retour à
cour, il pressoit le roi de l'aider à se
lre maître de la Flandre, dont les
ıles lui offroient la souveraineté,
peu qu'il fût appuyé de son frère :
le monarque indolent se voyant
n :, appréhendoit d'attirer sur lui
armes d'Espagne, et de voir sa
ʼanquillité troublée, quand même il
e feroit que fermer les yeux sur les dé-
ırches de son frère. Or le duc d'*An-
ju* espéroit qu'en rallumant la guerre
France, *Henri* se prêteroit à tout
ur avoir la paix. Il pressoit donc le
ɔı de *Navarre* de commencer, se
rgeant de l'événement.

Sur sa parole, les pièces d'or, qui Brusques expéditions de tous côtés.
voient être le signal de la rupture,
t envoyées. Presqu'au même jour,
t sous prétexte d'inexécution du traité
: Nérac, le feu de la guerre paroît al-
ıé en différentes parties de la France.
.e roi de *Navarre* se jette dans Cahors ;
y combattit cinq jours et cinq nuits
ıns se reposer, et il ne lui restoit pas un
ıorceau entier de ses habits, quand il
ut assuré sa conquête.

1580. *Condé*, fait pour les aventures périlleuses, de la Fère, ville de son gouvernement de Picardie, où il s'ét déjà fortifié malgré le roi, passe au Pays-Bas, vole en Angleterre, revient en Allemagne; près de rentrer en France, il est arrêté sur la frontière de Savoie, volé et dépouillé, sans être reconnu. Il échappe enfin, et se met à la tête des calvinistes de Languedoc.

Le roi se met en défense, et négocie.

Le roi, très-étonné de tous ces mouvemens, en demande la cause, envoie couriers sur couriers, prie sa sœur d'appaiser son mari et de l'engager à la paix. *Marguerite* nie d'abord les hostilités, promet ensuite, et amuse son frère. Pendant ce temps les mécontens font des progrès. Enfin *Henri III* s'aperçoit qu'il est trompé; il lève tout d'un coup trois armées. Comme de la part de cette jeunesse bouillante, tout s'étoit conduit sans système, la supériorité des forces fait tourner la chance, et les agresseurs sont repoussés de tous côtés. Alors le duc d'*Anjou* fait l'officieux, et offre à son frère de lui procurer la paix, s'il veut concourir à son entreprise de Flandre : le roi y consent. Sur cette assurance, le duc d'*Anjou*

le en septembre avec les députés 1580.
s Pays-Bas, et part pour Fleix, châ-
a du Périgord, sur la Dordogne,
re Bergerac et Sainte-Foi, où se
irent les parties intéressées.

On f t bientôt d'accord : on ajouta Septième paix de Fleix. 1581.
l t pour la forme au traité de
n , quelques articles peu impor-
faveur des réformés. Tous les
sont à l'avantage du roi de *Navarre*, auquel furent abandonnées, pour six ans, les places de sûreté dont il étoit le maître, et qui entra en possession de la dot de sa femme. On mit les armes bas. Il y eut un édit confirmatif de la convention. Le duc d'*Anjou* s'assura, pour sa guerre, des principaux chefs calvinistes, et revint à Paris en décembre veiller aux préparatifs d'une nouvelle expédition en Flandre.

Le moment paroissoit favorable pour l'exécution. Les principales forces d'Espagne étoient employées, sous le duc d'*Albe*, à la conquête du Portugal, que la mort du roi *dom Sébastien*, avoit livré aux prétentions de divers concurrens. Les Flamands, fatigués d'une longue anarchie, vouloient un Espérance du duc d'Anjou.

1581. prince, et nul ne pouvoit prendı titre plus utilement pour eux, duc d'*Anjou*. Il étoit assuré d cours de l'Angleterre, et peut-êtr toutes ses forces, si le mariage jeté entre *Elisabeth* et lui réuss Du côté de la France, tant que dureroit, il pouvoit compter su calvinistes. Les circonstances lui mirent d'en former une armée d mille fantassins et de quatre mille vaux, avec laquelle il délivra Cam assiégée par *Alexandre Farnèse*, et para de l'Ecluse et de Cateau-Can sis. Il n'y avoit que le roi, son fr dont il ne pouvoit se promettre l coup d'aide, tant à cause de la f politique qui lui faisoit toujours c dre de choquer le conseil d'Espa que parce que les profusions éno de ce monarque le mettoient d'état de seconder une si belle e prise.

Profusions du roi en faveur de ses nouveaux favoris.

De Thou, liv. 24.

Davila, livre 6.

Accoutumé à être gouverné foible prince, après la perte de s voris, ne tarda pas à en faire de veaux. Les prodigalités qui av attiré aux autres l'indignation publi excitèrent les mêmes murmures co

-ci. *Henri* maria *Joyeuse* à la sœur 1581.
reine, et fit pour cette noce des
ses plus que royales. Il acheta à
alette la terre d'Epernon, et lui
d'avance en argent la dot de la
qu'il lui destinoit. Le moins à
fut *François d'Epinay*, sieur
int-Luc, que le roi maria peu
nt, mais avec grand éclat, à
de Cossé, fille du fameux ma-
de *Brissac*. Ce mariage pro-
t un événement auquel le roi ne
it pas, et qui lui fit perdre son
ri.

'histoire s'abstient de prononcer
nre d'attachement qui entraî-
Henri vers ses favoris ; mais elle
ut se dispenser de dire que l'af-
n désordonnée qu'il leur témoi-
en public, avoit blessé les regards
la multitude, et fait naître des
ons injurieux qui flétrissoient éga-
it le prince et ses amis. La femme
Saint-Luc vit avec peine son jeune
ux livré à une société qui le désho-
roit aux yeux du public, quoique
enri en fût le chef : mais les liens
més par un roi ne se rompent point
is risque. *Saint-Luc* le fit sentir à sa

Sa folle amitié pour eux.

1581. femme, qui conçut le projet de dégoû-
ter le monarque lui-même de sa c[on]duite.

Ses fausses idées sur la religion.

On doit cette justice à *Henri III*, que ses excès n'étoient jamais sans remords qui marquent du respect [pour] la religion, et qui donnent des es[pé]rances de retour. Voluptueux par tem[pé]rament, il se livroit sans ménag[ement] aux plaisirs; mais bientôt la satiété [le] ramenoit au repentir, et par u[ne] suite nécessaire, à des résolutio[ns] sages pour l'avenir. C'étoit le mo[ment] qu'auroit dû prendre un direct[eur] éclairé, pour lui faire connoître et graver dans son cœur les grandes véri-tés de la religion, dont il n'avoit ja-mais été assez instruit: mais dans ces instans d'un trouble qui pouvoit de[ve]nir si salutaire, il ne trouvoit que trop de conducteurs complaisans et intéres-sés, qui, ou craignoient de l'offenser, ou, s'ils l'épouvantoient quelquefois par la vue des jugemens de Dieu, lui laissoient croire que de simples actes extérieurs de pénitence, sans conver-sion du cœur, suffisoient pour appaiser la colère divine.

De là ce mélange bizarre de proces-

de cavalcades, de courses noc- 1581.
et de retraites dans les couvens,
conversations licentieuses et de liai-
ec des religieux austères. Après
r quitté un habit efféminé et des
ir immodestes, il portoit sur le
c pénitent, une discipline attachée
nture, et un chapelet de têtes
ort au côté; appareil de dévotion
conduite démentoit bientôt,
appareil qui, du moins dans le
ucement des désordres, tenoit à
ques desirs de conversion, qu'on
oit pu rendre plus efficaces. C'est ce
tenta *Saint-Luc*, à l'instigation de
ime.

U nuit qu'il étoit couché dans un t attenant à la chambre du prince, une sarbacane au chevet du , et lui prononça, dans son premier , comme de la part de Dieu, n aces les plus terribles, s'il ne oit pas de ses égaremens. *Henri* eille tout-à-coup, prête l'oreille n'entendant plus rien, croit que un songe et se rendort. *Saint-* répète les mêmes menaces. *Henri*, bien convaincu qu'il ne rêve , s'abandonne le reste de la nuit

Aventure de la sarbacane.

1581. aux plus tristes réflexions, et se lé
l'inquiétude et l'effroi peints sur
visage.

Les courtisans s'en aperçoivent,
ne savent qu'imaginer. *Saint-Luc* p
roît aussi embarassé que les autr
Faisant néanmoins semblant de s'e
hardir, il approche du roi, et lui
que la même nuit il a vu en songe
ange avec un visage sévère, qui
menacé d'une ruine inévitable et pr
chaine, s'il ne renonçoit à ses égar
mens, et s'il n'engageoit le roi à cha
ger de vie. Soulagé par cette ouvertur
Henri lui fait-part à son tour de
qu'il a entendu, lui ordonne le secre
promet de profiter de ces avertiss
mens célestes, et commence à effectu
sa promesse.

Les favoris furent très-étonnés
ce changement, et cherchèrent à en p
nétrer les causes. *Villequier*, minist
des plaisirs du roi, s'y employa pl
que les autres, par la raison que s
crédit devoit nécessairement souffri
si le monarque changeoit de conduit
Il vint enfin à bout de tirer le secr
de *Saint-Luc*, et le révéla aussitôt a
roi. Ce prince, irrité de ce que

favori avoit voulu abuser de sa cré- 1581.
dulité, en auroit tiré vengeance, si *Saint-Luc*, averti à temps, ne se fût sauvé à Brouage, dont il étoit gouverneur, et où il n'arriva qu'une heure avant celui que *Henri* envoyoit pour s'emparer de la place.

Il dut son salut à l'attention du duc de *Guise*, qui, par ses affidés, étoit ponctuellement instruit de tout ce qui se passoit. Il prévint *Saint-Luc* sur ce qu'on méditoit contre lui, persuadé qu'un avis si important lui acquerroit un ami, dont il se serviroit au besoin. Telle étoit alors la politique de ce duc: épier les fautes du roi pour en profiter; obliger tout le monde, sur-tout les disgraciés, et ne point paroître, quoique mêlé dans toutes les affaires. Néanmoins, en examinant de près sa conduite, on découvroit sans peine qu'il étoit le mobile secret de presque toutes les intrigues. Aussi le roi, qui s'en défioit, le tenoit à l'écart tant qu'il pouvoit.

Politique du duc de Guise.

Forcé d'avoir une armée sur pied, pour faire exécuter ses différens édits, *Henri* ne voulut point mettre à la tête le duc de *Guise*, quoiqu'il en fût

Celle du roi bien inférieure.

1582.

De Thou, liv. 75.

1582. Davila, l. 6.

vivement sollicité : mais par égard pour les catholiques, dont les *Lorrains* étoient singulièrement aimés, il donna le commandement au duc de *Mayenne*, comme plus modéré et moins hautain. Tout ce que le monarque gagna à cette conduite, fut de conserver à sa cour un homme plein de ruses, adroit à profiter de tous ses avantages, qui par des manières insinuantes et une conduite toujours égale, bien différente de celle du roi, lui enlevoit l'estime de ses peuples, et sur-tout la confiance du clergé, fort mécontent des priviléges accordés aux calvinistes par les derniers édits.

Il se brouille avec le clergé.

Il y avoit une espèce de lutte entre les partis opposés. Chacun demandoit beaucoup plus que les circonstances et le desir d'entretenir la paix ne permettoient d'accorder. Les catholiques desiroient ardemment la publication du concile de Trente, espérant que ses décisions, une fois connues, deviendroient une barrière sûre contre les innovations. Le roi craignoit au contraire de fournir par-là aux calvinistes un nouveau prétexte de révoltes. Dans cet embaras, quelquefois il faisoit des remontrances douces au clergé, quelquefois il le reprenoit avec aigreur.

La patience lui échappoit, sur-tout quand on prétendoit lui faire acheter par des concessions extraordinaires l'argent qu'il demandoit (1). Il ne pouvoit alors cacher son indignation. On payoit, dans la crainte d'exciter sa colère; mais il restoit toujours un fond de mécontentement qui éclatoit en murmures. Le duc de *Guise*, attentif à tout ce qui pouvoit favoriser ses desseins, entroit avec une sensibilité apparente et tous les dehors d'un zèle de religion, dans les peines du clergé qu'il plaignoit, et dont il gagnoit ainsi la confiance : conduite adroite qui le lioit avec Rome, avec l'Espagne, et qui le rendoit le centre nécessaire des projets des deux cours. 1582.

Celle de Rome n'en avoit point d'autre que de soutenir la religion catho- Le duc d'Anjou nommé duc de Brabant.

(1) Le clergé demanda cette année au roi, qu'il abdiquât le droit de nommer aux évêchés, et qu'il rétablît les élections. *Si les élections avoient eu lieu*, répondit-il fort ému, *beaucoup d'entre vous, qui combattent pour elles avec tant de chaleur, ne paroîtroient pas revêtus de cette dignité.*

1582. lique en France. *Philippe II* affectoit la même pureté d'intention; mais se soucioit moins d'empêcher les progrès du calvinisme, que de susciter des troubles dans le royaume, pour mettre le roi hors d'état de donner des secours aux Flamands et au duc d'*Anjou*, qui venoit d'être couronné *duc de Brabant* et *comte de Flandre*.

Ses affaires prennent un heureux tour.

Son entreprise donna d'abord les espérances les plus flatteuses. Il vit les grands comme le peuple, unis de vœux et d'intérêt, lui jurer une fidélité d'autant moins suspecte, qu'ils la regardoient comme nécessaire à leur bonheur. *Elisabeth*, reine d'Angleterre, soit goût, soit politique, permit qu'on traitât son mariage avec le duc. Dans un séjour qu'il avoit fait à Londres, à la fin de l'année précédente et au commencement de celle-ci, elle alla jusqu'à lui donner publiquement un anneau, comme gage de sa foi, et à recevoir celui du prince, qu'elle mit à son doigt.

Dépit des Espagnols.

Journal, de Henri III.

Busbec. lett. 11.

Les calvinistes de France, et beaucoup d'Allemands, coururent s'enrôler sous ses drapeaux. Les catholiques mêmes prenoient parti dans ses troupes,

pour le seul plaisir de voir humilier les Espagnols, dont les rodomontades révoltoient tout le monde. Rien ne prouve mieux le triste état de leurs affaires en Flandre, que les noires intrigues dont le désespoir et l'impuissance les rendirent coupables.

1582. *Mém. de Villeroy*, t. 1 page 21. *Vie de De Thou*, t. 11, p. 53.

Conjuration de Salcède.

Personne ne doute que les divers complots tramés en Angleterre, complots qui menaçoient du poison et du poignard, la reine, les ministres et les principaux seigneurs, n'aient été l'ouvrage du conseil d'Espagne. Le premier assassin qui blessa le prince d'*Orange* d'un coup de pistolet, étoit certainement un émissaire de cette cour. Enfin ce fut *Philippe* qui, de concert avec le duc de *Guise*, imagina la fameuse conjuration de *Salcède*.

De pareils monstres ne méritent point la peine qu'on prend quelquefois à vouloir découvrir les motifs qui les ont fait agir. Presque tous ne sont que des scélérats aveuglés par des crimes précédens, et qui, s'imaginant devenir des personnages importans, ne s'aperçoivent pas qu'ils sont sacrifiés par des hommes plus habiles et plus méchans qu'eux. *Salcède* étoit un gentilhomme

1582. débauché, perdu de dettes, condamné à mort pour fausse monnoie, et à qui le duc de *Guise* avoit obtenu grâce. On sera peut-être surpris que *Salcède* et *Guise* aient pu prendre confiance l'un à l'autre. Le premier, étant fils d'un gouverneur de *Vic*, qui, quoique bon catholique, fut, à la Saint-Barthélemi, puni par les *Guises* comme ennemi de leur maison; et le second, chef de cette maison impérieuse, qui n'oublioit jamais une insulte, sur-tout quand elle pouvoit porter atteinte à son crédit. Mais on sait qu'une passion à satisfaire applanit toutes les difficultés. Le duc de *Guise* étoit ambitieux. Il trouva dans *Salcède* un homme intrépide, sans mœurs et sans principes, capable de tout entreprendre: il le prévint de politesse et de confidence. *Salcède* fut flatté; il se promit des honneurs et des richesses. C'en fut assez pour lui fermer les yeux sur le péril de l'entreprise.

Si l'on en croit sa déposition, écrite toute entière et signée de sa main, rétractée ensuite, affirmée de nouveau et désavouée dans le dernier supplice, il étoit question d'allumer en même-

temps le feu de la guerre par tout le royaume, pour embarasser *Henri III*, et l'empêcher d'envoyer en Flandre des secours à son frère. On étoit sûr, disoit *Salcède*, des provinces de Picardie, de Champagne, de Bourgogne, du Cotentin et de la Bretagne. Les troupes du pape, jointes à celles de Savoie, devoient fondre en France par le Lyonnais, et les Espagnols par deux endroits, du côté des Pyrénées. Le rôle de *Salcède*, rôle dans l'exécution duquel il fut arrêté, étoit d'aller trouver le duc d'*Anjou* avec un régiment de soldats affidés, de lui offrir ses services, de gagner sa confiance, et d'obtenir de lui le commandement de quelque place frontière, comme Dunkerque, pour la livrer ensuite aux *Guises*. Ceux-ci comptoient forcer le roi, effrayé par ce soulevement général, de les mettre à la tête de ses armées, ensuite lui faire la loi à lui-même, et empêcher le duc d'*Anjou* de rentrer en France, pour le faire périr en Flandre, sans secours, accablé par toutes les forces espagnoles.

1582.

Du reste, *Salcède* nia constamment d'avoir jamais eu dessein d'attenter à la vie ou à la liberté du duc

1582. d'*Anjou ;* mais il avoua d'autres trahisons, comme d'avoir fait plusieurs fois le métier d'espion, entretenant commerce avec le conseil d'Espagne, allant sur les lieux s'assurer par lui-même des préparatifs de la France, et en donnant avis aux généraux ennemis. Il nommoit parmi les conjurés ce qu'il y avoit de plus distingué entre les courtisans et les ministres de France; presque tous les gouverneurs de provinces et des villes considérables, et jusqu'à des favoris du roi. Il leur prêtoit l'affreux projet de mettre *Henri* en prison, de se défaire du duc d'*Anjou*, et d'exterminer la famille royale. Le cardinal de *Pellevé* étoit, disoit *Salcède*, l'agent de cette ligue auprès du pape.

Salcède Bien des choses se contredisoient dans cette déposition; mais il en résultoit toujours l'indice certain d'une conjuration redoutable. Le duc d'*Anjou*, qui avoit fait arrêter *Salcède* en Flandre, frappé de ces horreurs, ne crut pas devoir les laisser ignorer au roi. On reconnoît ici la fausse politique de *Henri III ;* il regarda d'abord cet avis comme une ruse de son frère, pour tirer de lui des secours plus abondans,

ous prétexte du danger où ils se trou- 1582.
oient tous les deux. Pour ne point
oubler sa tranquillité et ses plaisirs,
étoit déterminé à n'en rien croire, et
ième à ne point faire de recherches;
iais le duc lui envoya le coupable.
Ienri l'interrogea lui-même. *Salcède*
ia tout ce qu'il avoit écrit de sa main
t répété en prison devant deux députés
u roi. A la question il avoua de nou-
ı; mais il se rétracta ensuite, et
sta dans sa rétractation jusqu'à sa
nort, qui fut celle des criminels de
èse-majesté.

On étouffe l'affaire.

Pendant et après le procès, il n'y
t point d'informations, point de per-
juisitions, point de confrontations des
ccusés, du moins des plus suspects. Le
nt *de Thou* conseilloit de garder
e ci iinel, afin de le faire parler à
s e qu'on déconvriroit des traces
complot; mais trop de personnes
oient intéressées à son silence (1).

(1) Sully rac onte, dans le deuxième volume
e ses *Mémoires*, livre 5, page 129, que
ède accusa monsieur de *Villeroi*, *qu'il*
it tout ce qu'il peut pour se justifier, *et*

1582. On conseilla au roi de se débarasser d'un scélérat, dont la vie ne faisoit que troubler sa tranquillité, et inquiéter nombre de gens que la crainte portoit au désespoir; au lieu que l'indulgence du roi, et son attention à soustraire les preuves de leur crime, les rameneroient sans doute au devoir, s'ils s'en étoient écartés. On verra par les fureurs de la ligue, affreuse tragédie dont la conjuration de *Salcède* est comme le premier acte, combien ce lâche conseil fut pernicieux au malheureux *Henri*. Il le suivit, parce qu'il favorisoit son aversion pour les affaires et son goût pour les plaisirs, et *Salcède*, en conséquence, fut livré au supplice.

Expédition des Français aux Açores.

Au reste, si *Philippe* inquiétoit le roi par ses menées sourdes; il ne faisoit que rendre la pareille à la France, qui le traversoit de la même manière, et même assez ouvertement en Flandre et en Portugal. *Catherine*, qui avoit for-

---

que finalement s'étant assez mal défendu, il appelle Dieu et les anges pour témoins de son innocence, desquels on n'a point nouvelles qu'ils soient encore arrivés.

é d'abord de son chef des préten- 1582.
ions insoutenables sur ce dernier
oyaume, se réduisit alors à aider *An-
oine*, prieur de *Crato*, fils naturel de
Louis de Beja, frère du cardinal
Henri, dernier roi de ce pays. Le
prieur, obligé de fuir, s'étoit retiré en
France, où on lui donna soixante vais-
seaux et six mille hommes, avec les-
quels il se mit en possession des îles
Açores. Mais la discipline manquoit
dans cette armée, presqu'entièrement
composée de volontaires. La flotte
ayant été attaquée par le marquis de
Ste.-Croix, une partie seulement prit
part au combat. *Philippe Strozzi*, fils
du maréchal de ce nom, qui la com-
mandoit, blessé au genou, tomba au
pouvoir du marquis, avec un grand
nombre des siens. Celui-ci, sourd aux
sollicitations de ses propres officiers,
fit pendre tous ses prisonniers, et jus-
qu'au prêtre français qui les exhortoit,
comme pirates et fauteurs de rebelles
qui faisoient la guerre à son maître,
sans l'aveu de leur prince. *Strozzi*, leur
chef ne fut point épargné; il fut massacré
à coups de hallebarde, par les ordres
de l'espagnol, et son corps fut jeté à la

1582. mer. Le reste de la flotte regagna la France.

Excès des predicateurs.

1583.

De Thou, liv. 77 et 78.

Davila, livre 6.

Journ. de Henri III.

Le roi, cependant, continuoit à vivre au milieu de ses ennemis, comme s'il ne les eût pas cru tels, ou comme s'il n'en eût eu rien à craindre; sans mesures, sans précautions, leur donnant même lieu de fortifier cette trame, tant par la première impunité, que par les fautes et les imprudences perpétuelles qui lui échappoient. Il seroit ennuyeux de remettre toujours sous les yeux du lecteur, les dévotions bizarres de *Henri III*, les longues processions dans lesquelles il traînoit après lui, princes, ministres, cardinaux, couverts du sac de pénitent; ses pélerinages à Chartres et ailleurs, pour avoir des enfans; ses retraites aux Minimes et aux Feuillans, qu'il prêchoit lui-même en chapitre. Ce qu'on peut ajouter à ce que nous avons déjà dit, c'est qu'au plaisir du spectacle, qui faisoit ordinairement agir le roi, il commença cette année, et continua jusqu'à la fin de sa vie, à joindre le desir de persuader les peuples de son attachement à la religion catholique. Mais les factieux lui ôtèrent bientôt cette ressource,

en faisant parler les prédicateurs, qui tantôt par des invectives, tantôt par des bons mots indignes de la chaire, lui ôtèrent tout le fruit de cet appareil. 1583.

Patience du roi.

Le roi n'opposa à ces insultes que quelques réprimandes, ou autres légers châtimens peu capables d'arrêter l'enthousiasme, qui, dirigé en secret par les *Guises*, gagnoit de tous côtés. Il ne fut pas plus ferme à l'égard de *François de Rosières*, archidiacre de Toul, auteur d'un livre plein de calomnies contre les descendans de *Hugues Capet*, et contre le roi lui même. Non-seulement *Henri* pardonna à l'auteur; mais il permit que la flétrissure du livre fût tenue secrète, en considération des *Guises*, qui se donnèrent beaucoup de mouvement pour obtenir cette grâce, de peur que le déshonneur de la condamnation ne retombât sur la maison de Lorraine, dont cet ouvrage contenoit les prétentions au trône; foiblesse bien dangereuse dans ces circonstances. Il falloit ou ignorer cet attentat, ou le punir plus sévèrement.

Offense faite à la reine Marguerite par son frère.

Mais le roi, mon frère, dit amèrement la reine *Marguerite*, dans ses mémoires, *n'avoit de courage que*

1583. *contre les femmes*. Elle en fit elle-même dans ce temps une fâcheuse expérience. Après la guerre des *Amoureux*, cette princesse revint à la cour de France. Trop aimée du duc de *Guise*, étroitement liée avec le duc d'*Anjou*, son frère, dont le roi étoit jaloux, *Marguerite* devint suspecte au roi. Il rechercha sa conduite, et crut y découvrir des taches déshonorantes pour son mari et la maison royale. Au lieu de la renvoyer simplement de la cour, théâtre trop exposé pour ses désordres, *Henri* fit un éclat qui ne pouvoit servir qu'à satisfaire quelque vengeance particulière.

Busbec, liv. 23.
Mém. de la Ligue, t. 1, page 544.
Journal de Henri III.
Amours de Henri IV, p. 26.
Mém. de Mornay.
De Bouillon, page 325.
De Sully, tome 1.

Son mari la redemandoit depuis quelque temps : le roi fit semblant de se rendre aux instances de son beau-frère ; mais à peine étoit-elle en route, qu'il envoya après elle des archers de sa garde. Ils l'arrêtent au milieu du chemin, fouillent sa litière, démasquent ses femmes sous le prétexte de voir s'il n'y a point d'hommes parmi elles, en emmènent deux prisonnières, et traitent fort mal les autres.

Elle reste deshonorée et oubliée.

Elle se plaignit hautement de cet affront. Le roi son mari en demanda

justice par des envoyés exprès. *Henri* ne voulut ni la condamner, ni la justifier. Il refusa toujours de s'expliquer ; prétendant que cette aventure devoit être regardée comme une querelle de frère à sœur. Des affaires plus importantes empêchèrent le roi de *Navarre* de faire d'autres instances, et *Marguerite* déshonorée, n'osant retourner auprès de son époux, alla cacher sa honte et y mettre le comble dans des châteaux écartés, où elle crut pouvoir se livrer plus librement à ses penchans. Depuis cet époque, ce qu'un historien peut faire de plus avantageux pour elle, c'est de n'en plus parler. 1583.

Contrariétés entre les lois de Henri et sa conduite.

Code Henri.

Journal de Henri III.

Busbec, lett. 29.

Tout se tient dans le systême politique. Souvent les révolutions les plus étonnantes viennent, par un enchaînement successif, de causes bien éloignées de leurs effets. Personne n'approuvoit sans doute les déréglemens de *Marguerite*, mais bien des gens, même les plus sensés, trouvèrent mauvais qu'une reine, sœur du roi, et presque le dernier rejeton de la famille royale, eût été traitée si injurieusement. Les femmes sur-tout, déjà aigries contre *Henri*, le détestèrent sans retour,

1583. quand elles virent que prodiguant à ses favoris les parures de leur sexe, il les dépouilloit elles-mêmes de leurs ornemens par des édits contre le luxe: édits qui furent si sévèrement exécutés, qu'on arrêta à Paris en pleine rue, et qu'on traîna en prison des femmes de qualité, pour avoir porté les étoffes ou les bijoux interdits.

Indignation des peuples contre le luxe et les divertissemens du roi.

On voyoit avec indignation que le roi, en même-temps qu'il prescrivoit à ses sujets cette épargne forcée, augmentoit lui-même ses dépenses, grossissoit sa garde, introduisoit à sa cour un faste inconnu, et s'occupoit sérieusement du projet d'adopter le cérémonial de la cour d'Angleterre, beaucoup plus pompeux alors que celui de France. Chaque jour *Henri* donnoit des édits bursaux, qu'il faisoit recevoir par force dans des lits de justice. Il créoit aussi une infinité de charges inutiles, dont il abandonnoit les provisions à ses mignons, et ceux-ci à leurs tailleurs, cuisiniers et parfumeurs. Enfin il étoit difficile de ne point éclater, en voyant un roi de France s'avilir jusqu'à faire parade publiquement de goûts puérils et d'amusemens ridicules, pen-

nt qu'il y avoit dans l'état une fer- 1585.
ɛntation qui présageoit les plus fu-
stes mouvemens.

Tous les partis négocioient, non Négociations
ɪur prévenir les troubles, mais pour générales.
tirer avantage. Le duc de *Joyeuse*, 1584.
ıne favori, se mit en tête de se faire *De Thou*,
réer par le pape pour le chef des l. 79, et 81.
holiques, au préjudice du duc de *Davila*,
uise. De l'aveu du roi, qui se prêta à l. 6, et 7.
; projet, dans l'espérance de substi- *Mém. de*
son favori au duc, *Joyeuse* *la Ligue*, t. 1,
ut pour Rome avec un train magni- page 533.
ue; il y fit ses propositions et ses *De Mornay*,
li, qui furent reçues très-froidement. page 74.
voulut aussi décrier *Damville*, *Discours de*
ɔuverneur du Languedoc, connu à *ce qui se passa*
ɛtte époque sous le nom du maréchal *au cabinet du*
e *Montmorenci*, par suite de la mort *roi de Navarre*.
e *François*, son aîné, arrivée en *Boute feu*
579. Il le représenta comme fauteur *des calvinistes*.
'hérétiques, et demanda au pape des *De Sully*,
ɔrces pour le supplanter; mais ses page 191.
alomnies ne furent payées que d'in-
ifférence.

Montmorenci, ainsi attaqué, traita
vec le roi de *Navarre*, pour se soute-
ir. Celui-ci envoya en Angleterre et
n Allemagne, solliciter des secours

1584. contre les complots des princes lorrains, prêts à éclater. *Guise* resserroit de son côté les nœuds qui l'unissoient depuis long temps avec l'Espagne, et donnoit pour prétexte de ses engagemens avec une puissance étrangère, la nécessité de défendre la religion catholique.

Mais uniquement attentif à ses intérêts, en même temps qu'il prétextoit aussi son zèle pour la religion, *Philippe* offroit au roi de *Navarre* et aux calvinistes de l'argent et des troupes, pour renouveler la guerre en France, et empêcher *Henri* de secourir les Flamands. Il prit pour faire ses offres, le moment où il supposa *Bourbon* irrité de l'affront fait à sa femme. L'Espagnol proposoit à *Henri* de rompre son mariage avec une épouse déshonorée, de lui donner l'infante sa fille, et d'épouser lui-même la princesse de *Navarre*. *Vous ne voulez pas*, dirent les négociateurs espagnols à *Mornay*, chargé d'écouter leurs propositions, *eh bien! vous ne savez ce que vous faites de nous refuser : nos marchands sont prêts*. Mot qui décèle, à ne s'y pas tromper, les motifs de la

ie, et les ressorts cachés qui l'ont 1584.
tenue si long-temps.

Il y avoit encore d'autres négocia-
s particulières sur le tapis, savoir,
la reine mère avec le duc de *Lor-*
ne, qu'elle auroit voulu élever au
judice de la branche de *Guise*; du
de *Lorraine* lui-même avec le roi
avarre, dont il souhaitoit obte-
la sœur pour un de ses fils; du
uc de *Savoie* avec le même prince,
ır le même sujet; des Flamands avec
cour de France; enfin des *Guises*
le cardinal de *Bourbon*, oncle
roi de *Navarre*, qui croyoit ou
ıoit de croire qu'arrivant la mort
auc d'*Anjou*, il devoit être reconnu
itier présomptif de la couronne de
ıce, au préjudice de son neveu.

L roi voyoit tout le monde autour Faute du duc d'Anjou en Flandre.
lui prendre des assurances, et seul
ne s'inquiétoit de rien. La mort du
: d'*Anjou* son frère, qui n'avoit pas
ɔre atteint trente ans, le surprit
lans cette inaction. Ce jeune prince,
ré à des conseils téméraires, avoit vu
ııée précédente, et après les plus
;aux commencemens, ses espérances
évanouir, parce qu'il voulut les réaliser

1584. trop tôt. Ses flatteurs lui persua
qu'on abusoit de sa bonté, e
pendant qu'on lui laissoit en app
le titre de la souveraineté, c'é
prince d'*Orange* qui en avoit t
pouvoir. Le duc résolut de se ti
cette espèce de tutelle. Il attaqua
proviste les villes où il n'étoit
maître absolu. Plusieurs se défen
Il fut repoussé lui-même à An
forcé de se retirer.

Sa mort. Cette entreprise, mal concert
fit perdre la confiance des Fla
En vain tenta-t-il de la regagn
les promesses les plus flatteuses: c
ne furent point écoutées, ou c
furent trop tard. Plongé dans
chagrin, d'avoir par sa faute m
tacle à sa fortune, il se renferm
Château-Thierri, ville de son ap
où il ne traîna que quelques m
vie languissante. Les uns discn
mourut de tristesse; les autres du
que lui donnèrent les Espagnol
quels il étoit encore redoutable,
dans son discrédit.

Son caractère. *François*, duc d'*Anjou* étoit v
porté, turbulent; mais il avoit
moyens. Il étoit d'ailleurs plein de

. de candeur et de générosité. Le 1584.
eur des temps le força quelquefois
.éguiser ses pensées; mais jamais il
put soutenir une entreprise qui au-
demandé certain raffinement de
iulation. Il aimoit la gloire: cette
n l'éloigna souvent de son devoir.
'en repentit au lit de la mort, et en
ianda pardon au roi son frère.
Jamais il n'en avoit été sincèrement
, non plus que de la reine sa mère.
outumés à le regarder comme un
ant, ni l'un ni l'autre n'eurent pour
, à mesure qu'il avançoit en âge,
égards convenables à son rang. Le
pit qu'il en conçut, le força souvent
prêter son nom aux factions qui di-
·ent le royaume, afin d'obtenir une
dération qu'on lui refusoit. Il avoit
fin trouvé en Flandre un théâtre di-
de sa bravoure, lorsque peut-être la
usie du prince d'*Orange*, qui avoit
éconduit l'archiduc *Mathias*, mais
certainement sa propre impru-
e lui fit perdre en un instant le fruit
plusieurs années de travaux. Sa
ort, qui arriva un mois précisément
ant celle du prince d'*Orange*, as-
ssiné à Delft par *Baltazar Gérard*,

1584. n'eut aucune influence sur les
de Hollande; mais elle ouvrit en
un vaste champ à ceux qui proj
des troubles, et qui se préparoie
à l'exécution.

La Ligue se fortifie sous le nom du roi.

De Thou, livre 81

Davila, livre 7.

Depuis la paix de Fleix, le ca
ombrageux des calvinistes s'éto
digieusement adouci. Le roi leur
doit peu de grâces, mais il tenoi
tement ses promesses et leur
rendre bonne justice. Ces procéd
quels ils n'étoient plus accou
avoient dissipé les préventions d
sieurs, et fait en quatre ans p
conversions que la voie des arn
les bourreaux, n'en avoient op
quarante. On devoit se croire au
des agitations religieuses qui avoi
solé la France, lorsque l'ambition
de *Guise*, en alarmant de nouv
catholiques sur l'existence futur
religion en France, trouva mo
leur rendre leur funeste activité.
avons vu qu'aux états de Blois, en
le roi, au lieu de détruire la ligu
étoit declaré le chef, expédier
n'auroit pas manqué d'adres
Henri, l'employant, avoit eu
tion de miner sourdement, à l'

ce titre, une cabale dangereuse; mais ne songeoit qu'à parer les inconvénns présens. Le péril étant passé, il conduisit comme si la même crise pouvoit pas revenir, et il laissa forıer sous son nom une faction qui oit bouleverser son royaume. 1584.

Un seul trait de différence peint les ux concurrens, *Henri*, roi de France, *Henri*, duc de Guise. Le premier roissoit à la tête des affaires, par ı rang seul, sans les avoir imaginées, sans les conduire. Le second, n'ayant titre que son mérite, présidoit réellnent à tout, et faisoit mouvoir tous s ressorts. S'il n'avoit pas dressé le plan la ligue, on ne peut douter que ce fût lui qui en pressoit l'exécution, ui mettoit, pour ainsi dire, les armes main des factieux, et cependant il faisoit prier pour les prendre. *On fut*, it un auteur contemporain, *plusrs jours à déterminer le duc de Guise*, *parce que*, disoit-il, *si on me fait dégaîner l'épée contre mon maî-, il faut en jeter le fourreau dans a rivière.*

Le duc de Guise se détermine à agir.

Léreau, mém. de St.-Geneviève.

1585.

Il étoit aussi question de trouver un étexte pour lever des troupes en pleine

On prend le prétexte de la succession au trône.

1585. paix, contre un roi légitime, bien affermi sur son trône. Rien de moins plausible que la raison qu'on imagina, et cependant elle réussit, tant il est vrai que le peuple prévenu peut être poussé aux plus grands excès par les plus foibles moyens ! En dix ans de mariage, le roi n'avoit point eu d'enfans : n il n'étoit point sûr qu'à la fleur de son âge ainsi que son épouse, il dût se voir privé de postérité ; on le supposa néanmoins : on osa même l'assurer ; il se répandit des écrits qui taxoient *Henri* d'impuissance, et qui alarmoient ses sujets sur la succession au trône, comme s'il eût été près de vaquer.

Droit prétendu par le cardinal de Bourbon.

Personne ne doutoit qu'au défaut de la branche de Valois, la couronne ne fût due à la maison de *Bourbon*, issue de *Saint-Louis*, par *Robert*, comte de *Clermont*, son dernier fils. On ne doutoit pas non plus qu'elle n'appartînt à l'héritier en ligne directe, *Henri*, roi de *Navarre* ; mais la religion prétendue réformée, dont il faisoit profession, aliénoit de lui les cœurs des catholiques. C'en fut assez pour faire imaginer à ceux qui vouloient brouiller, de lui opposer un rival. Ils

irent son oncle, le vieux cardinal de 1585.
'ourbon, archevêque de Rouen, le
ernier des frères d'*Antoine de Bour-
on*, père du roi de *Navarre*, et plus
roche héritier du trône que son neveu,
la représentation n'avoit pas lieu.

Il n'est pas sûr que ce prélat ait été lui- Cayet, t. I.
ıême persuadé de son prétendu droit.
'ayet rapporte qu'un de ses plus fidèles
iteurs l'excitant à quitter le parti
es *Guises*, dont le but étoit de ruiner
a maison, le cardinal répondit : *Je
: suis point accordé à ces gens-ci
s raison; penses-tu que je ne sache
s bien qu'ils en veulent à la maison
le Bourbon? pour le moins, tandis
que je suis avec eux, c'est toujours
Bourbon qu'ils reconnoissent. Le roi
le* Navarre *mon neveu, cependant,
'era sa fortune. Le roi et la reine sa-
vent bien mon intention.*

Charles de Bourbon soutint néan- Appât que le duc de Guise lui présente.
oins d'abord toutes ses prétentions
ec toute la chaleur d'un homme con-
vaincu : mais comme il étoit inconstant
et léger, il peut se faire que séduit dans
un temps, il se soit détrompé dans
un autre; sur-tout lorsque son nom
étant devenu moins nécessaire au sou-

1585. tien de la ligue, des flatteurs c
mencèrent à brûler moins d'encens
vant l'idole de sa royauté. Dans les c
mencemens ils eurent l'adresse d'en l
à ses yeux un être réel, auqu
vieux prélat sacrifia jusqu'à ses s
pules. On lui parla d'une dispense p
lui faire épouser la veuve du du
Montpensier, *Catherine de Lorra*
princesse qui fit depuis éclater tan
fureur contre *Henri III*; et le v
cardinal y prêta l'oreille.

Ruses par lesquelles il gagna les autres à la Ligue.

Ainsi le duc de *Guise* avoit un a
prêt pour chacun de ceux qu'il voi
envelopper dans ses filets. Il per
doit à la reine mère qu'il ne cherch
éloigner du trône le chef des *Bourb*
que pour y placer ses petits-fils, en
du duc de *Lorraine* et de *Claud*
France sa fille. Les courtisans, il
flattoit de l'espérance de les re
nécessaires par la guerre et d'ob
le roi à partager entre eux les fav
qu'il rassembloit toutes sur ses
gnons. Il promettoit à la noblesse
de considération et des préférenc
ceux qui rendroient les premiers
vices; au peuple diminution d
pôts, et au clergé la destruction
toutes les sectes.

Des prédicateurs gagés ou séduits, 1585.
ient valoir en chaire ses promesses.
Jn exposoit aux portes des églises et
x coins des rues des tableaux qui re-
présentoient les supplices, dont on
suj oit que les catholiques étoient
is en Angleterre, et dans les Pays-
s. Ainsi serez-vous traités, disoient
uple des gens apostés, lorsque le
roi de *Navarre* occupera le trône avec
ses hérétiques.

Alarmes qu'il jette dans l'esprit du peuple.

Ces différentes adresses gagnèrent une
finité de partisans à la ligue, dont on
s t signer par-tout des formulaires,
le nom de *sainte union*. Cependant ils ne paroissoient pas encore assez
nombreux au duc de *Guise*, pour faire
un éclat tel que celui de prendre les
mes. Il voulut temporiser; mais le
roi d'Espagne ne le lui permit pas.

Il ne trouve pas la Ligue assez forte pour éclater.

Journal de Henri III.

D'Aubigné, t. 2, liv. 5.

Mém. de Morray.

Villeroi, p. 27.

Tavannes, 510.

Nevers, t. 1 p. 605.

Rohan.

Busbec, livr. 48.

Cayet, t. 1.

Philippe avoit besoin des troubles
de la France, pour empêcher le roi de
courir les Flamands. Ces peuples après
la mort du prince d'*Orange*, dont les
étoient encore fort jeunes, avoient
voyé demander à *Henri* sa protection,
par une célèbre ambassade : ils lui proposoient même de devenir ses sujets.
Les partisans d'Espagne crurent aper-

Le roi d'Espagne exige l'éclat.

1585. cevoir dans *Henri* quelqu'inclination à profiter de ces offres. Ils firent part à *Philippe* de leurs appréhensions. Celui-ci ne trouva pas de meilleur expédient pour se délivrer de ses craintes, que d'occuper *Henri* chez lui. A cet effet, il se lia au commencement de cette année, avec le duc de *Guise* et le cardinal de *Bourbon*, par un traité formel qui excluoit du trône les princes protestans. Le cardinal promettoit, arrivant la mort de *Henri III*, de faire la guerre aux hérétiques, de publier les décrets du concile de Trente, d'aider *Philippe* à reconquérir les Pays-Bas, et enfin de remettre Cambrai au roi d'Espagne, qui, de son côté, s'obligeoit à un subside de cent cinquante mille francs par mois, et à fournir le nombre de troupes nécessaires pour soutenir les efforts de la ligue. Le traité étoit à peine conclu qu'il en pressa l'exécution. Il exigea du duc de *Guise* un éclat, et lui en imposa même la nécessisé, en le menaçant, disent quelques historiens, de remettre au roi de France les originaux de ses traités avec l'Espagne, et de l'abandonner à sa discrétion.

Le premier crime, comme il arrive

l'ordinaire, força le duc au second. 1585.
Entraîné par les circonstances, il n'eut que le temps de faire précéder de quelques formalités l'éclat qu'il préparoit.

Premiers efforts de la Ligue et huitième guerre.

s n instigation, le cardinal de *Bour*- se retire dans son diocèse de Rouen. Une députation solennelle de la noblesse de Picardie, députation concertée, va l'inviter à passer dans cette province, et l'emmène à grandes journées Péronne. Des Suisses et des Reîtres, partie soudoyés de l'argent de l'Espagne, partie levés sur le crédit du chef de l'union, avancent vers les frontières. Des capitaines expérimentés partent pour se mettre à leur tête. *Guise* et ses frères rassemblent autour d'eux la noblesse de Champagne et de Bourgogne. Plusieurs villes se soulèvent, les unes séduites, les autres forcées. Lyon ouvre ses portes aux secours que les révoltés avoient obtenus de la Savoie; Toul et Verdun à ceux que la Lorraine tiroit d'Allemagne. Les ligueurs manquent Marseille et Bordeaux, mais ils se rendent maîtres dans le cœur du royaume, de Bourges, d'Orléans et d'Angers. Enfin la ligue s'établit solidement à Paris.

Depuis long-temps il s'y faisoit des

1585. assemblées clandestines, dans lesquelles on critiquoit la conduite du roi et du ministère. Les premières se tinrent au collège de Fortêt, et dans la suite, aux *Jacobins* de la rue Saint-Honoré. Elles étoient composées de prêtres, et de gens de robe; on y admit par la suite de simples bourgeois. De la censure du gouvernement au desir d'avoir la gloire de le réformer, le pas est glissant : on dit d'abord ce qui devroit se faire, on cherche après les moyens de l'exécuter. Ainsi les principaux de ce conseil secret, devenus peu après les chefs de la formidable faction *des Seize*, passèrent des murmures à des projets généraux, et des projets à des complots moins vagues et plus déterminés.

Origine de la faction des Seize.

Paris devient le centre de la Ligue.

Ils écrivirent dans les principales villes. Ils y firent passer des émissaires, pour y former des assemblées pareilles, et établir une correspondance générale dont Paris seroit le centre. Enfin ils se cotisèrent et amassèrent des armes. Il n'est pas sûr qu'ils aient alors conçu le dessein d'arrêter le roi, mais du moins ce prince en eut peur; et ce fut à cette occasion qu'il se forma une garde de quarante-cinq gentilshommes, *bien appointés, avec bouche en Cour*, qui

avoient ordre de ne le quitter jamais. 1585.

Cette précaution, bonne pour la sûreté de sa personne, ne pourvoyoit pas au salut de l'état. *Henri* crut arrêter ce transport fanatique, par un simple édit qui défendoit les levées d'hommes et les attroupemens; mais on n'en tint aucun compte. A Paris même, sous ses yeux, le roi souffroit que le peuple se familiarisât avec les armes : tolérance toujours dangereuse, sur-tout quand les esprits sont échauffés. *Pasquier* écrivoit à un de ces amis : *Nous sommes maintenant devenus tous guerriers désespérés. Le jour nous gardons les portes, la nuit faisons le guet, patrouilles et sentinelles. Que c'est donc un métier plaisant à ceux qui en sont apprentifs!*

Fermentation qui y règne.

Pasquier, l. 2, let. 3.

A la fin de mars, parut le manifeste de la ligue, donné à Péronne, sous le nom seul du cardinal de *Bourbon*. On s'y étoit sur-tout appliqué à exagérer le danger que couroit la religion catholique, si la branche hérétique des *Bourbons* montoit sur le trône. Le roi répondit foiblement. Les écrits se multiplièrent, sous toutes sortes de titres : *apologies*, *déclarations*, *complaintes*, *protestations*, et autres semblables :

Manifeste de la Ligue, et autres écrits.

1585. tous, en différens termes, ne faisoient que répéter la même chose. Les ligueurs, semblant ne craindre que pour la religion, crioient contre les favoris, demandoient le soulagement des peuples, et affectoient le plus grand désintéressement. Les royalistes tâchoient de justifier le prince et ses courtisans, et de rassurer les catholiques par des promesses. Ils rejetoient tout le malheur des temps sur les factieux qui vouloient la guerre. Le lecteur nous dispensera d'extraire ces pièces faites uniquement pour en imposer à la multitude, et dans lesquelles on ne trouve presque jamais les motifs et le but des chefs. C'est dans les mémoires secrets qu'il faut les chercher, et sur-tout dans les lettres et les aveux échappés aux agens particuliers.

Ses agens les plus zélés.

Jouvenci, histoire de la Société : Rome, 1718, liv. 16 n.° 24, p. 177.

Un des plus actifs étoit le père *Matthieu*, Jésuite. Tout son ordre étoit dévoué à la ligue, au point que l'historien de la société, long-temps après, l'appelle encore *un lien sacré pour défendre la religion*, et qu'il assure que le *P. Edmond Auger*, confesseur de *Henri III*, fut éloigné de la cour par ses supérieurs, parce qu'il détournoit de

toutes ses forces les Français d'entrer dans la ligue. Que ce dévouement vînt de jalousie causée par les faveurs que *Henri* répandoit sur les Feuillans ou autres religieux, où qu'il vînt de pur zèle de religion, peu importoit au duc de *Guise*. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il n'eut jamais de partisans plus fermes, de prédicateurs plus hardis, de coopérateurs plus infatigables : entre autres ce P. Matthieu, qui fut surnommé *le Courrier de la ligue*. Le voyage de Rome n'étoit qu'un jeu pour lui ; sans le moindre besoin essentiel, pour un simple avis à porter ou à recevoir, il passoit les monts, revenoit en France, retournoit en Italie ; toujours prêt à partir, il se multiplioit, pour ainsi dire, par sa diligence.

1585.

Le P. Matthieu, courrier de la Ligue.

L'affaire qui lui donna le plus de peine fut l'association du duc de *Nevers* à la ligue, encore ne réussit-il pas. Le duc vouloit bien en être, mais à condition que le pape l'approuveroit par une bulle, comme s'il y avoit sur la terre quelque autorité qui pût légitimer la révolte des sujets contre leur souverain. Mais telle étoit l'erreur du temps. Instruit de ses scrupules, *Matthieu* part

En manque le but.

Mém. de Nevers, tom. 1, p. 605.

5

1585. pour Rome, et n'en rapporte que des promesses générales d'autoriser cette association par une bulle, quand le temps sera plus favorable. Le duc demande du moins que pour calmer sa conscience, le souverain pontife lui adresse un bref qu'il ne montrera à personne. A cette nouvelle proposition, *Matthieu* révole en Italie, et n'en rapporte encore que des lettres de créance et des discours vagues. C'est da de ces voyages que le Jésuite écrivant au duc, lui proposoit naïvement, comme expédient très-sage, un projet criminel que la ligue chercha toujours à réaliser. *Le pape*, dit-il, *ne trouve pas bon que l'on attente sur la vie du roi, car cela ne peut se faire en bonne conscience; mais, si on pouvoit se saisir de sa personne, et lui donner gens qui le tinssent en bride, et lui donnassent bon conseil, et le lui fissent exécuter, on trouveroit bon cela.* Enfin le duc, rebuté de ces tergiversations, alla lui-même à Rome, s'aboucher avec *Sixte-Quint*, qui venoit de remplacer *Grégoire XIII*; mais, ne trouvant pas apparemment les sûretés que sa conscience exigeoit, il renonça à la ligue.

La cour gagna aussi quelques autres seigneurs, et peut-être, par un peu de fermeté, auroit-elle dissipé tout le complot; mais c'étoit trop demander à *Henri III:* la vue du danger lui cacha les ressources. 1585.

Le roi se laisse épouvanter.

Cayet, t. 1, page 9.

Au fond, les forces des confédérés étoient plus apparentes que réelles. Ils parloient et écrivoient avec hauteur; et, sans examiner, la cour avoit la foiblesse de croire que cette fierté étoit inspirée par la puissance. Cependant leurs troupes se réduisoient à environ mille hommes de cavalerie, presque tous gentilshommes des provinces voisines, prêts à reprendre le chemin de leurs maisons sitôt que l'argent leur manqueroit. Ils avoient peu d'infanterie, et pour toutes finances environ trois cent mille écus, enlevés des recettes royales, qui une fois épuisées ne devoient se remplir de long-temps. Les troupes étrangères n'étoient point arrivées, et mille inconvéniens pouvoient les empêcher de percer en France. Ils comptoient, à la vérité, de leur côté plusieurs villes considérables; mais dans ces villes même, il y avoit un grand nombre de gens

1585. sensés, ennemis des troubles, et qui n'avoient besoin que d'être appuyés pour faire rentrer les autres dans le devoir. Enfin, au pis aller, le roi pouvoit opposer parti à parti, au duc de *Guise* chef des ligueurs, le roi de *Navarre* à la tête des calvinistes. Il hésita : il consulta. C'étoit l'avis de ses meilleurs conseillers; mais il craignit de soulever contre lui, par cette conduite, tous les catholiques, et l'appréhension d'un malheur incertain, qui même en cas d'événement n'étoit pas sans remède, lui fit choisir le dernier moyen que doit prendre un souverain : celui de traiter avec ses sujets, quand ils ont les armes à la main.

Il prend le plus mauvais parti.

Il pria sa mère de se charger de cette négociation : c'étoit ce qu'elle demandoit. On prétend même qu'elle n'avoit pas été fâchée de voir élever une tempête, parce qu'elle se croyoit trop négligée dans le calme. Pour ne point trouver le roi d'Espagne contraire, *Henri* refusa les députés flamands, qui lui offroient la souveraineté de leurs provinces : complaisance qui ne servit à rien. *Philippe* persévéra dans ses mauvaises dispositions contre la France,

et forts de sa protection, autant que de la foiblesse du roi, les ligueurs n'en devinrent que plus audacieux. 1585.

La reine mère s'aboucha donc avec les principaux, à Epernai en Champagne. Soit qu'ils l'eussent épouvantée elle-même par l'ostentation de leurs forces, soit qu'elle inclinât secrètement pour eux, ils n'eurent qu'à demander; ils n'éprouvèrent de la part de la négociatrice, ni objections, ni refus. D'ailleurs qu'auroit-elle fait? Le roi sembloit s'abandonner lui-même. Il ne levoit point de troupes, il ne prenoit aucunes mesures, en cas que la démarche de la reine mère ne réussît pas. C'étoit donc une nécessité de tout accorder, pour empêcher du moins les confédérés de pénétrer jusqu'à Paris, d'où ils n'étoient point éloignés.

Conférence d'Epernai.

En effet, il paroît qu'il n'y eut pas grande discussion. Par un traité conclu le 7 juillet à Nemours, où les conférences avoient été transférées, le roi s'engagea à défendre dans toute l'étendue de son royaume, l'exercice de toute autre religion que de la romaine, sous peine de mort contre les contrevenans; d'ordonner aux ministres de

Traité de Nemours.

1585. sortir dans un mois du royaume, et dans six aux autres sujets calvinistes qui ne voudroient pas changer; de déclarer tous les hérétiques possédant quelques emplois publics, incapables de les exercer, et de casser les chambres mi parties établies en leur faveur. Il promit de plus de redemander les places de sûreté qu'il leur avoit accordées, et de leur faire la guerre en cas de refus.

Outre ces articles, rendus publics par un édit enregistré au parlement dans un lit de justice tenu le 18 juillet, il y en eut deux autres réputés secrets, bien humilians pour la souveraineté. Par le premier, *Henri* s'obligea de payer les troupes étrangères du duc de *Guise;* par le second, de donner à la ligue, comme autrefois aux calvinistes, des places de sûreté, à condition que les garnisons seroient payées des deniers du roi. Ces villes étoient Châlons et Saint-Dizier en Champagne; Soissons, Reims, Rue en Picardie; Dinan et Concarnau en Bretagne, la ville et citadelle de Dijon, le château de Beaune, Toul et Verdun.

Ce qui avoit été publié comme le

ncipal motif de la guerre, savoir, prétentions du cardinal de *Bour-* à la couronne, ne fut point ré- Les ligueurs se contentèrent que le reconnût, non *premier prince du sang*, mais *le plus proche*; tel qu'il étoit en effet en qualité d'oncle du roi de *Navarre*. Ainsi on ne statua rien contre le droit de représentation, avantage que le neveu avoit sur l'oncle, en cas que le trône vînt à vaquer). Le jeune *Bourbon* n'en pré- vit pas moins les peines et les dangers que lui préparoit ce fatal traité de Nemours. « Le roi de *Navarre*, dit l'historien *Matthieu*, parlant un jour au marquis de la *Force* et à moi, de l'extrême regret que son ame conçut de cette paix, dit que pensant à cela profondément, et tenant sa tête appuyée sur sa main, l'appréhension des maux qu'il prévoyoit sur son parti fut telle, qu'elle lui blanchit la moitié de la moustache ». Ses ennemis n'étoient pas us rassurés. Le duc de *Guise* avoua qu'étant allé à Saint-Maur saluer le roi, après le traité de Nemours, lorsqu'il se vit entouré des gardes, à la

1585.

Crainte qu'il inspire.

Cavet, t. 8, page 105.

Leteau ms. de Ste.-Geneviève.

1585. discrétion de son souverain, qu'il avoit si cruellement offensé, *il se crut mort, et son chapeau étoit porté sur la pointe de ses cheveux*. Ainsi l'ambitieux a dans sa vie des momens d'angoisse dont tout l'éclat du succès ne peut le garantir.

Combien cette paix fut utile au duc de Guise.

Le duc de *Guise* avoit obtenu tout ce qu'il pouvoit desirer. Ceux qui prétendent qu'il devoit ne point faire de paix et aller en avant, se trompent. Outre qu'il n'avoit pas beaucoup de troupes, que la faveur des peuples est journalière, et le sort des armes incertain, tant que cette guerre auroit duré, il auroit fallu combattre sous le nom du cardinal de *Bourbon*, pour des intérêts étrangers et sur son seul crédit; au lieu qu'en faisant la paix comme il la fit, il s'assura des villes, des troupes dépendantes de lui seul, de l'argent pour les payer, et un motif de rupture quand il voudroit le faire valoir : savoir, la sûreté de la religion.

Le roi de Navarre par condescendance ne s'y oppose pas

Cayet, t. 1, page 7.

Henri de Navarre avoit prévu ces inconvéniens. Pendant le cours de la négociation, il ne cessa d'avertir *Henri III*, qu'une guerre, même fâcheuse, vaudroit mieux qu'une paix si

ıneste. Ce n'étoit aussi qu'à regret 1585.
ı'il avoit consenti à se tenir dans
ınaction, forcé par les défenses et les
·omesses du roi. Dès le temps de la
ort du duc d'*Anjou*, le roi de
rance adressa à son beau-frère une
:lèbre députation, pour l'engager à
: faire catholique; plusieurs fois depuis
renouvela ses sollicitations. Cette
ɔnversion auroit en effet détruit tout
'un coup les projets de la ligue; mais
: roi de *Navarre* refusa constamment.
roi exigea du moins de lui, qu'il
eroit tranquille: et lorsque *Bour-*
de Nérac, où il tenoit sa cour,
rivoit à *Valois*, que l'indolence dans
uelle il le retenoit étoit ruineuse à
un et à l'autre, et qu'il lui offroit ses
·vices personnels et des troupes:
Laissez les *Guises* porter les pre-
miers coups, lui répondit le foible
Henri, afin qu'on ne nous accuse
pas de troubler la paix du royaume,
et qu'on voie au contraire que ce
sont eux qui veulent la guerre ».
ıvec ce systême, il temporisa si bien,
u'il fut réduit à la triste paix de Ne-
ıours.

Pour le roi de *Navarre*, il fit du

dirent la main. Des pays étran
lui fit passer de petits détachem
soldats, en attendant de plus
troupes : et le même personnag
avoit cru réduit à fuir et à aban
la partie, se vit en état d'attaqu

Henri III se prépare à la guerre contre le roi de Navarre.
Davila, livre 7.

Les choses n'alloient pas si
côté de la ligue. Outre que le r
prêtoit pas volontiers à ses
quand il auroit voulu comme
guerre, suivant les engagemen
avoit pris au traité de Nemours

ssaire, l'argent. Après l'enregis- 1585.
:nt de l'édit qui proscrivoit les
\ınistes, il manda au Louvre le pre-
président du parlement de Paris,
prévôt des marchands, et le doyen de
lise cathédrale, auxquels il joignit le
dinal de *Guise*.

Je suis charmé, leur dit-il, en les rdant d'un air ironique, d'avoir tin suivi les bons conseils qu'on m'a donnés, et de m'être déterminé, à votre sollicitation, à révoquer le dernier édit que j'avois fait en faveur des protestans. J'avoue que j'ai eu de la peine à m'y résoudre; non pas que j'aye moins de zèle qu'un autre pour les intérêts de la religion, mais parce que l'expérience du passé m'avoit appris que j'allois faire une entreprise où je trouverois des obstacles que je ne croyois pas surmontables; mais, puisqu'enfin le sort en est jeté, j'espère qu'assisté des secours et des conseils de tant de braves gens, je pourrai terminer heureusement une guerre si considérable.

Il en marque sa répugnance.

« Pour l'entreprendre et la finir
« avec honneur, j'ai besoin de trois

1585. « armées. L'une restera auprès de moi;
« j'enverrai l'autre en Guienne, et la
« troisième je la destine à marcher sur
« la frontière, pour empêcher les Al-
« lemands d'entrer en France. Car,
« quoi qu'on puisse dire au contraire,
« il est certain qu'ils se disposent à venir
« nous voir. J'ai toujours cru qu'il étoit
« dangereux de révoquer le dernier
« édit, et depuis que la guerre est ré-
« solue, j'y vois encore plus de diffi-
« cultés, et c'est à quoi il faut pour-
« voir de bonne heure; car il ne sera
« pas temps d'y penser quand l'ennemi
« sera à vos portes, et que de vos
« fenêtres vous verrez brûler vos mé-
« tairies et vos moulins, comme cela
« est déjà arrivé autrefois. C'est contre
« mon avis que j'ai entrepris cette
« guerre; mais n'importe, je suis ré-
« solu à n'épargner ni soins ni dé-
« penses pour qu'elle réussisse : et
« puisque vous n'avez pas voulu me
« croire, lorsque je vous ai conseillé
« de ne point penser à rompre la paix,
« il est juste du moins que vous m'ai-
« diez à faire la guerre. Comme ce
« n'est que par vos conseils que je l'ai
« entreprise, je ne prétends pas être le
« seul à en porter tout le faix ».

Puis, se tournant vers *Achilles de [H]arlai*, qui avoit succédé à *Christophe [de] Thou*, son beau-père : « Monsieur le premier président, lui dit-il, je loue votre zèle et celui de vos collègues, qui ont si fort approuvé la révocation de l'édit, et m'ont exhorté si vivement à prendre en main la défense de la religion ; mais aussi je veux bien qu'ils sachent que la guerre ne se fait pas sans argent, et que tant que celle-ci durera, c'est en vain [q]u'ils viendront me rompre la tête au sujet de la suppression de leurs gages. Pour vous, ajouta-t-il, M. le prévôt des marchands, vous devez être persuadé que je n'en ferai pas moins à l'égard des rentes de l'Hôtel-de-Ville. Ainsi assemblez ce matin les bourgeois de ma bonne ville de Paris, et leur déclarez que, puisque la révocation de l'édit leur a fait tant de plaisir, j'espère qu'ils ne seront pas fâchés de me fournir deux cent mille écus d'or, dont j'ai besoin pour cette guerre; car, de « compte fait, je trouve que la dépense « montera à quatre cent mille écus par « mois ». 1585.

1585. Ensuite, s'adressant au cardin
Guise : « Vous voyez, monsieur
« dit-il d'un air irrité, que je
« range, et que de mes revenus,
« à ce que je tirerai des particulie
« puis espérer fournir, pendant le
« mier mois, à l'entretien de
« guerre ; c'est à vous d'avoir soi
« le clergé fasse le reste ; car j
« prétends pas être seul chargé
« fardeau, ni me ruiner pour cel
« ne vous imaginez pas que j'at
« le consentement du pape :
« comme il s'agit d'une guerre d
« ligion, je suis très-persuadé q
« puis en conscience, et que je
« même me servir des revenu
« l'église, et je ne m'en ferai a
« scrupule. C'est sur-tout à la soll
« tion du clergé que je me suis c
« de cette entreprise ; c'est une g
« sainte, ainsi c'est au clergé à la
« tenir ».

Tous vouloient répliquer et fai
remontrances ; mais le roi les inter
pit brusquement : « Il falloit
« m'en croire, leur dit-il d'un to
« téré, et conserver la paix, plutô
« de se mêler de décider la gu

dans une boutique ou dans un chœur; j'appréhende fort que pensant défendre le *prèche*, nous ne mettions la *messe* en grand danger. Au reste, il est question d'effets et non de paroles ». Après ces mots il se retira, ıt confus et en désordre, dit *vıla*, tous ceux à la bourse desels il venoit de déclarer la guerre. 1585.

Les Ligueurs n'en deviennent que plus hardis.

Cette harangue, selon la remarque l'historien de *Thou*, n'aboutit qu'à e connoître les sentimens secrets de *e 'i*. Il en devint plus odieux aux ıoliques zélés, qui vouloient la re, et plus méprisable aux princes orrains, qui étoient l'ame de l'entre-:. « Quand ils eurent une fois comis que ce prince étoit assez foible ur souffrir impunément qu'on ﬁt violence à son autorité, il n'y eut rien qu'ils n'osassent dans la suite ».

Le roi met des troupes sur pied.

Il sembloit que le roi travaillât luiêı : à leur inspirer de l'audace, par déférences qui marquoient plutôt la foiblesse que des égards. Avant mettre en campagne les différens : ps qu'il destinoit contre les Huguenots, il envoya consulter le duc de *Guise* sur les chefs qu'il leur donneroit,

1585. et lui offrir le choix. *Guise* prit le commandement de celui qui devoit repousser les Allemands de la frontière, parce que cette commission l'éloignoit m de la cour, et qu'elle lui promettoit des succès plus éclatans. Il confia au duc de *Mayenne* l'armée qui devoit aller en Guienne contre les *Bourbons*.

Bon mot de la duchesse d'Uzès.

Elle fut la première prête. *Henri* fit précéder par une députation singulière de théologiens, de jurisconsultes et de politiques, pour faire un dernier effort sur le roi de *Navarre*, ce donna lieu au bon mot de *Françoise de Clermont*, veuve d'*Antoine Crussol*, duc d'*Uzès* : *Il faudra bien*, dit elle, *qu'il se convertisse, s'il ne veut pas mourir sans contrition, puisqu'à la suite des confesseurs viennent les bourreaux*.

Neuvième guerre, dite des trois Henris.

Quelqu'efficace que dût être cette mission, les docteurs ne réussirent point à convaincre le roi de *Navarre*, ni à fléchir une ame généreuse, qui ne vouloit pas être amenée par force à la religion; les jurisconsultes n'eurent pas davantage le talent de persuader à *Bourbon* qu'il devoit se laisser prévenir par les Ligueurs, afin de les mettre

dans leur tort, et en vain les politiques se réduisirent à lui demander une conférence avec la reine mère, et qu'en attendant il suspendît les hostilités, et sur-tout la marche des Allemands, qui s'avançoient à son secours; il fut inflexible et se mit en campagne. Ainsi commença la guerre dite *des trois Henris*, savoir, *Henri III* à la tête des royalistes, *Henri de Guise*, chef des ligueurs, et *Henri de Navarre*, chef des Calvinistes. 1585.

Ce fut d'abord un tourbillon qui ravage, et un torrent qui entraîne. *Bourbon*, en moins de deux mois, par lui-même ou par ses lieutenans, ajouta au Languedoc, déjà soumis par un traité, la plus grande partie de la Guienne, du Dauphiné, de la Saintonge, du Poitou; et ses armées pénétrèrent jusqu'en Anjou, sous le commandement du prince de *Condé*. A la vérité elles n'y furent point heureuses, par l'imprudence du chef. Sans places de retraite, sans pont sur la Loire, il osa passer cette grande rivière et se jeter dans le pays ennemi : les communes rassemblées au son du tocsin, suffirent presque seules pour détruire une ar- Exploits rapides du roi d Navarre.

1585. mée florissante. Elle fut contrainte de se disperser. *Condé*, lui onzième, se sauva en Angleterre : mais destiné à tirer toujours avantage de ses disgraces, on le revit, quelque temps après, à la tête d'une petite flotte, descendre à la Rochelle, avec des troupes et de l'argent qu'*Elisabeth* lui prêta, et procurer à son parti des succès qui firent oublier sa défaite.

La Ligue a recours au pape.

Une telle rapidité de conquêtes effraya la ligue ; elle s'en prit au roi, dont la coupable connivence étoit cause, disoit-on, que les sectaires triomphoient, pendant que l'armée du duc de *Mayenne* et les autres corps catholiques, dépourvus de tout et divisés d'opinions, n'osoient paroître en campagne. On résolut d'ôter à *Henri* la ressource de ces subterfuges secrets, ruineux pour le parti, et de le forcer à une conduite décidée. Rien ne parut plus propre à cet effet, qu'un coup d'éclat de la part du Saint-Siége, qui déclarant les *Bourbons* excommuniés, lieroit les mains à leurs plus zélés partisans, au roi lui-même, en lui faisant craindre d'être frappé du même foudre. Il ne fut plus question que d'obtenir

cette bulle de Rome, et l'infatigable Jésuite *Matthieu* partit pour la solliciter.

Dispositions de la cour de Rome.

Mémoires de Nevers, t. 2, page 605.

Le Saint-Siége n'étoit plus occupé par *Grégoire XIII*, pontife pieux et savant, mais plus théologien que politique, qui n'apercevant dans la sainte union que ce qu'on lui faisoit voir, la croyoit nécessaire au soutien de la religion catholique en France. *Sixte V*, son successeur, montant sur le trône pontifical, avec des préventions trop bien fondées contre l'avidité espagnole, fut éclairé par ces mêmes préventions, sur les vrais motifs de la ligue. Le duc de *Nevers*, qui étoit allé le consulter, pour savoir s'il persisteroit dans ce parti, dit qu'il trouva ce pape très-instruit des affaires de France, qu'il l'entendit plusieurs fois plaindre le roi, condamner les factieux, et gémir sur le sort du royaume (1).

Mais il faut apparemment distinguer

(1) Il refusa le secours d'hommes et d'argent que *Grégoire XIII* avoit promis à la Ligue. L'ambassadeur d'Espagne le menaçant, s'il persistoit dans son refus, de le sommer,

1585. dans *Sixte V*, le particulier qui juge des choses sans intérêt, d'avec l'homme public obligé de sacrifier ses propres idées à la nécessité des circonstances; car, malgré son attachement au roi, non-seulement le pape donna cette bulle, dont il prévoyoit les fâcheuses conséquences, mais encore il la soutint avec une hauteur et une opiniâtreté que le foible *Henri III* étoit seul capable de souffrir.

Sixte V fulmine une bulle contre le roi de Navarre.

Ce qu'elle contenoit.

Après un préambule dans lequel *Sixte V* relevoit en termes emphatiques les prérogatives de son siége, il faisoit l'histoire des variations des deux *Bourbons*, qui, élevés d'abord dans l'hérésie de *Calvin*, l'avoient abjurée sous *Charles IX*, et par légèreté ou par malice, étoient revenus aux mêmes erreurs. En conséquence il les traitoit d'hérétiques relaps, d'ennemis de Dieu et de la religion, et comme tels, ils les declaroit déchus de tous les droits et

---

au nom de tous les Catholiques, le fier *Sixte* lui répondit : *Si vous me faites cette sommation, je vous ferai trancher la tête.* Note sur la Sat. Ménipée, page 84.

prérogatives de princes du sang, indignes de succéder jamais à la couronne, de posséder aucune principauté. Il déclaroit aussi les sujets du roi de *Navarre* absous du serment de fidélité, exhortoit le roi très-chrétien, en vertu du serment fait à son sacre, de veiller à l'exécution de cette sentence, et mandoit à tous les évêques et archevêques de la faire publier dans leurs diocèses. 1585.

Elle se répand, mais sans forme légale.

Elle parut et se répandit avec la plus grande rapidité, vantée par les ligueurs dans les conversations, louée en chaire par des allusions claires, quoiqu'indirectes; mais elle ne fut point revêtue des formalités qui donnent en France de l'autorité à ces sortes de décrets. *Henri*, qui auroit dû la supprimer, fit comme s'il l'ignoroit. Il se contenta de faire quelques représentations au pape et quelques tentatives pour suspendre l'arrivée d'un nonce, dont les intentions secrètes lui étoient suspectes. *Sixte* tint ferme, le nonce vint; mais, soit qu'il fût naturellement doux, soit que ses instructions particulières lui prescrivissent d'aller bride en main, il mit dans sa conduite plus de modération qu'on n'en avoit espéré.

1585.

Les Bourbons en appelent.

Les *Bourbons* ne furent pas si patiens. Bravant le pape jusque sur son trône, ils firent afficher aux portes du Vatican une protestation contre sa sentence. Ils y disoient : Qu'en les traitant d'hérétiques, *Sixte*, se disant pape, en avoit menti; que c'étoit lui-même qu'on devoit regarder comme hérétique; qu'on le lui montreroit dans un concile; qu'en attendant, ils le tenoient pour excommunié et ante-christ, et qu'ils lui déclaroient en cette qualité une guerre mortelle et irréconciliable, se réservant le droit de punir, en lui ou en ses successeurs, l'affront qu'il venoit de faire à la majesté royale. Ils appeloient, comme d'abus, de sa sentence au tribunal des Pairs, dont ils étoient membres, et ils invitoient tous les rois, princes et républiques de la chrétienté à se joindre à eux, pour châtier la témérité de *Sixte* et des autres brouillons.

Ce qu'on en pense à Rome.

Sans doute on n'étoit point accoutumé à Rome à être contredit, puisque la hardiesse des princes y causa le plus grand étonnement. Néanmoins quelques personnes sensées, *Sixte*, dit-on, entre autres, tirèrent de cette audace un bon augure pour le roi de *Navarre*, et l'en estimèrent davantage.

(prince finit l'année par un autre 1585.
c › de vigueur non moins frappant. A Edit du roi
rce d'importunités, les ligueurs, de Navarre.
rés du succès des calvinistes, avoient
raché à *Henri III* un édit qui res-
reignoit à quinze jours les deux mois
ii restoient des six accordés par l'édit
juillet, aux religionnaires, pour
rtir du royaume. Non-seulement
ourbon défendit d'obéir à cet édit
les provinces de ses conquêtes,
nais il y confisqua les biens des catho-
ques, et les vendit pour les frais de
guerre.

L'année s'ouvrit par plusieurs lettres Ses mani-
le roi de *Navarre* adressa à tous les festes.
dres du royaume. On les croit de la 1586.
ume de *Mornay*, qui avoit le talent *De Thou*, livre 85.
faire parler son maître d'une manière *Davila*,
conforme à son caractère héroïque. livre 8.
Henri, dans ces lettres, ne s'abaisse ni *Mém. de la Ligue*,
supplie : il montre au clergé séduit tome 1.
ruses des princes *Lorrains*, qui font
servir à leur ambition le zèle et l'argent
les catholiques. « Je ne crains, dit-il,
et Dieu le sait, le mal qui me peut ad-
venir, ni de vos deniers, ni de leurs
nées; mais je gémis sur le sort
d'un million d'innocens, que la

1586. « guerre civile va faire périr ». Il exhorte le peuple à la paix, en faisant voir que c'est sur lui que tombera le poids des impôts. Il tâche enfin d'exciter dans la noblesse l'attendrissement qu'il éprouvoit lui-même. *Les princes français*, leur dit-il, *sont les chefs de la noblesse. Je vous aime tous.... Je me sens périr et affoiblir dans votre sang. L'étranger ne peut avoir ces sentimens.* Plein d'une ardeur martiale, tempérée par l'amour de la concorde, en finissant, il propose à ses ennemis l'assemblée des Etats, un concile ou le duel.

Henri III soupçonné de connivence.

Sous un pareil chef, de petits corps valoient des armées. Avec peu de troupes, mais toutes animées de son esprit, il prit des places fortes, subjugua des provinces, rendit inutile l'armée du duc de *Mayenne*, et fit des exploits si étonnans, que les soupçons de connivence entre lui et le roi de France se renouvelèrent plus que jamais. *Henri III*, embarassé de cette imputation, qui alloit à lui ôter tout crédit auprès de son peuple, crut la faire tomber, en donnant en avis un édit plus sévère contre les calvinistes.

1586.

En même-temps, il mit sur pied deux armées, dont il destina le commandement à ses favoris, afin que les ligueurs ne fussent pas maîtres de toutes les forces du royaume. Il crut, par ces préliminaires, avoir gagné la confiance des catholiques, au point d'obtenir sur-le-champ l'argent qu'il demandoit; mais le parlement refusa d'enregistrer ses édits bursaux. *Suivant la mauvaise coutume, qui commençoit à s'introduire*, dit le président de Thou, *le monarque vint tenir son lit de justice, et les fit enregistrer de son autorité royale.*

Lève deux nouvelles armées et de l'argent.

On savoit malheureusement l'usage que le prince faisoit de ces sommes arrachées à la misère du peuple, et prodiguées sans discrétion à *Joyeuse* et à *Epernon*, favoris avides, dont la cupidité étoit moins excitée par le besoin, que par l'envie de se procurer une plus haute réputation de faveur, en accumulant un plus grand nombre de grâces. Ils se disputoient les emplois et les gouvernemens; et celui qui, prévenu par l'autre, n'emportoit que les moindres, obtenoit de l'argent en compensation : ainsi le roi étoit toujours

Il emploie mal l'un et l'autre.

1586. pauvre, pendant que tous ceux qui l'environnoient, regorgeoient de richesses.

Les ligueurs profitoient de l'indignation générale contre le luxe des favoris, pour fortifier la haine des peuples contre le roi. *Bourbon*, plus retenu, loin de divulguer dans des écrits amers les foiblesses de son prince, les couvroit d'un voile respectueux. Ces égards lui gagnoient l'estime des courtisans, dont il étoit plaint; mais ils s'en alloient pas moins grossir les armées levées contre lui.

Le roi de Navarre a recours à l'étranger.

Sentant combien le nom du roi et l'attachement du plus grand nombre des Français à la religion de leurs pères, lui laissoient peu de ressources auprès d'eux, *Bourbon* appela sous ses drapeaux tout ce qu'il put d'étrangers. Le succès passa peut-être ses espérances, puisque des nations en corps, non contentes de lui envoyer des secours secrets, firent en sa faveur des démarches publiques.

Ambassade des Suisses à Henri III.

Les calvinistes, si menacés en France, n'avoient pas manqué de jeter des cris, qui retentissant dans les pays voisins, mirent en mouvement tous les

esprits prévenus des mêmes opinions. 1586.
Les premiers qui parurent prendre part aux craintes des réformés, furent les Suisses; mais ils agirent d'une manière qui ne montroit ni envie de troubler, ni haine contre le roi. Leurs ambassadeurs présentèrent à *Henri III* des lettres de *François I* son aïeul, par lesquelles ce prince, leur ami, les exhortoit à ne pas rompre, pour des différends de religion, la paix qui jusqu'alors avoit régné entre eux. Cette manière indirecte de faire des remontrances, ne déplut pas au roi. Il les remercia et leur dit de compter sur son attention à entretenir l'amitié de ses alliés, et la tranquillité dans l'intérieur de son royaume.

Espèce de croisade d'Allemands contre les Ligueurs.

Les Allemands ne s'y prirent pas de même. Les sollicitations du roi de *Navarre* et de ses partisans avoient eu bien de la peine à émouvoir ces esprits quelquefois si lents, réfroidis d'ailleurs par tant d'alternatives de guerre et de paix, dans lesquelles les Allemands auxiliaires avoient toujours été sacrifiés à l'intérêt des chefs français. Ainsi les agens de *Bourbon* ne trouvoient qu'indifférence dans les grands, indolence

1586. dans les petits. Les princes n'empêchoient point de faire des levées; mais, par défaut d'argent, elles alloient très-lentement.

Le zèle, quel qu'en soit le principe, supplée à tout. *Bèze*, ce fameux ministre, dont l'éloquence avoit brillé au colloque de Poissi, part de Genêve; quoique dans un âge avancé, il parcourt l'Allemagne, harangue les peuples, conjure les princes, souffle dans les cœurs le feu dont il est brûlé. Les plus assoupis se réveillent à sa voix; ces masses que l'indifférence tenoit engourdies, se raniment. Il se forme une espèce de croisade, et on prend les armes de tous côtés.

Précédée d'une ambassade qui ne trouve pas le roi à Paris.

Cependant, comme on étoit en paix avec la France, les princes allemands sentirent qu'il seroit indécent d'entreprendre la guerre contre un allié, sans avoir auparavant observé les égards convenables. Ils préparèrent donc une magnifique ambassade. A la tête marchoient *Frédéric de Wirtemberg*, comte de *Montbéliard*, et *Wolfgang*, comte d'*Isembourg*. Les autres députés étoient tous personnages de marque. Ils arrivèrent à Paris dans le mois

d'août; et quoiqu'annoncés, ils n'y trouvèrent point le roi. 1586.

Il étoit parti pour le Bourbonnois avec la reine sa femme, sous deux prétextes : le premier, d'y prendre les bains, dans l'espérance d'avoir des enfans; le second, de s'approcher de ses armées, qui s'assembloient de ce côté, sous les ordres, l'une de *Joyeuse*, l'autre d'*Epernon*, ses deux favoris, et d'en diriger plus aisément les opérations. Tels furent les motifs d'éloignement que dirent aux ambassadeurs les officiers chargés de les recevoir. Ils promirent que *Henri* reviendroit en octobre, et qu'il leur donneroit audience; mais les historiens conviennent assez généralement que le roi ne se décida à ce voyage, qu'afin d'éviter ces mêmes ambassadeurs, et de n'être point forcé à leur donner réponse avant que d'avoir vu ce que produiroit une conférence qui se ménageoit entre le roi de *Navarre* et la reine mère.

Motif de son éloignement.

Il fixa son séjour à Lyon, pendant cette attente. A le voir dans cette ville oublier ses affaires, s'occuper gravement de bagatelles, on auroit cru que dégoûté de la royauté, il ne cherchoit

me... à Lyon.

1586. qu'à s'étourdir sur le péril de son état. Il lui prit non pas un goût, mais une passion violente pour les petits chiens, les singes et les perroquets, qu'il payoit des sommes exorbitantes : outre ce que lui coûtoit une multitude d'hommes et de femmes, chargés, moyennant de gros appointemens, de la nourriture de ces animaux. Une autre manie le saisit encore : il recherchoit avec avidité les miniatures qui se trouvoient dans les anciens manuscrits de dévotion, les achetoit très-cher, et les colloit lui-même aux murailles de sa chapelle : « caractère d'esprit incompréhensible! « dit de *Thou ;* en certaines choses « capable de soutenir son rang, en « quelques-unes au-dessus de sa di- « gnité, en d'autres au-dessous même « de l'enfance ».

Il revient à Paris, et donne audience aux ambassadeurs.

De Thou, livre 85.

Davila, livre 8.

Mém. de la Ligue, t. 1.

Quelque doux que fussent au roi ces amusemens, le temps vint de les quitter, faute de prétexte pour les prolonger. Il retourna à Paris, et donna audience aux Allemands. Les deux princes, chefs de l'ambassade, étoient repartis presqu'en arrivant, ne croyant pas qu'il fût de leur dignité d'attendre si long-temps. Les autres ambassadeurs

présentèrent leurs letres de créance. 1586.
Conformément à leurs instructions, ils s'appliquèrent à justifier les calvinistes de France, qu'ils appeloient leurs frères, prétendant que c'étoit à tort que le roi les déclaroit, dans ses édits, auteurs de la guerre, pendant qu'au contraire cette guerre étoit l'ouvrage de la cour de Rome et de ses adhérens. Ils finissoient par offrir au roi du secours, non, disoient-ils, dans l'intention de se mêler de ses affaires, mais pour le délivrer de ses ennemis.

Leur hauteur choque le roi qui les mécontente.

Un point de leur harangue choqua le roi; c'est qu'ils lui reprochèrent plus clairement qu'il n'auroit voulu, et même que le respect dû à sa personne ne comportoit, qu'il avoit manqué à sa parole et violé sa foi, en révoquant les édits de pacification. Il leur répondit fièrement, qu'il pourvoiroit à tout selon sa prudence, qu'à lui seul appartenoit le droit de faire des lois et de les changer, et qu'il n'en avoit à recevoir de personne. Pendant toute l'audience, *Henri* soutint dignement l'indépendance de sa couronne. Croyant même n'en avoir pas assez dit de vive voix, il envoya le soir aux ambassadeurs un écrit tout de

1586. sa main, en forme de cartel. Quiconque, y disoit-il, prétend qu'en révoquant les édits de pacification, j'ai violé ma foi et fait une tache à mon honneur, en a menti. Mais mêlant toujours de la foiblesse à ses démarches les plus fermes, le roi ne voulut permettre, ni qu'on leur laissât l'écrit, ni qu'on en donnât copie. Ils partirent très-mécontens, se ragardant comme insultés, et déterminés à ne point tarder de secourir le roi de *Navarre*.

Et ses projets d'accommodement choquent la Ligue.

C'étoit le sort de *Henri* de se brouiller avec un parti, sans rien gagner avec l'autre : à la vérité il y avoit des personnes intéressées à lui ôter l'honneur de ses démarches les plus favorables au soutien de la cause catholique ; mais y auroient-elles réussi, s'il n'avoit, pour ainsi dire, aidé lui-même leur malice par une conduite pleine d'ambiguité? Sur les pressantes instances des catholiques zélés, il avoit donné des édits violens contre les réformés. Il tenoit actuellement plusieurs armées sur pied contre eux, et il ménageoit une conférence entre sa mère et le roi de *Navarre* : et cependant les catholiques ne pouvoient se persuader que le but de

cette entrevue fût d'amener *Bourbon* à la religion romaine ; chose jusqu'alors si souvent et si inutilement tentée. C'est donc, concluoient les ligueurs, pour faire une suspension d'armes ou quelque nouveau traité, dont les sectaires auront encore tout l'avantage, et à l'abri duquel ils se fortifieront en France ; malheur le plus grand qui pût arriver, et dont la crainte seule étoit capable, à leur avis, de légitimer les moyens extrêmes qu'on prendroit pour le prévenir.

1586.

Les chefs dans l'assemblée d'Orcamp, se déterminent à pousser la guerre à outrance.

D'après ces principes, dans une assemblée tenue à Orcamp, abbaye du cardinal de *Guise*, les ligueurs résolurent de prendre les armes et de ne les point quitter, par quelque ordre que ce fût, qu'ils n'eussent détruit ou chassé de France les hérétiques, jusqu'au dernier. En conséquence, le duc de *Guise*, qui s'étoit toute l'année morfondu sur la frontière à attendre les Allemands qui ne parurent pas, profita de l'arrière-saison pour tomber sur les états du duc de *Bouillon*, qu'on crut pouvoir dépouiller comme calviniste, mais encore plus comme voisin de la Lorraine, qui s'accroîtroit de ses pertes.

1586. Le duc de *Mayenne* se ranima aussi, et eut quelques avantages, dont on fit courir des relations imposantes. En même temps, par d'autres écrits, on augmenta les ombrages que prenoient les catholiques de la conférence entamée dans le mois de décembre, entre la reine mère et le roi de *Navarre*, à Saint-Bris, château de l'Angoumois, près de Cognac.

Conférence de St-Bris : instances de la reine mère.

Mém. de la Ligue, t 2.

Matthieu, livre 8.

Mém. de Nevers, t. 2.

Journal de Henri III, t. 3.

Brantôme, tome 1.

Sully, p. 258.

Pasquier, livre 11, lett. 12.

Ceux qui connoissoient les dispositions secrètes des acteurs de la conférence, dûrent en prévoir l'issue. La reine mère n'aimoit point son gendre; le gendre avoit été averti de se défier de sa belle-mère. Les historiens ne marquent point les causes de cette désunion. Si on vouloit en donner une raison politique, on la trouveroit dans un mot échapé à *Catherine*. *Elle auroit fort souhaité*, dit Brantôme, *l'abolition de la loi salique, pour que sa fille, épouse du duc de Lorraine, régnât; et à ce propos elle racontoit avec complaisance, qu'aux conférences de Cercamp pour la paix, le cardinal de Granvelle rabroua fort le cardinal de Lorraine, lui disant que c'étoient de vrais abus que notre loi*

alique. Voyant donc le roi, son fils, 1586.
enfans, et la branche masculine
Valois prête à finir, *Catherine* se
t t l'éloignement pour *Bourbon*,
loi salique appeloit au trône, au
udice de la ligne féminine. Voici
, autant qu'on peut le conjecturer,
el étoit son système par rapport à la
ie : elle n'auroit pas voulu que cette
tion eût réussi pendant la vie de son
; mais elle auroit été charmée de
lui voir prendre assez de force pour
éloigner *Bourbon*, quand *Valois* viendroit à mourir, afin de pouvoir mettre la couronne sur la tête des enfans de sa fille.

Intention du roi de Navarre.

Le roi de *Navarre*, au contraire, désiroit que la ligue éclatât sous un roi d'un catholicisme non équivoque, afin qu'on sentît mieux le but du complot : il n'avoit garde non plus de laisser refroidir, en temporisant, le zèle de ses alliés, de peur de ne les plus trouver au besoin ; ainsi les intérêts des agens étoient directement opposés. *Bourbon* n'avoit de choix qu'entre la guerre actuelle, ou des sûretés à l'abri de tout évènement ; comme auroit été un traité entre les deux rois, par

1586. lequel ils se seroient engagés de ne point mettre les armes bas qu'ils n'eussent détruit la ligue. La reine ne vouloit que des arrangemens de précaution: trèves, promesses, projets, pourparlers, entrevues, enfin tout ce qui pouvoit tirer en longueur, sans décider; mais elle trouva son gendre en garde contre ces ruses, plus ferme même qu'elle n'avoit pensé, contre un appât auquel ce prince n'étoit ordinairement que trop sensible.

Piège séduisant qu'on lui tend en vain.

Catherine avoit amené avec elle ses dames de compagnie, troupe brillante, dont elle espéroit sans doute quelque facilité à ses desseins. *Bourbon* connut l'adresse, et lui fit même sentir qu'il n'en étoit pas dupe. Piquée un jour de voir toutes ses propositions refusées, la reine lui dit d'un air de dépit : *Que voulez-vous donc, monsieur ? Il n'y a rien ici qui m'accommode, madame*, lui répondit-il, en parcourant des yeux le cercle brillant qui l'environnoit.

Entre ces dames étoit *Christine*, qui avoit pour mère *Claudine de France*, femme du duc de *Lorraine*, fille aînée de la reine, princesse aimable, élevée avec soin à la cour de France par son

1586.

ıle, et joignant aux agrémens de la e des vertus dignes de son rang. ıerine proposa à *Bourbon* de faire son mariage avec la méprisable *ırguerite*, et de lui donner la jeune *stine;* nouvelle preuve de l'ex- desir qu'avoit la reine mère de ır sa postérité assise sur le trône de ıce.

Grandes précautions qu'il est obligé de prendre.

Comme cette expédient, et beaucoup l'autres mis en avant, demandoient s délais, ils furent tous également etés. On s'étudioit, on s'observoit, s posoit quelque finesse dans les ı r choses : les plus simples de- ne matière à soupçon, et avec , parce qu'il y avoit des gens t ufs à profiter de tout pour semer défiances. Le roi de *Navarre* étoit ıgé d'agir avec la plus grande circonspection, au point de n'oser consentir à une trêve pendant la tenue des conférences.

Trait cruel de la reine mère.

Brantôme, tome I.

La reine en avoit cependant fait publier une; *Bourbon* s'en plaignit comme d'une ruse imaginée pour ralentir l'ardeur des Allemands, et refusa de conférer davantage, si on ne révoquoit la publication. *Vraiment*, dit la reine à

1586. son conseil, que cet incident embarrassoit, *vous êtes bien esbahis sur ce remède ; vous avez à Maillezais le régiment de Neusvy et de Sarlu, guenots, faites-moi partir de N le plus d'arquebusiers que vous p rez, et allez les tailler en pièces, et voilà aussitôt la trève desserrée décousue sans autrement se pei* Ils se défendirent couragеusem quoique surpris ; les officiers se fir presque tous tuer, et il y eut un gra carnage de soldats. Affreuse politi qui dispose si froidement de la vie hommes !

La conférence se rompt sans succès.

1587

Cette inhumanité ne servit à ri *Bourbon* refusa d'aller à la Cour, e core plus de suspendre la marche Allemands ; il offrit seulement de entrer l'armée auxiliaire en France le nom du roi, et de l'emploj concert avec lui contre les pertur teurs du repos public : il fut re à son tour, et on se sépara.

Le roi fait des propositions au duc de Guise.

Journal de Henri III, tome 3.

Cayet.

Henri III, homme à s'accommoder de toutes sortes d'expédiens, pourvu qu'ils lui donnassent le temps de r rer, se trouva très-embarassé, il se vit comme dans un détroit,

nécessité de se joindre aux ligueurs 1587.
›ur abattre les huguenots, ou aux
ıguenots pour détruire les ligueurs,
enfin de soutenir seul la guerre
ntre tous les deux. Il fit sonder le
: de *Guise*, et tâcha de l'éblouir par
promesses d'honneurs, de richesses
de dignités de toutes espèces, s'il
loit renoncer à la ligue : mais le
arque n'avoit pas le talent d'inspirer
la confiance. Ce que *Guise* auroit
t-être accepté de la main d'un autre,
›t que de s'exposer aux suites pé-
ei :s d'une entreprise aussi témé-
re que la sienne, il le refusa du roi,
i avoit la réputation de ne point tenir
sa parole.

Les calvinistes de leur côté lui ten- Les Calvinistes lui en font aussi.
:nt un piége. La *Noue*, au nom de
parti, lui proposa de s'unir à eux *Mém. de Tavannes*, p. 264.
tre *Henri III*, pour en arracher
ut ce qu'ils voudroient. Ils propo-
:nt de ne point parler de religion
ns leurs manifestes, et de prendre
ur prétexte commun le bien public
la réformation de l'état contre les
ons. *Guise* rejeta une association
ne lui donnoit que des espérances,
ant qu'avec la machine de la reli-

1587. gion il remuoit tout le royaume, et qu'il avoit pour lui le pape et les *doublons d'Espagne* : aussi ne croit-on pas que cette proposition fût sérieuse de la part des réformés. On la rapporte seulement, pour faire voir que dans les guerres civiles il y a souvent entre les ennemis les plus acharnés, des intelligences secrètes qui peuvent en un moment changer la face des affaires.

Complication d'intérêts.

Le roi se défioit avec raison de ces correspondances clandestines. Dans sa cour et dans son conseil, les attachemens étoient divers, comme les opinions. *Joyeuse*, un des mignons, *Villeroi*, un des principaux ministres, la reine mère, et beaucoup de seigneurs, penchoient pour la ligue : *Epernon*, autre favori, et tous ceux que les prétentions audacieuses du duc de *Guise*, révoltoient, favorisoient les *Bourbons*.

Il seroit impossible d'exposer les motifs qui déterminoient chaque particulier à embrasser un parti plutôt que l'autre. Intérêts de famille, liaisons d'amitié, d'ambition, soif de richesses, envie de se signaler, haines personnelles, desirs de vengeance, enfin tout ce qui peut remuer les cœurs et sub-

juguer les esprits, étoit souvent, beaucoup plus que l'amour de la patrie et de la religion, la vraie cause des attachemens; de sorte qu'il n'étoit pas extraordinaire de voir un calviniste partisan de la ligue, et un catholique ennemi des ligueurs; le premier uni à la faction, sans être ami des *Guises*; le second, contraire à la sainte union, sans penchant pour le roi de *Navarre*. L'un, suivant la générosité de son caractère, affectionnoit les *Bourbons*, comme braves et malheureux: l'autre, amateur de l'intrigue, se passionnoit pour le duc de *Guise*, dont les rares talens promettoient une révolution: très-peu étoient sincèrement dévoués au roi. 1587.

Le roi ne sait à qui se fier.

Se présentoit-il une affaire dans le conseil? *Henri* étoit obligé, avant que d'embrasser un avis, d'en pénétrer le motif, de voir si la différence de sentimens ne venoit pas de rivalité plutôt que de zèle pour le bien. Plus d'une fois il fut réduit à interposer son autorité, pour faire cesser les querelles scandaleuses entre ministres et courtisans; querelles élevées en sa présence, au mépris de sa dignité, et qui dégéné-

1587. roient en reproches amers et en invectives. Pareille défiance l'empêchoit de donner son secret tout entier à ceux qu'il mettoit à la tête de ses armées : prince malheureux, qui, avec de la religion, ne put se faire aimer des catholiques ; avec un grand fond de bonté, fut haï de ses peuples ; fut méprisé de la noblesse, avec de la bravoure ; et avec de la générosité, fut trahi de ses courtisans les plus chéris : tout cela pour n'avoir jamais su, en se décidant, décider les autres, et les ramener par sa fermeté au devoir et à la fidélité.

Il ne fait que lutter d'adresse avec les rebelles.

Ce qu'on a vu jusqu'à présent de sa trop grande bonté, prépare certainement à des preuves de patience bien extraordinaires dans un souverain, mais encore moins étonnantes que celles qui nous restent à raconter. *Henri* seul étoit capable d'observer de sang froid les attentats de ses sujets rebelles, d'opposer ruse à ruse, de ne les déconcerter qu'en faisant voir qu'il étoit instruit, sans jamais punir ; de tirer vanité de la surprise et de la confusion que les mesures secrètes prises contre le crime, causoient aux coupables, comme s'il n'eût voulu que disputer

d'adresse avec eux, ignorant apparemment que le prix d'un pareil combat entre un souverain et ses sujets, est ordinairement tôt ou tard la perte de sa couronne, et peut-être de la vie. 1587.

Le conseil de la Ligue brusque les affaires.

Il est certain que le duc de *Guise* fut poussé plus vîte qu'il ne voulut d'abord. C'etoit lui, à la vérité, et ses partisans, qui, par la bouche des prédicateurs, par la plume des écrivains, par le pinceau des peintres, l'ascendant des confréries, le spectacle des processions et autres assemblées pieuses, avoit échauffé l'imagination des peuples : mais qu'on examine attentivement la marche du complot, on verra que les résolutions extrêmes partirent du conseil de la ligue. C'étoit une espèce de comité, formé presque fortuitement de gens ramassés de tous états, plus passionnés qu'éclairés : avocats, huissiers, procureurs, greffiers, magistrats, des curés trop zélés, un apostat du calvinisme, des banqueroutiers, des prédicateurs séditieux, un *Bussi Leclerc*, ancien maître en fait d'armes, des marchands, *Crucé*, *Louchard*, *la Chapelle-Marteau*, et d'autres de diverses professions.

1587. *Guise* n'avoit entre eux qu'un homme dépositaire de son secret, savoir *François de Roncherolles de Menneville*, gentilhomme aimable, hardi, éloquent, propre à inspirer l'enthousiasme; mais qui ne fut pas toujours le maître de calmer la fougue qu'il avoit excitée. Une femme furieuse souffloit aussi à ces forcenés sa haine et ses desirs de vengeance.

Passion de la duchesse de Montpensier contre le roi.

On ignore en quoi *Henri III* avoit offensé *Catherine-Marie de Lorraine*, sœur du duc de *Guise*, et veuve du duc de *Montpensier*. Il est à présumer par la vivacité que cette princesse mit dans ses ressentimens, qu'elle avoit à venger ses appâts méprisés, peut être des avances négligées ou des intrigues galantes révélées, crimes qu'une femme ne pardonne jamais. Quoi qu'il en soit du motif, la duchesse de *Montpensier* jura à *Henri* une haine irréconciliable, et le poursuivit jusqu'au tombeau. Elle se trouve dans toutes les conjurations formées, tant contre son état, que contre sa personne : il en éclata cette année de l'une et de l'autre espèce.

Conjuration contre Boulogne, révélée par Poulain.

Les intérêts de l'Espagne devenoient aux ligueurs plus chers que ceux de

la France, persuadés qu'ils étoient que de ce royaume devoit venir leur salut et l'accomplissement de leurs projets. Dans ce temps *Philippe* préparoit contre l'Angleterre une flotte qu'il nomma l'*Invincible*, et que les flots engloutirent. Comme s'il eût prévu ce malheur, il désiroit avoir sur les côtes de France un port où il pût, en cas d'accident, retirer ses vaisseaux. Les ligueurs non-seulement lui prêtèrent la main pour s'emparer de Boulogne, mais ils se chargèrent même de l'exécution, par leurs émissaires. Le roi n'eut besoin que de connoître leur dessein, pour le faire avorter; mais il n'en punit pas les auteurs. 1587.

Il en découvre d'autres contre la personne du roi.

Ces ménagemens attribués à sa foiblesse, les enhardirent à conspirer contre lui-même. Ils proposèrent de l'arrêter un jour qu'il reviendroit de Vincennes, peu suivi à son ordinaire. Une autre fois ils voulurent profiter, pour l'enlever, du tumulte de la foire Saint-Germain, où le roi alloit quelquefois se divertir, mal accompagné. Il fut averti de ces complots par *Nicolas Poulain*, lieutenant du prévôt de Paris, qui avoit eu l'adresse de gagner

1587. la confiance des conjurés, au point d'être chargé par eux du soin d'acheter des armes et de les cacher.

Pour faire parvenir au roi le détail, d'une autre conjuration beaucoup plus dangereuse, *Poulain* employa un stratagême assez singulier. Il donna avis au chancelier de le faire mettre en prison, comme soupçonné de mauvais desseins. Ce magistrat le fit ensuite paroître devant lui, et au lieu de subir l'interrogation, *Poulain* lui expliqua toute l'intrigue.

Projet de barricades.

On sut par lui que les ligueurs, malgré leur sécurité apparente, trembloient que le roi ne prît enfin une résolution vigoureuse, et ne les punît en une seule fois de tous leurs attentats. Quelques-uns, en effet, avoient été menacés secrètement, et la cour avoit déjà fait des tentatives pour en enlever d'autres. Le tonnerre grondoit sur la tête des coupables ou du moins ils se l'imaginoient; et dans cette prévention, ils avoient cru que le meilleur moyen de se mettre à l'abri, étoit de prévenir le roi.

Le duc de Mayenne à la tête.

Ils en avoient écrit au duc de *Guise*, et l'avoient pressé aussi, par députés,

de venir se mettre à leur tête. Comme ils le trouvèrent assez froid, parce qu'il ne croyoit pas encore la partie bien préparée, ils s'adressèrent au duc de *Mayenne*, son frère. Il venoit de quitter son armée, pour maladie feinte ou réelle, mais au fond, outré du rôle qu'on lui avoit fait jouer en le mettant à la tête d'une armée délabrée, avec d'autres chefs qui par ordre du roi le traversoient dans tous ses projets. Ainsi voyant jour à se venger, quoique naturellement ennemi des desseins téméraires et turbulens, *Mayenne* promit d'appuyer les conjurés. 1587.

On se prépara donc à exécuter le plan dressé de longue main. Il consistoit à s'emparer de la Bastille, de l'Arsenal, du Temple, du grand et petit Châtelet, partie par force, partie par des intelligences secrètes; à égorger le premier président *de Harlai*, d'*Espesses*, avocat-général, le chancelier, et tous les gens attachés à la cour; à fortifier l'Hôtel-de-Ville et investir le Louvre. Dans la crainte que la noblesse ou quelques troupes cachées ne courussent au secours du roi, on devoit tendre les chaînes attachées aux coins de chaque

1587. rue, et les soutenir avec des tonneaux remplis de terre, avec des planches et des poutres : ce qui seroit à la tête de chaque rue, comme autant de petits forts, derrière lesquels la bourgeoisie pourroit se défendre ainsi que d'un rempart. Ces choses achevées, les ligueurs ne bornoient plus leurs espérances. Ils arrêtoient le roi, le gardoient en prison, lui défendoient de se mêler du gouvernement, créoient un parlement pour rendre la justice, et un conseil pour gouverner l'état, et envoyoient les Espagnols qu'on leur avoit promis, combattre et vaincre le roi de *Navarre*.

Le roi se contente de le railler.

L'avertissement de *Poulain* renversa tous ces projets. Le roi bien instruit des détails, rassemble des troupes, s'empare des portes, s'assure des lieux menacés. Quand on voit le complot découvert, tous les conjurés restent confus. *Mayenne* se retire, et *Henri* a la bonté de souffrir qu'il prenne congé de lui. Il se contenta de lui dire d'un ton moqueur : *Quoi, mon cousin ! vous abandonnez ainsi vos bons amis les ligueurs ? Je ne sais ce que veut dire votre majesté*, répondit le duc déconcerté. Mais en s'en allant il

1587.

promit aux factieux de ne point les abandonner, et qu'à la première alarme son frère et lui voleroient à leur secours. Il leur laissa quelques officiers, gens de main et d'exécution, pour cautions de sa parole, et encore plus pour les maintenir dans leurs dispositions présentes.

Le duc de Guise s'irrite de la précipitation des Ligueurs, et s'appaise.

Guise, qui auroit volontiers profité de leur entreprise, si elle avoit réussi, la voyant manquée, les taxe d'imprudence et de précipitation. Il se met en colère contre eux, paroît disposé à les abandonner et à faire sa paix particulière avec le roi. *Menneville*, porteur de ces menaces, négocie leur raccommodement. D'accord avec le duc, il se rend caution de leur docilité pour la suite, et obtient leur pardon. Exemple de ce que peut un scélérat habile, sur les subalternes qu'il a poussés à des crimes dont ils n'espèrent l'impunité que par sa protection.

Différence entre Henri III et Elisabeth.

On peut remarquer entre la conduite de *Henri* roi de France, et celle d'*Elisabeth* reine d'Angleterre, une différence qui, n'ôtant rien au mérite de la clémence, fait voir que cette vertu, si digne des rois, est souvent, lorsqu'on

1587. l'emploie mal, plus dangereuse qu'une juste fermeté, *Henri* pardonna toujours, et périt assassiné. *Elisabeth* ne fit point de grâces et régna glorieusement. Elle ne passa presque pas une année sans voir le poignard levé sur elle ; mais aussitôt après la conviction, le sang des chefs, comme celui des complices, couloit sur les échaffauds : excusable, louable même, si elle n'eût pas étendu sa sévérité jusque sur l'infortunée *Marie Stuart*.

Mort de Marie Stuart.

Que cette princesse du fond de sa prison ait su les conjurations formées contre *Elisabeth*, qu'elle leur ait même prêté son nom, c'étoit une raison de la resserrer davantage, mais non pas de la faire mourir par la main d'un bourreau. Aussi soupçonne-t-on la reine d'Angleterre d'avoir eu, pour se défaire de *Marie*, des motifs de rivalité, autres que la jalousie du gouvernement. Si elle porta jusqu'à cet excès le dépit de voir sa beauté effacée par les charmes de la reine d'Ecosse, le sort de celle-ci en devient encore plus touchant.

Dix-neuf ans de prison, commencés à l'âge de vingt-cinq ans, auroient dû faire oublier les fautes dont on accuse

sa jeunesse; car on doit avouer que si elle ne fut pas coupable de la mort de son second mari, elle donna lieu à l'accusation en épousant son assassin. La providence, qui vouloit la faire servir d'exemple à celles que leur rang étourdit quelquefois sur leurs crimes, permit qu'une si longue captivité, mêlée des chagrins les plus amers, finît cette année, par une mort violente. 1587.

Marie, dans ce dernier moment, s'arma de fermeté, et mourut en héroïne chrétienne. Elle parut sur l'échafaud un crucifix à la main, vêtue en reine, avec un visage serein et tout l'éclat de sa première beauté. On voulut faire retirer ses femmes et quelques domestiques qui éclatoient en sanglots. Elle promit qu'ils seroient plus modérés, et les retint pour lui rendre les derniers services. Comme la douleur leur arrachoit encore des soupirs : *J'avois promis*, leur dit-elle d'un air ferme, *que vous seriez plus tranquilles ; retirez-vous et priez pour moi.* Elle pria elle-même à haute voix pour la paix de l'église, et pour le roi d'Écosse son fils, pour la reine d'Angleterre, se fit bander les yeux, et tendit le cou au

1587. bourreau, qui en deux coups sépara la tête du corps.

L'histoire présente peu de morts aussi héroïques. Sans plaintes, sans regrets, sans cette ostentation de courage, marque ordinaire d'une ame qui cherche à s'affermir, *Marie* cessa de vivre, comme un voyageur quitte un pays qui lui est devenu indifférent : les protestans en firent une criminelle justement punie, et les catholiques une martyre sacrifiée à la religion.

Son supplice utile aux Ligueurs.

De Thou, liv. 87.

Davila, livre 8.

Theatrum Crudelit,e c, Antuerpiæ, apud Adrianum Huberti. in-4.° 1587.

En France, les *Guises*, ses parens, qui l'avoient abandonnée pendant sa vie, jetèrent des cris perçans à sa mort, peut-être parce que ces cris pouvoient leur être utiles. On imprima des relations de cette tragique catastrophe, et on y joignit des descriptions effrayantes des tourmens qu'on supposoit que les hérétiques faisoient souffrir aux catholiques en Angleterre, en Allemagne et dans les Pays-Bas, et qu'ils ne manqueroient pas, ajoutoit-on, de faire souffrir en France, sitôt que le roi de *Navarre* et ses adhérens y seroient les maîtres. Il nous reste encore de ces estampes, accompagnées d'explications également outrées et propres à échauffer les esprits.

Le zéle renouvela alors, avec plus d'ardeur que jamais, les dévotions publiques. On voyoit les chemins couverts de troupes d'hommes et de femmes, qui alloient en stations d'églises en églises, revêtues d'aubes traînantes : d'où est venu le nom de *processions blanches*. Il s'en faisoit la nuit dans les villes, et dans Paris sur-tout ; moyen très-commode aux ligueurs de se rassembler plus promptement et plus sûrement. On y chantoit des litanies d'un ton triste et lugubre, comme dans une calamité publique; ce qui persuadoit au peuple que l'état et la religion étoient menacés du plus grand péril, et le disposoit à tout sacrifier pour sa défense.

1587.

Processions blanches.

Un exemple de conversion bien frappant, vint encore à l'appui de ces dispositions. *Henri*, comté du *Bouchage*, jeune courtisan, frère du duc de *Joyeuse*, renonçant tout-à-coup aux espérances brillantes que la faveur lui promettoit, s'enferma chez les capucins, et y prit l'habit. Prières, sollicitations, larmes de son frère et du roi même, rien ne fut capable de lui faire changer de dessein. Sa retraite fut citée comme une preuve du danger où étoit le catholi-

1587. cisme dans la cour qu'il abandonnoit, et les esprits s'en échauffèrent davantage.

Noces du duc d'Epernon.

Journal de Henri III.

Henri, las de s'attrister avec *Joyeuse*, se consola avec d'*Epernon*, dont la fortune prenoit de la solidité par les soins du roi. Il lui fit épouser une très-riche héritière, *Marguerite de Foix-Candale*, petite-fille par sa mère du connétable de *Montmorenci*, et ce que la rigueur des circonstances ne permit point au monarque de prodiguer en dépenses fastueuses, il le donna en argent et en terres à son favori. Il y eut pourtant à ces noces un magnifique bal, auquel *Henri* se trouva *avec son grand chapelet à têtes de mort.* Heureux, selon les autres, de s'étourdir sur les maux qu'un soulèvement général et une inondation d'ennemis étrangers préparoient à son royaume.

Les Allemands entrent en France.

Ce ne fut point une vaine cérémonie que l'ambassade des princes allemands. Elle produisit son effet aussitôt après leur retour dans leur pays. Plus de trente mille hommes, cavalerie et infanterie, ramassés de toutes les parties de l'Allemagne et de la Suisse, fondirent en France, sachant bien qu'ils venoient au secours de leurs frères ré-

formés, mais ignorant la plupart contre qui ils auroient à combattre. On avoit persuadé au plus grand nombre, que sitôt qu'ils paroîtroient, le roi se mettroit à leur tête et tomberoit sur les ligueurs. Il ne tint qu'à lui de se prévaloir de cette occasion. Le roi de *Navarre* l'y exhortoit; mais *Henri* se flatta de détruire les uns par les autres. C'étoit, pour ainsi dire, le refrein de toutes ses réflexions. On l'entendoit dire souvent: *De inimicis meis vindicabo inimicos meos. C'est de la main de mes ennemis mêmes que je punirai mes ennemis.* En conséquence de cette résolution, voici le plan d'opérations qu'il imagina.

Le roi forme un plan de défense.

Premièrement opposer aux *Bourbons* des forces bien supérieures aux leurs, dont il donna le commandement à *Joyeuse* son favori. Il se flattoit de diriger ce jeune général, qui avoit ordre de tenir simplement les calvinistes en échec, afin que le roi, en cas de besoin, fût toujours maître de les appeler à son secours contre la ligue. En second lieu, ne fournir à *Guise* que des troupes médiocres à opposer à ce gros corps d'Allemands, dans l'espérance qu'il en seroit maltraité; enfin,

1587. se mettre lui-même à la tête de l'armée la plus forte, pour donner la loi à tous les partis, quand ils seroient épuisés l'un par l'autre. Le projet étoit bien conçu ; mais *Henri* ne connoissoit ni *Joyeuse*, ni *Guise*, ni lui-même.

Présomption de Joyeuse.

On a déjà vu que *Joyeuse* s'étoit imaginé pouvoir se substituer au duc de *Guise* dans la faveur des catholiques, et qu'il avoit même prié le pape de le seconder dans ce dessein. Quand il se vit à la tête d'une puissante armée, ses anciennes idées se réveillèrent, il crut qu'il n'avoit qu'à frapper un coup important contre les calvinistes, qu'aussitôt les ligueurs abandonneroient le duc de *Guise*, devenu inutile, et s'empresseroient autour de lui Une victoire lui parut propre à produire cet effet, et il résolut d'essayer ses forces, en bataille rangée, contre le roi de *Navarre*.

Elle le pousse à combattre le roi de Navarre.

Bourbon faisoit la guerre avec avantage dans les provinces méridionales du royaume lorsque les Allemands entrèrent en France, par la Lorraine, dans le mois de septembre. Aussitôt il interrompit ses succès pour les joindre. *Joyeuse*, de son côté, se mit en devoir de lui fermer le passage : les

ɪ armées se rencontrèrent en Pé- 1587.
ıgord, auprès d'un bourg nommé *'outras*, d'où la bataille a pris son ɪm.

C'étoit l'armée de *Darius* contre elle d'*Alexandre*: du côté de *Joyeuse*, ns de troupes; mais des courtisans :minés, des soldats chargés d'or, des evées nouvelles et sans expérience, et chef amolli par les délices d'une r voluptueuse: du côté de *Bourbon*, ɪins de combattans, mais une no- exercée aux fatigues, des hommes ler, un jeune héros nourri dans les ɪ ɪs, familiarisé avec les revers omme avec les triomphes, et échauf- t tous les cœurs de l'ardeur guer- (; dont il étoit animé. Ce contraste e remarquoit à la première vue des eux armées. Quelqu'un faisant observer *Henri* la pompe fastueuse des ba- illons ennemis: *Eh bien!* répondit- avec une gaieté martiale, *nous en rons tant plus belle visée sur eux, uand nous viendrons à mêler les ıins ensemble.*

Bataille de Coutras. *De Serres*, t. 1, p. 789.

Il ne faut rien perdre des circonstan- es de cette ac ion, qui fraya le chemin u trône à notre immortel *Henri IV*.

Bonté et bravoure de Henri IV. *Matthieu*, li. 8, p. 423.

1587. Quand les armées furent en présen s'adressant à ceux qui l'environnoient, il déplora, dans les termes les p touchans, le funeste effet des guerres civiles, qui arment amis contre an parens contre parens, frères contre frères : il s'attendrit sur le sort de France, et prit tous les seigneurs i témoin des efforts qu'il avoit faits p terminer à l'amiable ses différends, dût-il lui en coûter la vie. « Périssent, ajo « ta-t-il d'un ton animé, les aut « de cette guerre, et que le sang « va être répandu, retombe sur r « tête » ! Puis se tournant vers princes de *Condé* et de *Conti*, comte de *Soissons*, ses cousins, il l adressa ces mots : *Pour vous, je vous dis autre chose, sinon que v êtes du sang de* Bourbon, *et vive D je vous ferai voir que je suis votre aîné ; Et nous*, répondirent ces p ces, *que nous sommes de bons*

Sa piété. Dans ce moment se présente sé-vère *Mornay* : il remontre au jeu guerrier, qu'emporté par le feu passions, il s'est permis une li criminelle, dont les éclats ont une honnête famille ; qu'il va

1587.

›ître devant Dieu, et qu'il doit à
l armée la réparation de ce scandale
ublic. *Henri* n'hésite pas; il reconnoît
mblement sa faute devant le ministre
Chandieu. Quelques seigneurs peu scru-
leux veulent lui persuader que c'est
rop exiger d'un roi. *On ne peut*, leur
répondit-il, *trop s'humilier devant
Dieu, ni trop braver les hommes.* Il
se met ensuite à genoux; toute l'armée
n fait autant, et le ministre, com-
nce la prière. A ce spectacle, *Joyeuse*
s'é rie: *Le roi de Navarre a peur. Ne
prenez pas là*, dit *Lavardin*, son
principal lieutenant; *ils ne prient jamais
sans qu'ils soient résolus de vaincre ou
de mourir.*

Défaite des catholiques. Mort de Joyeuse. *Brantôme.*

Joyeuse éprouva à ses dépens la vé-
rité de la remarque: ses nombreux
escadrons ne tinrent pas contre le choc
de la cavalerie calviniste; après une
foible résistance, ce fut moins un combat
qu'une déroute. L'infortuné *Joyeuse*,
au désespoir de voir ses projets renver-
par cette défaite, ne cherche point
se sauver. *Que faut-il faire?* lui de-
de un de ses lieutenans. *Mourir*,
repond *Joyeuse*, et en parlant ainsi,
il s'enfonce dans les bataillons ennemis,

1587. avec *Claude de Saint-Sauveur* son frère, et ils y sont tués tous les deux.

Modestie de Henri après la victoire.

Après la victoire, *Bourbon* parcourt le champ de bataille, fait enterrer les morts, ordonne qu'on prenne soin des blessés, reçoit avec affabilité les prisonniers qu'on lui amène en foule, rend à quelques-uns leurs drapeaux, en récompense de leur bravoure, et plaint le sort de l'ambitieux *Joyeuse*, dont il envoie le corps à ses parens. Modeste dans son triomphe, il voit, sans lai paroître d'émotion, la salle où il s'ét retiré pour prendre un léger re , tapissée des étendards enlevés aux ennemis, et sa table environnée de vaincus, qui, plein d'une égale admiration, s'empressoient autour de lui.

L'armée allemande souffre dans sa marche.

La nouvelle de cette victoire arriva à l'armée des Allemands, lorsqu'ils étoient dans la plus grande détresse. Depuis leur entrée en France, *Guise*, avec son petit corps de troupes, n'avoit cessé de les côtoyer, ne manquant aucune occasion de les harceler, et de traverser leur marche. Cependant cette armée formidable, malgré ses pertes, avançoit toujours; mais, mal conduite, n'ayant point à sa tête de prince d'un

1587.

Elle veut joindre le roi de Navarre, et se trouve arrêtée.

En conséquence ils marchent vers la Loire, sans provisions, sans route déterminée, sans point d'appui en cas d'accident. Ils rencontrent de petites villes, ils les rançonnent et les pillent ; celles qui font mine de résister, on les laisse de côté, et on passe outre : ils arrivent enfin, excédés de fatigues, devant la Charité. Leurs prédécesseurs, sous le duc de *Deux-Ponts*, avoient eu autrefois le bonheur de trouver ce passage ouvert ; mais en cette occasion les catholiques s'en étoient emparés les premiers.

Etat déplorable où elle se trouve réduite.

On est donc forcé de revenir sur ses pas, et l'on essaye de gagner la Beauce, dans l'espoir d'y faire subsister l'armée : mais le pain manque ; les murmures commencent ; le soldat se plaint des marches forcées, des gardes continuelles, de la disette d'équipages et d'habits. De temps en temps les Allemands sont renforcés par quelques troupes de Français, qui viennent les joindre à travers les embuscades dressées de tous côtés ; mais le récit des dangers qu'ils ont courus, diminue bientôt la joie de les voir : le découragement devient enfin général, quand on s'aperçoit que

1587. la désertion que par le tranchant d
l'épée, et de la laisser fondre, p
ainsi dire, puisqu'elle commençoit
se dissoudre d'elle-même; mais,
suivant ce système, il n'auroit pas fal
souffrir que le duc de *Guise* s'attir
tout l'honneur de la défaite,
victoires qui, quoiqu'inutiles, le
voient infiniment aux yeux des ligu
Ils s'éblouirent même tellement
l'éclat de ses exploits, que ceux
Paris l'exhortèrent sérieusement
saisir du roi au milieu de son armé
se faisant fort d'arrêter ses ministr
et le parlement, de se rendre maît
de la capitale, et de causer ainsi
révolution avantageuse à la b
cause. Sans rejeter leurs offres, *Gui*
les renvoya à un temps plus comm

Raisons politiques qui l'en empêchent.

En effet, le moment n'étoit pas
vorable. La France retentissoit du b
de la victoire remportée à Coutras,
le roi, poussé à bout par les factieu
auroit pu appeler à son secours
vainqueurs de *Joyeuse*, prendre à
solde les Suisses, recevoir dans
cadrons les reîtres de l'armée allem
et avec ces troupes tomber sur les
gueurs, incapables de résister

orces réunies. Les circonstances exi- 1587.
oient donc des ménagemens, et une litique adroite, pour ne pas débar- r le roi, mais aussi ne le pas jeter ns un danger qui lui ouvrît les yeux ses vrais intérêts.

Un événement imprévu facilita les ojets du duc. Au bruit de la victoire Coutras, succéda une incertitude nnante sur le sort de l'armée victo- ieuse. On apprit ensuite qu'elle s'étoit andée toute entière. Les uns disent 'il fut impossible au roi de *Navarre* retenir sous ses étendards un corps le noblesse volontaire, qui ne s'étoit amassée que pour un coup de main ; autres, qu'il ne s'en soucia pas, et dans le transport d'un premier iphe, il ne fut pas fâché d'avoir le é te de la défection de son armée, our aller porter aux pieds de *Corisande Andouins*, comtesse de *Guiche*, drapeaux enlevés à l'ennemi. De ns historiens le justifient de cette anterie déplacée, mais ils ne l'ex- ent point de n'avoir pas du moins té, avec les troupes assez nombreuses ui lui restoient encore, de s'ouvrir un ge jusqu'aux Allemands.

Le roi de Navarre ne seconde point l'armée allemande.

Vie de Mornay, p. 111.

1587.

Elle est battue à Vimori et à Auneau.

Quoiqu'il en soit du motif de son éloignement, il fut des plus funestes à l'armée allemande. Le prince de *Conti*, frère du prince de *Condé*, que le roi de *Navarre* avoit envoyé pour le remplacer, ne put relever ces esprits abattus. La crainte, qui devoit inspirer des précautions, les aveugla; on négligeoit les gardes par découragement, et cette négligence donna lieu à des surprises qui produisirent la consternation, comme si elles eussent été des défaites entières. Telles furent les attaques de Vimori et d'Auneau, bourgs du Gatinois et de la Beauce, occupés par les troupes allemandes; attaques que l'on peut appeler camisades, plutôt que véritables combats. *Guise* y montra beaucoup d'intelligence et de valeur; mais elles n'auroient eu aucune suite décisive avec des troupes moins effrayées.

On lui permet de se retirer.

Après ces échecs, les chefs étrangers, comme les soldats, ne parlèrent plus que de traiter. Le duc d'*Epernon* se rendit médiateur. La lenteur de l'accommodement occasionna de nouvelles pertes, qui rendirent leur condition plus mauvaise. Leur terreur devint si forte, qu'il arriva à vingt-cinq soldats

du duc d'*Epernon*, d'en désarmer douze cents ; de sorte qu'ils se trouvèrent trop heureux d'obtenir la permission de retourner chez eux par petites bandes, enseignes ployées, avec serment de ne jamais porter les armes contre le roi. On leur donna aussi des sauf-conduits, qui ne furent guère respectés. 1587.

Affreux massacre qu'on en fait dans sa retraite.

Les paysans en assommèrent grand nombre dans leur marche. On leur couroit sus comme à des bêtes féroces. Les traîneurs, les malades étoient égorgés sans pitié. Le duc de *Guise*, qui se plaignoit du traité, comme fait exprès par le duc d'*Epernon*, son ennemi, pour lui ravir la gloire de délivrer la France de ces étrangers, suivit le corps le plus nombreux jusque sur la frontière, et en fit un carnage effroyable. De trente mille, à peine en retourna-t-il six à sept mille dans leur pays. Telle fut l'issue de cette invasion ; et telle sera toujours la fin de toute expédition lointaine, moins dirigée par la prudence que par la bravoure.

Le roi rentre triomphant dans Paris. *Pasquier*, l. 11, lett. 14.

Le roi retourna deux jours avant Noël à Paris, où il fit une entrée publique, revêtu de sa cotte d'armes, le

1587. casque en tête, comme s'il eût triomphé de tous ses ennemis. Le peuple s'en moqua. N'osant peut-être pas, par un reste de respect, s'attaquer directement à sa personne, les railleurs tombèrent sur le duc d'*Epernon*. Ils l'accablèrent de traits satiriques. Les colporteurs crioient dans les rues de Paris : *Faits d'armes du duc d'*Epernon *contre les hérétiques*. On ouvroit le livre, et à chaque page on trouvoit, en gros caractère, ce seul mot : *Rien*. Henri consola son favori, en lui donnant la dépouille de Joyeuse : *Et ce faisant*, dit Pasquier, *sans coup férir, il a perdu plus de gentilshommes qu'il n'avoit fait à la bataille de Coutras*.

Assemblée de Nancy.

1588.

De Thou, liv 90. *Davila*, l. 9. *Mém. de la Ligue*, t. 2 et 3. *Matthieu*, livre 8. *Pasquier*, livre 12. *Mém. de Nevers*, t. 1. *Mém. de Villeroi*, t. 1.

En revenant de la poursuite des Allemands, le duc de *Guise* se rendit à Nancy, où étoient assemblés les principaux de sa famille et de la ligue. On y tint un grand conseil. Les avis y furent différens, comme les intentions ; mais le résultat fut le même, parce que, pour arriver chacun à leur but particulier, ils avoient tous besoin du même moyen, savoir le trouble de l'Etat. Par là, le duc de *Lorraine*, *Charles III*, se flattoit de forcer le

·oi à fermer les yeux sur les invasions 1588.
ju'il méditoit, même à se faire offrir une augmentation de domaines. Les ıdets de cette maison, que l'on ap-:loit la *faction caroline*, parce qu'ils rtoient tous le nom de *Charles*, 'oir; *Charles*, duc de *Mayenne*, frère du duc de *Guise*, *Charles-Emmanuel de Savoie*, duc de *Nemours*, son frère utérin, les ducs d'*Aumale* et d'*Elbeuf*, leurs cousins-germains, espéroient par cette voie des établissemens considérables. Ils vouloient donc qu'on continuât de susciter des embaras au roi, mais non qu'on l'outrât, de peur que ne voyant plus d'autres ressources, il ne prît quelque résolution vigoureuse, qui ruineroit leurs espérances. Pour le duc de *Guise*, on ne peut guère douter qu'il n'eût des prétentions bien plus étendues; mais il n'en faisoit confidence à personne, si on excepte peut-être son frère le cardinal de *Guise*, dont les actions, dirigées au même but que celles du duc, et suivies de la même catastrophe, ont toujours marqué un concert parfait avec son aîné.

La ligue dresse une r- quête inso'-: te au roi.

Animés par ces motifs divers, sans

1588. parler de ceux des ligueurs, qui n'étoient qu'une fureur aveugle contre un roi trop clément à leur égard, les confédérés de Nanci prirent une résolution uniforme: ce fut de paroître toujours unis, sous le nom du cardinal de *Bourbon*, premier prince du sang, et de signifier à *Henri* leurs prétentions, sous la forme de requête. Ils y supplioient le roi de se déclarer d'une manière plus authentique en faveur de la sainte union; d'éloigner des emplois publics et d'auprès de sa personne les courtisans suspects de favoriser l'hérésie, dont on lui fourniroit la liste; de faire publier le concile de Trente, d'établir au moins dans chaque capitale un tribunal de l'inquisition; d'accorder aux chefs de l'union, tant dans l'intérieur que sur les frontières du royaume, des villes dont le roi entretiendroit les garnisons; de leur soudoyer un certain nombre de troupes; de payer leurs dettes, de déclarer la guerre à toute outrance aux hérétiques, et de ne faire quartier à aucun prisonnier, à moins qu'il ne promît de vivre dorénavant dans la religion catholique, et d'employer désormais ses biens et sa vie pour le service de la sainte union.

Pendant qu'on dressoit à Nanci cette solente requête, le roi commençoit ouvrir les yeux sur les desseins des gueurs, sans cependant pouvoir encore persuader les excès que ses fidèles serviteurs vouloient lui faire craindre. Il fut encore long-temps à penser qu'il y avoit de l'exagération dans leurs rapports. Il croyoit, à la vérité, que les factieux, dans la chaleur de leurs assemblées, étoient bien gens à méditer des projets de révolte ; mais il s'imaginoit que, quand il faudroit en venir à l'exécution, ou ils manqueroient de cœur, ou qu'ils rentreroient dans le devoir à la moindre précaution visible de la part du prince.

1588.

Perplexité du roi.

Quelquefois aussi il pensoit que ces délations pouvoient bien lui venir de la part des sectaires, qui imaginoient tous ces complots pour l'aigrir contre les catholiques, lui faire prendre un parti extrême, et le compromettre sans retour avec les ligueurs. Ce fut par ces soupçons que *Henri* paya, presque jusqu'à la fin, les avis du fidèle *Poulain*. Malheureusement cet homme ne jouissoit pas d'une réputation bien intègre

1588. du côté des mœurs et de la conduite. On savoit qu'il étoit considérablement obéré, qu'il cherchoit par tous moyens à raccommoder sa fortune : c'en étoit assez pour donner à ses dépositions un air d'intérêt capable de lui ôter tout crédit. Le roi s'en défioit et se fortifioit dans ses soupçons, par les avis contraires de ses courtisans et de ses ministres, qui étoient ou trompés, ou gagnés, et qui l'induisoient en erreur.

Causée par l'ignorance où on le tient.

La reine mère, par exemple, ne vouloit pas qu'on éclairât trop le roi sur son état, qu'elle ne croyoit pas elle-même si dangereux, parce qu'elle espéroit l'amener, par le dégoût des embaras, à avoir en elle plus de confiance; et elle l'auroit employée, cette confiance, à établir solidement à la cour le marquis de *Pont*, né de sa fille la duchesse de *Lorraine*, afin de lui procurer la couronne, si le roi venoit à mourir sans enfans. D'*O*, surintendant des finances et favori du roi, et les autres courtisans, qui ne cherchoient que le plaisir, lui cachoient soigneusement sa situation, de peur que leur faveur ne diminuât, si la connoissance de ses affaires l'obligeoit à s'y appliquer.

Villeroi et les autres ministres détesient le duc d'*Epernon*, qui les mal-aitoit dans le conseil, et qui, en toute ccasion, les accabloit du poids de son rédit. Il avoit eu la hardiesse de donner *Villeroi* un démenti en présence du oi, et de l'appeler fourbe et fripon. l n'avoit pas craint d'accuser d'un ommerce incestueux *Pierre d'Espinac*, ;hevêque de Lyon, homme important ır son siège et son esprit violent, et le ui avoit reproché en face. Le roi savoit outes ces imprudences, que son caactère doux ne lui permettoit pas d'aprouver, mais qu'il n'avoit pas non lus la force de punir dans un homme u'il aimoit. Il lui restoit simplement les ombrages : de sorte que quand le luc d'*Epernon* venoit l'alarmer sur les complots des factieux, il se persuadoit isément ce que lui souffloient perpétuellement les ministres ; savoir, que tout cela n'arrivoit que par haine contre le duc, et cette prévention se gravoit d'autant plus aisément dans son esprit, que les libelles qui paroissoient se déchaînoient avec la plus grande aigreur contre d'*Epernon*; d'où *Henri* concluoit que ce n'étoit donc pas à lui qu'on en

1588.

Par les partialités dont il est témoin.

de Guise. Les femmes, dont le
met en France un poids dans la
des affaires publiques, n'ont
leur admiration. On a recueil
maréchale de *Retz* une expres
peint le sentiment : *Ils avoient*
mine, dit-elle, *ces princes L*
qu'auprès d'eux les autres
paroissoient peuple.

Ses grandes qualités. Les avantages qui, même s
faisoient aimer chacun de ces
Balzac, le duc de *Guise* les réunissoit

d doux, quoique perçant, manières 1588.
p es et insinuantes, enfin, ce qui
rendroit un grand l'idole de la nation,
 eût-il que ces qualités extérieures;
 is *Guise* y joignoit une bravoure à
toute épreuve, et le talent rare de faire
valoir ses exploits sans forfanterie,
'esprit du commandement, la discré-
ion sous l'air de franchise, l'art de se
faire croire trop retenu, alors même
qu'il agissoit sans ménagement, et de
faire penser qu'il n'étoit excité que
par le zèle de la religion, quand il ne
servoit que ses intérêts : aussi pour me
servir des termes d'un écrivain estimé,
la France étoit folle de cet homme-là, car c'est trop peu dire amoureuse.

Guise avoit de plus en vraies vertus, de la grandeur d'ame, beaucoup de patience, une prudence jamais déconcertée par les événemens, le coup-d'œil de maître dans les affaires, et la facilité de se déterminer, quoique l'étendue de son génie lui montrât toutes les difficultés. Point de lenteur, l'action alloit chez lui comme la pensée. Le duc de *Mayenne* son frère, l'exhortant un jour à peser quelques inconvéniens avant que de prendre un parti : *Ce que*

6

1588. *je n'aurois pu résoudre en un quart-d'heure*, répondit-il, *je ne le resoudrai pas en toute ma vie.*

Médiocrité du roi.

Mort du prince de Condé.

Voilà l'homme contre lequel lutta le foible *Henri III*, déja trop dépeint, et dont on sait bien qu'il n'y a que des inconséquences à attendre. Sous les yeux des Parisiens, si acharnés contre lui, il s'amusa, au commencement de l'année, à arranger lui-même les obsèques du duc de *Joyeuse*, qui coûtèrent des sommes immenses, et il ne parut pas seulement songer à la mort d'un des princes de son sang, *Henri I*, prince de *Condé*, qui périt empoisonné dans la ville de Saint-Jean-d'Angély.

Journal de Henri III.

Ce prince avoit épousé *Charlotte de la Trémouille*, en revenant d'Angleterre, après sa malheureuse expédition d'Anjou ; il la laissa enceinte du fils posthume qui succéda à son père. La réputation de cette jeune princesse ne fut pas respectée. On fit courir sur sa conduite des bruits déshonorans ; de sorte que le prince son époux étant mort d'une manière si tragique, on soupçonna l'épouse d'y avoir contribué, pour se mettre à l'abri de son ressentiment. Cette opinion s'accrédita telle-

ment, que le roi de *Navarre* lui même s'en laissa prévenir. Il accourut de Béarn en Saintonge, pour venger son cousin; et la princesse n'échappa au premier mouvement de sa colère, qu'à la faveur de sa grossesse. Il la laissa sous une garde sûre; mais après huit ans de captivité, le parlement de Paris déclara la princesse innocente. 1588.

Le prince de *Condé* étoit recommandable par une haute probité, une activité infatigable, et une intrépidité qui ne fut pas toujours réglée par la prudence. On sait les courses et les hasards de sa vie; qu'obligé de fuir de Noyers avec son père, il le vit périr à Jarnac. Il combattit à Moncontour, et n'échappa qu'avec peine au massacre de la Saint-Barthélemi. *Condé* traversa plus d'une fois la France en fugitif, fut dépouillé sur les frontières; deux fois prisonnier, sans être reconnu, démonté à Coutras d'un coup de lance, il vint enfin mourir de poison, à l'âge de trente-cinq ans, dans le sein de sa famille. Le roi de *Navarre*, en apprenant sa mort, s'écria: *J'ai perdu mon bras droit.* Ses ennemis même le regretèrent. Le duc de *Guise*, admira- Son caractère.

1588. teur constant de ses vertus, en 1
généreux, lui donna des larmes; p
être, disent quelques historiens, p
que la mort violente d'un homme
ce rang, le forçoit à un triste re
sur lui-même.

Comment Guise est porté aux derniers éclats.

Guise en effet couroit alors
carrière fertile en pareilles catastrop
Avoit-il préparé le dernier évènem
ou s'y laissa-t-il entraîner? C'es
qu'on ignora toujours. Tout exami
je croirois que les excès dont 1
allons parler, furent dans le peup
comble d'une fureur aveugle que *G*
avoit excitée, sans prévoir où elle p
roit le mener; et qu'il en profita
suite, pour monter à la place qu
fortune sembloit lui marquer.

Faction des Seize.

De la Mare, Histoire de la Police.

Ceux qui ne connoissent Paris
par la police exacte qui s'y est exe
depuis, sont étonnés que dan
sein d'une ville habitée par le 1
sous ses yeux et sous ceux de s
nistres, il ait pu se former une fac
assez forte pour le chasser de sa c
tale; mais Paris n'étoit pas alors g
verné comme il l'a été depuis. L'ad
nistration de cette ville ne recevoit
son impulsion première de la pui

royale; et le corps municipal, seul 1588.
arbitre alors des résolutions, étoit encore le seul dépositaire de ses forces. Cette capitale avoit des murailles flanquées de grosses tours: des portes qui se fermoient exactement, et les échevins en gardoient les clefs. La bourgeoisie étoit enregimentée; elle élisoit ses capitaines, et se formoit, par de fréquens exercices, au maniement des armes. Il y avoit aux coins des rues de grosses chaînes scellées, qu'on tendoit à la première alarme, pour fermer les quartiers: on faisoit à toutes les maisons des saillies, qui les rendoient plus propres à l'attaque et à la défense; enfin le peuple avoit ses bannières, des places d'assemblée fixées, des mots de ralliement, et il ne falloit qu'un coup de tambour pour mettre sous les armes une multitude de soldats, peu aguerris à la vérité, mais redoutables par leur nombre.

La ville étoit distribuée en seize quartiers. Comme dans ce temps de fermentation chacun se croyoit chargé des affaires de l'Etat, il s'étoit établi dans chaque quartier une espèce de conseil, où l'on traitoit des intérêts de la sainte union: le chef de l'assemblée

1588. alloit ensuite rapporter au conseil g
néral de la ligue le résultat de la d
bération, les vues, les projets, la d
position des esprits, l'état des force
et il en recevoit les ordres nécessaires
soutien de la cause commune.

On présume bien que ce chef n'ét
pas un des moins ardens du cons
Les propositions que chacun des se
chefs portoient au conseil généra
productions d'imaginations échauffé
étoient quelquefois jugées si déplacé
si téméraires, qu'on les rejetoit. Sel
l'ordinaire des caractères emportés
dominans, ils ne manquoient pas d'ê
vivement piqués de l'improbation :
murmuroient, se communiquoient le
mécontentement, et comme ils avoi
les mêmes prétentions à soutenir,
s'accoutumèrent à s'assembler. Ainsi
forma le fameux *Conseil des Seize*.

C'étoit seize forcenés, qui, une f
frappés d'une idée, ne connoissoi
plus ni autorité ni raisons : quelqu
uns se trompoient de bonne foi. Moi
coupables, mais aussi dangereux,
croyoient fermement que *Henri I*
en vouloit à la religion catholiqu
c'étoit le point d'où ils partoient

›utes leurs délibérations ; ils s'entê- 1588.
›ient de la certitude de ce prétendu
ein du roi, et travailloient ensuite
en convaincre les conseils des quar-
ers, ajoutant à l'accusation ce prin-
pe, que tout étoit permis pour dé-
:ndre la religion ainsi menacée. Les
eize trouvoient dans les assemblées
es quartiers des gens aussi animés
u'eux, que le fanatisme remuoit aussi
uissamment, et qui enfantoient des
rojets : ils les communiquoient à leur
hef ; celui-ci en faisoit part au conseil
es Seize, qui se trouvoient ainsi en-
ammés à leur tour par l'enthousiasme
u'ils avoient eux-mêmes inspiré.

Ce ne peut guère être que cette cir- Différentes conjurations.
ulation de séduction, rendue plus vive
r la crainte du châtiment des anciens
ttentats, et aussi la haine toujours
us animée de la duchesse de *Mont-*
nsier, qui ait occasionné le fameux
omplot des *barricades*.

Pendant que tout étoit calme, et
ue le roi, loin de rejeter la requête
: Nanci, faisoit espérer une réponse
avorable, sans nouveau prétexte, il
ient dans l'esprit aux ligueurs de se
sir de sa personne. Ils méditent

1588. d'abord d'exécuter leur dessei
dant les réjouissances du carna
coup manqué, parce que *Poul*
donne avis, les Seize font le dén
ment de leurs forces ; il se trou
mille hommes capables de pren
armes. Avec ces troupes, ils pr
la résolution d'attaquer le
même, de faire main basse s
gardes, d'arrêter *Henri*, et d'
toutes les personnes suspectes,
tisans ou ministres : encore av
Poulain, le roi fait porter en
jour des armes dans le L
et mande quatre mille Suisse
renforcer sa garde. A cette no
le duc de *Guise*, qui s'étoit
jusqu'à quatre lieues de Paris, re
à Soissons.

Le roi fait défendre au duc de Guise de venir à Paris.

Ainsi abandonnés, les Sei
missent à la vue des supplices
vengeance du roi leur prépar
envoient au duc de *Guise* dépu
députés ; ils lui écrivent qu'il
tout abandonner, s'il ne vole
secours. Dans ce moment il ne
de la part de *Henri*, qu'un cou
torité pour dissiper toute la f
mais persuadé apparemment

eroit toujours peu redoutable en l'ab- 1588.
ıce du chef, il envoie *Bellièvre*,
n de ses ministres, lui porter défense
venir à Paris.

Pendant le voyage de *Bellièvre*, la
uchesse de *Montpensier* se présente
u roi : elle se jette à ses pieds, le con-
re avec larmes de permettre à son
ère de venir se justifier des crimes
u'on lui impute ; et en même-temps
u'elle tranquillise *Henri* par ses dé-
narches soumises, elle lui dresse une
mbuscade, et aposte dans le faubourg
aint-Antoine des troupes, qui de-
oient l'enlever lorsqu'il revenoit de
'incennes, peu accompagné. Elle au-
oit réussi, sans le fidèle *Poulain*, qui
vertit encore cette fois. Le roi, pré-
enu, se fit escorter par une garde
us nombreuse, dont la seule appa-
ence fit perdre à l'embuscade la pensée
le l'arrêter.

Les ordres du roi mal exécutés.

Mém. de Nevers, t. 1, page 164.

Matthieu, l. 8, p. 543.

Les opinions étoient fort diverses à
cour, sur a nécessité du voyage du
luc de *Guise* : plusieurs présumoient
sa présence pourroit accommoder
affaires, en forçant *Henri* de sus-
ndre, par crainte ou par égards, les
clats de la vengeance qu'il méditoit.

le portoit sa commission, il éco
raisons du duc, et se chargea
faire valoir. Celui-ci donna, en
dant, quelques paroles ambiguës
lièvre de retour reçut ordre po
défendre au duc d'approcher. L
rier chargé de cette défense n
partir, faute de vingt-cinq écus
se trouvèrent point au trésor. Une
si importante fut mise à la poste
naire. *Guise* fit semblant de ne

i pour le faire retourner, le man- 1588.
ıèrent.

Il entra dans Paris, par la porte Guise arrive à Paris.
ıt-Denys, le lundi 9 mai, sur le
ı, accompagné seulement de sept
ı ›nnes, tant maîtres que valets;
s, dit *Davila*, qui a rapporté toutes
circonstances de cet événement,
après son frère, témoin oculaire,
comme une pelote de neige s'augmente en roulant, et devient bientôt aussi grosse que la montagne d'où elle s'est détachée, de même au premier bruit de son arrivée, les Parisiens quittèrent leurs maisons pour le suivre; et en un moment la foule s'accrut de manière qu'avant que d'être au milieu de la ville, il avoit déjà plus de trente mille personnes autour de lui ».

Le peuple paroissoit ivre de joie. Joie folle des Parisiens.
ımais il n'avoit crié d'aussi bon cœur
e le roi! qu'il cria cette fois *vive*
uise! Les démonstrations de conten-
ıt et d'allégresse publique ne
vent aller plus loin : les uns le sa-
ıent et le combloient tout haut de
ınédictions, le nommant le libérateur
le sauveur de la patrie : les autres ne

1588. pouvant s'approcher, tendoient vers lui les mains en s'humiliant, comme s'il eût été une divinité. On en vit fléchir les genoux, baiser le bas de ses habits, lui faire toucher leurs chapelets, et s'en frotter ensuite les yeux. De toutes les fenêtres les dames jetoient devant lui des rameaux, et le couvroient de fleurs. Pour lui, tranquille et serein, il disoit des choses gracieuses à ceux qui étoient le plus près de lui, faisoit aux plus éloignés signe de la main, saluoit aux fenêtres, d'un visage riant, et marchoit tête nue au petit pas, au milieu de cette multitude.

Il descend chez la reine mere.

Avec ce cortège plus flatteur que l'éclat d'un triomphe préparé, le duc de *Guise* alla descendre à l'hôtel de Soissons, près de Saint-Eustache, où demeuroit la reine mère. Elle changea de couleur en le voyant, et fut saisie d'un tremblement qui se fit remarquer; puis se remettant, elle lui dit qu'elle auroit voulu qu'il ne fût pas venu à Paris dans ces circonstances. Il répondit sans se déconcerter, que l'envie de se justifier auprès du roi, ne lui avoit pas permis de différer; et changeant de propos, il aborda les dames de la cour,

leur fit des complimens et lia conversation avec elles. Pendant ce temps, la reine envoya *Davila* dire au roi que le duc de *Guise* étoit arrivé, et qu'elle alloit le lui mener. 1588.

Ils se mirent en chemin : elle portée dans sa chaise, lui à pied, s'entretenant avec elle, parlant à l'un, caressant l'autre, saluant tout le monde, jusqu'aux gardes. Il les trouva doublés en arrivant au Louvre; les Suisses étoient en haie, les archers dans les salles, et une foule de gentilshommes rangés dans les chambres qu'il falloit traverser. L'air morne avec lequel on recevoit ses politesses le frappa; il sentit une soudaine frayeur courir dans ses veines, et ce n'étoit pas sans cause : on délibéroit alors dans le cabinet du roi de sa vie ou de sa mort.

Elle le mène chez le roi où il court quelque risque.

Frappez le pasteur, disoit un des conseillers, *et le troupeau se dispersera.* Le duc arriva dans le moment. *Henri*, le regardant d'un air sévère, lui dit : *Je vous ai fait avertir de ne point venir. Sachant*, repartit le duc, *les calomnies dont on me noircissoit auprès de votre majesté, je lui apporte ma tête, si elle me juge coupable. Je*

Il se sauve et y retourne mieux accompagné.

1588. *ne serois cependant pas venu, si elle eût daigné me faire une défense plus expresse.* Ce dernier mot donna lieu à une explication entre le duc et *Bellièvre*, que le roi appela pour convaincre *Guise* de désobéissance. Pendant cette contestation, la reine mère tira son fils à quartier, et lui remontra que si on faisoit la moindre violence au duc, il y avoit tout à craindre de la fureur du peuple assemblé en foule devant le palais. *Guise*, qui avoit l'œil à tout, profite de ce moment d'irrésolution, prétexte la fatigue du voyage, salue le roi et sort. Il revient le lendemain matin, mais si bien accompagné, qu'il étoit plus en état de donner la loi que de la recevoir.

Entrevue de l'hôtel de Soissons.

On avoit passé la nuit au Louvre à raisonner sur ce que l'on auroit dû faire, et à prendre de fausses mesures pour la suite. A l'hôtel de *Guise*, situé dans le quartier Saint-Antoine, on s'occupa à combiner les moyens et à prévenir les inconvéniens. Des deux côtés, on fit provision d'armes, et l'on plaça des sentinelles comme contre des ennemis en présence. Après sa visite au Louvre, le duc de *Guise* alla

l'après-midi à l'hôtel de Soissons chez la reine mère, où le roi se rendit aussi. Ils y eurent une longue conférence dans le jardin. *Guise*, qui de là entendoit le murmure du peuple, attroupé autour des murailles, en devint plus hardi. Après quelques légères excuses sur son arrivée, qu'il prétendoit ne pouvoir être blâmée, il déclara ses intentions en termes polis, mais fermes. C'étoit que le roi se déterminât sans détour à faire une guerre à toute outrance aux huguenots; et pour que les catholiques pussent se fier à lui, qu'il chassât de la cour d'*Epernon*, *la Valette* son frère, et en un mot tous les gens suspects. 1588.

Ordre à tous les étrangers de sortir de Paris.

Le foible monarque, au lieu d'éclater contre un sujet insolent qui venoit le braver dans sa capitale, s'étendit en apologies. Elles ne restèrent point sans réponses. Toutes ces répliques conduisirent à la promesse que fit le roi d'acquiescer aux propositions, si, de concert avec le monarque, le duc vouloit interposer son crédit pour chasser, sans tumulte, les étrangers, soldats et gens sans aveu, dont la ville étoit pleine. *Guise* y consentit, sachant bien

1588. qu'il n'en arriveroit que ce qu'il voudroit ; et dans le moment il se fit une proclamation, portant injonction à tous ceux qui n'auroient pas des raisons valables de demeurer à Paris, d'en sortir sur-le-champ. Il y eut aussi des commissaires nommés pour en faire la recherche.

Les Parisiens mécontens de cet ordre.

Ils y travaillèrent avec ardeur toute la journée du mercredi, mais sans succès. Les bourgeois cachèrent ces étrangers : le peuple murmuroit de voir fouiller ses maisons, et n'épargnoit pas les injures aux commissaires. Ils en firent leur rapport au roi, qui sentoit bien d'où partoit le coup, et qui prit enfin une résolution décisive.

Murmures de ce que le roi se met sur la défensive.

Les Seize s'en aperçurent aux mouvemens qu'ils virent du côté du Louvre. Le roi y rassembloit sa noblesse : on savoit qu'il avoit mandé des troupes ; il faisoit mettre sous les armes les compagnies des bourgeois opulens, ennemis du trouble, qui ne pouvoit que leur causer des pertes, et il leur assignoit des postes. A la vue de ces préparatifs, *Guise* tremble, mais il ne désespère pas. De son côté il envoie des émissaires dans les quartiers les mieux

fournis de populace, tels que ceux de l'Université, de la place Maubert, de la Grève, des Halles. Il fait dire à ses affidés de se tenir sur leurs gardes, prêts à se rassembler au premier signal, qu'il se trame un grand complot, que le roi a résolu la mort de cent vingt catholiques. En même-temps on répand des listes de ces prétendus proscrits, à la tête desquels étoient le duc de *Guise*, les curés, les prédicateurs, et tous ceux que le peuple affectionnoit. 1588.

Le jeudi, 12 mai, sur les trois heures du matin, un détachement de quatre mille Suisses qui étoient à Lagni, entra par la porte Saint-Honoré. Le roi alla les recevoir lui-même, recommanda aux soldats la modération, et marqua les postes, où ils se rendirent tambour battant, et les armes hautes. Le peuple les voyoit passer en silence, inquiet et étonné, mais sans aucun signe de rebellion. Ils s'emparèrent des principales places, et y posèrent des corps-de-garde. Tout réussissoit à souhait, lorsque sur les dix heures du matin, un *rodomont de cour*, comme l'appelle *Pasquier*, fier de ce

Le roi introduit des Suisses.

Pasquier, l. 12, let. 21. *Cayet*, l. 1. *De Serres*, t. 2.

gourdie auparavant, commen
remuer. Les uns courent aux
les autres dépavent les rues, ga
les fenêtres de pierres, tend
chaînes, et par le conseil de
de Cossé-Brissac, fils du ma
ils les soutiennent de tonneau
emplissent de terre, et qu'ils a
de planches, de solives, de m
et de tout ce qu'ils rencontrent
main. On sonne le tocsin; les

de quatre heures, toute cette grande 1588.
ville se trouve croisée de mille retranchemens solides, derrière lesquels s'abritent les mutins, qui plantent insolemment leur dernière barricade devant le Louvre.

Au premier bruit, le duc de *Guise* se tint dans son hôtel, clos et couvert, maître des derrières de sa maison, occupés par quelques gens de main propres à favoriser sa fuite, s'il étoit nécessaire : quand il apprend que les barricades réussissent, il sort et se promène dans la rue, donnant ses ordres aux exprès que les factieux dépêchoient à chaque instant. Le roi lui envoie, à plusieurs reprises, commandement et prières de faire cesser les désordres. *Ce sont taureaux échappés*, répondit-il froidement, *je ne puis les retenir.*

Les troupes du roi attaquées.

Enfin il s'élève un cri général, cri de tumulte et d'horreur. Entre les voix confuses, on distingue des coups de fusil, des hurlemens plaintifs comme gens qu'on égorge : c'étoient les Suisses du roi, que la populace du Marché-Neuf massacroit impitoyablement. Ces malheureux soldats, intrépides par-tout

1588. ailleurs, se voyant enveloppés, tendoient des mains suppliantes, et se rangeoient le long des maisons pour éviter les pierres qui pleuvoient des toits et des fenêtres, avec les coups d'arquebuses. Ils montroient leurs chapelets, et crioient de toutes leurs forces, *bons catholiques !* Malgré cela il y en eut une trentaine tant tués que blessés.

Le duc de Guise les délivre.

C'est à quoi se termina tout le massacre de cette journée, qui finit pour *Guise* par une espèce de triomphe d'un genre nouveau. Vaincu par les instances réitérées du roi, il part enfin de son hôtel, une baguette à la main. Devant lui tombent les barricades. Il remercie le peuple, se familiarise, sans perdre de sa dignité, avec cette soldatesque singulière, et semble prendre plaisir à leurs bravades. A mesure qu'il arrive aux postes des troupes du roi, il les salue, leur parle poliment, et leur fait ouvrir le chemin du Louvre. Elles se mettent en marche sans tambour, nu-têtes, les armes basses et renversées, trop heureuses encore d'échapper par cette humiliation à la furie du peuple.

Derrière elles se referment les barricades ; *Guise* en visite quelques-unes, et envoie des officiers examiner et renforcer les autres. Ils avertissent qu'on fasse pendant la nuit une garde exacte : le prévôt des marchands veut, à l'ordinaire, donner le mot au nom du roi; le peuple le refuse, et le demande au duc. On se fortifie aussi au Louvre; mais les plus grandes espérances étoient dans la négociation. La reine mère en entame une avec le duc de *Guise*, qui attend fièrement que la cour parle la première. 1588. La reine négocie.

Il se démasqua dans cette conférence, s'il est vrai qu'il fit les propositions rapportées par *Davila*. Il demandoit à être déclaré lieutenant-général du roi, avec l'autorité la plus étendue sur les troupes et pour tout ce qui regarde la guerre; autorité qui seroit confirmée par les états-généraux, que *Henri* s'engageroit d'assembler incessamment à Paris ; qu'on lui donnât en outre dix places de sûreté dans le royaume, avec de l'argent pour payer les troupes qu'il y mettroit. Il insistoit vivement sur un édit qui déclareroit les princes de la maison de *Bourbon* dé- Prétentions outrées du duc de Guise.

1588. chus, comme hérétiques, du droit de succession à la couronne. Il demandoit aussi le gouvernement de Paris pour le comte de *Brissac*, homme dont il étoit sûr; ceux de Picardie, de Normandie, de Lyon et des principales provinces, avec des emplois militaires et les charges de la couronne, pour ses parens et ses amis. Il exigeoit l'exil d'*Epernon* et de beaucoup de gens de tête et d'exécution, non-seulement hors de la cour, mais même hors du royaume. Enfin il vouloit que le roi se contentât de sa garde ordinaire, et cassât les quarante-cinq gentilshommes dont il avoit cru devoir depuis peu se faire un rempart contre les entreprises des ligueurs.

La reine traine la négociation.

La reine se récria sur ces demandes exorbitantes : cependant elle ne laissa pas le duc sans espérance, et retourna au Louvre, où les ministres passèrent la nuit en délibérations inutiles avec le roi. Le lendemain, *Catherine* se mit en marche pour aller trouver le duc à son hôtel ; c'étoit à son âge une vraie fatigue que le passage d'une rue à l'autre, parce que les rebelles ne voulurent point ouvrir les barricades pour son carrosse, et

qu'on étoit obligé de la passer par-dessus 1588.
à force de bras dans sa chaise. Pendant qu'on lui en faisoit ainsi escalader une, un bourgeois, sous prétexte de l'aider, s'approcha de son oreille, et lui dit que quinze mille hommes étoient prêts à sortir pour investir le Louvre par la campagne. Elle envoie un de ses gentilshommes en donner avis au roi, et continue sa route.

Le roi se sauve.

Arrivée auprès du duc, elle le remet sur les propositions de la veille. Il ne paroissoit disposé à se relâcher d'aucune. Elle insistoit, à ce qu'on prétend, afin de prolonger la conversation. Dans le fort de l'altercation, arrive le seigneur de *Maineville*; il annonce au duc que le roi vient de sortir de Paris. A cette nouvelle imprévue, *Guise* laisse éclater son secret. *Je suis mort, madame*, s'écrie-t-il; *pendant que Votre Majesté m'amuse ici, le roi s'en va pour me perdre. J'ignorois cette résolution*, répond tranquillement la reine. Elle rentre aussitôt dans sa chaise, et reprend le chemin du Louvre.

Désordre de sa fuite.

Les gardes françaises et suisses étoient déjà parties; les courtisans et la noblesse, dans le plus grand désor-

1588. dre, suivoient à la file. La reine envoie ordre aux troupes de presser leur marche, pour rejoindre le roi, qui n'avoit pas trente personnes avec lui. Il coucha cette nuit dans un village, et arriva le lendemain à Chartres, où *Nicolas de Thou*, frère du premier président *Christophe*, qui en étoit évêque, lui procura, malgré les ligueurs, une réception honorable.

Quel avoit été le dessein du duc.

O l'imprudent! ô le téméraire! s'écria *Sixte V*, quand il sut que le duc de *Guise* étoit venu à Paris se mettre entre les mains du roi qu'il avoit si vivement offensé. *O le foible prince!* s'écria-t-il encore plus haut, quand on lui dit que *Henri* avoit manqué cette belle occasion de se défaire d'un homme qui sembloit né pour le perdre. *Sixte* continua sans doute ses exclamations, en apprenant que le duc à son tour avoit laissé échapper le roi.

« Puisque le duc, dit *Pasquier*, en « raisonnant sur cette affaire, avoit eu « l'imprudence de venir lui septième, « le roi auroit dû le faire arrêter. Il « le pouvoit le mardi et le mercredi, « parce qu'il avoit pour lors tous les « capitaines de quartier, toutes les

cours souveraines, la bonne bour- 1588.
geoisie, et quatre mille Suisses, outre sa garde : le menu peuple auroit osé branler. Le jeudi matin me encore, il pouvoit le faire enfermer par ses troupes, si, par une mauvaise politique, il n'avoit pas, pour ainsi dire, lié les mains des soldats, en leur défendant de fondre r peuple, lorsqu'il commença ricades. Mais puisque *Guise* ot surmonté tous ces dangers, il n'auroit jamais dû laisser sauver le roi. Il falloit malgré lui prendre un état auprès de lui, et ensuite on en auroit tiré telle déclaration qu'on auroit voulu ».

Il paroît que c'étoit bien l'intention lu duc de *Guise*, et qu'il ne se laissa prévenir par le roi, que parce qu'il comptoit trop sur l'indécision de ce prince. La terreur de *Henri* ne fut pas chimérique, il étoit temps qu'il se sauvât : un gros de troupes s'apprêtoit à nvestir le Louvre du côté de la campagne, comme il l'étoit du côté de la ville, et même quelques corps de garde, déjà portés en avant, tirèrent sur lui et

Le roi le prévient à temps.
Caver, l. 2, pages.
De Serres t. 1, p. 799.
Brantôme, tome 3.

1588. sur sa suite ; le peuple, au défaut d'autres armes, l'accabla d'injures.

Assurance du duc de Guise.

D'un autre côté, dans les provinces, les partisans du duc faisoient des levées, destinées sans doute à venir renforcer les Parisiens qui auroient formé le blocus du Louvre. Ce n'étoit donc pas le dessein de chasser le roi de Paris, qu'avoit formé le duc de *Guise;* son projet, au contraire, étoit de l'y retenir. « J'ai défait les Suisses, écrivoit-il « le lendemain des barricades et d'un « air triomphant au gouverneur d'Or- « léans, j'ai taillé en pièces une partie « des gardes du roi, et tiens le Louvre « investi de si près, que je rendrai bon « compte de ce qui est dedans ». Qu'on n'accuse point ici le duc de *Guise* de fanfaronade ; un chef de parti, s'il veut se soutenir, doit enfler ses succès.

Ses amis se déconcertent.

Après que le roi se fût échappé, ce même gouverneur d'Orléans écrivit à ceux qui ramassoient des troupes dans la province par ses ordres, et par suite des demandes du duc : « Notre grand « n'a su exécuter son dessein, le roi « s'étant sauvé dans Chartres. Je suis « d'avis que vous vous retiriez dans « vos maisons le plus doucement que

« vous pourrez, sans faire semblant « d'avoir rien vu. Je suis si éperdu, « que je ne sais ce que je fais ». Découragement d'un conspirateur subalterne ! 1588.

Sa fermeté et sa démarche auprès du premier président.

Matthieu, l. 8, p. 548.

L'ame ferme du duc de *Guise* ne se laisse point ébranler par un revers. Le roi lui échappe ; il assure du moins sa conquête : il assemble le peuple, fait créer de nouveaux officiers de ville et de nouveaux capitaines, plus attachés à lui que les anciens. Il va trouver le premier président, et le prie d'assembler le parlement, pour prendre avec lui des mesures convenables aux circonstances. D'aussi loin que le magistrat l'avoit aperçu : *C'est grand pitié*, lui dit-il, *quand le valet chasse le maître. Au reste, mon ame est à Dieu, mon cœur est au roi, et mon corps aux méchans.* Puis, répondant directement aux propositions du duc : *Quand la majesté du prince est violée*, dit *Harlay* d'un air sévère, *le magistrat n'a plus d'autorité*. *Guise*, ne se rebute pas ; il s'adresse au président *Brisson*, qu'il trouve plus complaisant : il visite aussi les ministres étrangers, leur raconte cet événement à sa décharge, et

1588. les prie d'envoyer à leurs cours des relations conformes aux manifestes qu'il répand de tous côtés.

Il s'assure de Paris et des environs.

Ces soins politiques ne lui font pas oublier les soins militaires : il s'empare de l'Arsenal et de la Bastille, fait retirer les barricades, rétablit l'ordre et la police, de manière que le lendemain du départ du roi, tout étoit aussi tranquille que s'il n'y avoit point eu d'émeute : il met garnison dans les villes adjacentes, sur-tout celles dont la situation sur les rivières pouvoit servir à affamer la capitale ; et en même-temps qu'il vaque à ces occupations, il continue de prêter l'oreille aux propositions de la reine mère, restée à Paris exprès pour négocier.

Réflexions sur les écrits qui parurent.

On ne s'attend pas, sans doute, à nous voir analyser les écrits qui parurent alors. Nous ne nous arrêterons qu'à un seul, parce qu'il peint le caractère des personnages, et qu'il finit par des réflexions très-judicieuses. On l'attribue à un petit fils du fameux chancelier de l'*Hôpital*. « Il y a, dit il, une déclaration du roi sur ce qui est arrivé à « Paris contre lui-même; mais cela si « froid, si timide, que rien plus,

« comme d'un homme qui se plaint, 1588.
« et n'ose nommer celui qui l'a battu;
« comme d'un homme qui a peur que
« son ennemi soit encore en colère, et
« ne veuille se contenter du mal qu'il
« lui a fait. Il n'ose dire qu'il ait été
« contraint de s'enfuir, ni qu'on l'ait
« chassé; il n'ose appeler cela injustice:
« à peine déclare-t il qu'il en fera puni-
« tion; ne commande plus à son
« peuple, mais le prie; mande que
« l'on fasse supplications aux églises,
« afin que cette querelle se puisse bien-
« tôt appaiser, comme s'il avoit peur
« que M. de *Guise* fût offensé de ce
« qu'il ne s'étoit pas laissé prendre dans
« le Louvre, mais s'en étoit fui.

« L'autre, tout au rebours, écrit
« deux lettres, l'une au roi, l'autre
« publique, toutes deux lettres de sol-
« dat, braves, audacieuses, et où il
« s'élève galamment de ce qu'il a fait;
« dit que ce jour-là, Dieu lui mit entre
« les mains le moyen d'un signalé ser-
« vice, le récite avec peu de paroles et
« hardies, sans aucune démonstration
« de crainte, ni de penser avoir failli,
« et finalement conclut par une résolue
« menace: que, malgré tout le monde,

1588. « il maintiendra le parti catholique, et « chassera d'auprès du roi ceux qui favorisent les hérétiques, désignant le « duc d'*Epernon* ». L'écrivain, très-partisan des réformés, exhorte ensuite le roi à faire sa paix avec eux, et à s'aider de leurs secours.

Sur l'objection qu'à ce seul mot de paix avec les hérétiques, *toute la chrétienté catholique* s'élevera contre le roi et le détrônera, l'auteur répond, en apostrophant le monarque : « Oui, si « tu le prononces, ce mot de paix, « comme celui qui fuyoit dernièrement « de Paris devant le duc de *Guise*. « Prononce-le comme celui qui gagna « la bataille de Jarnac et de Moncontour, et qui tout seul étoit plus « effroyable que le reste de son armée, « et tout tremblera. Il ne faut pas que « les partis te reçoivent et que tu ailles « à eux ; il faut qu'ils viennent à toi, et « que tu les reçoives : être roi, c'est « ton parti ».

Opinion des gens sensés.

Pasquier, liv 12, lett 7 et 8.

Le fâcheux état où se trouvoit *Henri*, expulsé de sa capitale par un sujet rebelle, et détesté de son peuple, quoique plein de bonté, excitoit la compassion de ses fidèles serviteurs :

étoient fâchés de le voir continuel- 1588.
ment s'écarter des principes qui au-
ient dû diriger sa conduite dans les
rconstances. Il étoit naturel que le roi
rchât de l'argent : « Mais, disoit
Pasquier, le vrai subside dont le
prince devroit faire fonds, est la
bienveillance de ses sujets. Il dépend
de lui de réformer tout le monde en
se réformant lui-même; qu'il res-
pecte les lois, et il sera respecté.
Honorer la noblesse, la récompenser
selon ses degrés, ménager le peuple,
soutenir le clergé, ne point perdre
son bien, employer son temps, con-
sulter la justice et non lui comman-
der, voilà son devoir. S'il ne le fait
pas, je publie dès-à-présent à son de
trompe, par tous les cantons de la
France, la ruine de lui et de son état».
'elles étoient les tristes réflexions que
e zèle arrachoit aux catholiques éclai-
és, bien différentes de la ridicule
mende honorable qu'une dévotion
nal réglée faisoit imaginer aux catho-
iques ligueurs.

Procession de la Ligue jusqu'à Chartres.

Il paroît que le duc ayant manqué le
ut actuel de ses desseins, savoir de
e rendre maître de la personne du

1588. roi, afin de commander sous son nom, ne pensa plus qu'à deux choses : la première, à se justifier des imputations de violence qu'on pourroit lui reprocher; et la seconde, à prendre des sûretés en cas qu'il ne persuadât pas. Or, le premier dessein, qu'il afficha hautement, donna sur lui un avantage à la reine mère qui négocioit un rapprochement entre lui et son fils, et qui partit des assurances du duc, pour lui arracher chaque jour de nouvelles protestations de respect, et de fidélité envers le roi. Ces démonstrations extérieures en imposèrent tellement aux subalternes qui n'étoient pas dans la confidence de *Guise*, que les Seize eux-mêmes décidèrent qu'on iroit demander pardon au roi et qu'on l'inviteroit à revenir. Ils se mirent en tête qu'une soumission relevée de quelque appareil de religion, feroit oublier au roi ce qui s'étoit passé, et le rappelleroit à Paris; et le duc crut pouvoir donner son consentement à une démarche qui replaceroit le monarque dans ses filets, et qui le mettroit à même de profiter mieux, une autre fois, de l'occasion qu'il avoit laissé perdre une première.

ıs cette commune persuasion, la 1588.
confrérie des pénitens, autre-
sı c re à *Henri*, part à pied de
ale, et va le trouver à Chartres.
ı avoit affecté que tout eût un air
ıgulier dans cette bizarre procession:
ous en prendrons la description dans
historien de *Thou*, qui parle comme
moin oculaire.

« A la tête paroissoit un homme à grande barbe sale et crasseuse, couvert d'un cilice, et par-dessus un large baudrier, d'où pendoit un sabre recourbé: d'une vieille trompette rouillée il tiroit par intervalle des sons aigres et discordans. Après lui, marchoient fièrement trois autres hommes, aussi mal propres, ayant chacun en tête une marmite grasse, au lieu de casque, portant sur leur cilice des cottes de mailles, avec des brassards et des gantelets; ils avoient pour armes de vieilles hallebarbes rouillées: ces trois rodomonts rouloient des yeux hagards et furibonds, et
« se démenoient beaucoup pour écarter
« la foule accourue à ce spectacle.

« Après eux venoit frère *Ange de Joyeuse*, ce courtisan qui s'étoit

1588. « fait capucin l'année dernière. On lui
« avoit persuadé, pour attendrir *Henri*,
« de représenter dans cette procession
« le Sauveur montant au calvaire : il
« s'étoit laissé lier et peindre sur le vi-
« sage des gouttes de sang qui sem-
« bloient découler de sa tête couron-
« née d'épines ; il paroissoit ne traîner
« qu'avec peine une longue croix de
« carton peint, et se laissoit tomber par
« intervalles, poussant des gémisse-
« mens lamentables.

« A ses côtés marchoient deux jeunes
« capucins, revêtus d'aubes, représen-
« tant l'un la Vierge, l'autre la Mag-
« deleine. Ils tournoient dévotement
« les yeux vers le ciel, faisant couler
« quelques fausses larmes ; et toutes
« les fois que frère *Ange* se laissoit
« tomber, ils se prosternoient devant
« lui en cadence. Quatre satellites fort
« ressemblans aux trois premiers, te-
« noient la corde dont frère *Ange*
« étoit garotté, et le frappoient à coups
« de fouet, qui s'entendoient de très-
« loin. Une longue suite de pénitens fer-
« moit cette marche comique ».

En voyant défiler devant la cour, dans la cathédrale de Chartres, cette

use mascarade, *Crillon*, brave guer- 1588.
r, allié de *Joyeuse*, s'écria : *Frappez de bon, fouettez ; c'est un lâche a endossé le froc pour ne plus porter armes.* Le roi, au lieu de goûter s ctacle indécent, fit une grave mande à son ancien favori, de ce , par un zèle imprudent, il tournt en farce le mystère sacré de notre emption. Il lui remontra aussi qu'on t abusé de sa crédulité, en l'engat, sous prétexte de religion, à se ttre à la tête des rebelles, *que je is*, ajouta *Henri*, en élevant le ton, *t en grand nombre dans cette procession.*

Avantage qu'elle en tire.

Henri le savoit : il étoit instruit 'entre plusieurs gens de bonne foi, le sac de pénitens, étoient cachés bre des plus ardens ligueurs, qui oient impudemment ranimer le courage de ceux de Chartres, et les engager prêter serment de fidélité au duc de *Guise*. Il les avoit sous sa main : il pouvoit les punir, et il les laissa remplir leur mission. Ainsi tolérés, ils jetèrent dans la ville des semences de révolte qui ne permirent point au roi d'y rester. Il se retira à Vernon, et de là à Rouen,

1588. où il fixa son séjour, pendant les négociations entamées par la reine mère.

Négociation. De Thou, livr. 91. Davila, liv. 9.

La burlesque ambassade des ligueurs fut suivie d'une députation du l[illegible] ment de Paris, que le roi r[illegible] en exhortant les magistrats à con[illegible] de le bien servir. Vint après [illegible] députation des officiers mu[illegible] nom de la ville même. *Henri* [illegible] vorablement, quoiqu'il n'appr[illegible] les changemens faits dans ce [illegible] le duc de *Guise*. On voyoit qu'il [illegible] roit demandé qu'une réparation [illegible] supportable, pour pardonner. C[illegible] députations donnoient ordinairem[illegible] verture à des propositions. Tant [illegible] s'adressoit à tous en général, [illegible] s'entretenoit avec quelques [illegible] culier. Il y eut aussi des r[illegible] ligue et des réponses du r[illegible] publiques; mais, quand [illegible] tisfait aux demandes les pl[illegible] Seize même, ce n'étoit [illegible] n'avoit le consentement du duc [illegible] G[illegible]. Il fallut donc se déterminer à t[illegible] directement avec lui. On lui [illegible] ses prétentions. Il les notifia aussi [illegible] tement que la veille des barricades, le roi ne s'en choqua pas.

On est toujours étonné de la tran- 1588.
uillité de *Henri*, du sang froid avec Edit d'union.
uel il traitoit des affaires dont la
le idée auroit dû l'exciter à des éclats :
ıré à Rouen, il s'y amusoit de fêtes
l'eau, de jeux, de spectacles, comme
tout son royaume n'eût pas été en
. Pendant ce temps, les courriers
les ministres alloient et revenoient
lui aux rebelles, de la reine mère au
il. Il y assistoit assidûment. Il écou-
toit froidement les propositions les plus
h iliantes pour un souverain, prenoit
plume, ajoutoit, changeoit, retran-
ıoit, calculoit, pour ainsi dire, son
honneur. De ces délibérations sortit
fin le fameux édit de juillet, nommé
l'é *it d'union*, qualification qui en mar-
le principal objet.

Dans un long préambule, le roi rend
ımpte des efforts qu'il a faits jusqu'à
ésent pour abolir l'hérésie. Il dit que
voyant rendus inutiles par l'obsti-
ıon des sectaires, il est déterminé
leur faire la guerre à toute outrance,
à ne pas mettre les armes bas qu'ils
soient détruits jusqu'au dernier,
u'il en fait le serment, et qu'il or-
uonne à tous ses sujets, de quelque

Conditions publiques, et serment ordonné de détruire les hérétiques.

1588. qualité et condition qu'ils soient, de le jurer comme lui et de le signer; de promettre aussi, par le même acte solennel, de ne jamais reconnoître pour roi de France un prince qui ne professeroit pas la religion catholique, apostolique et romaine. Cet édit fut juré par la cour et enregistré par les parlemens. Le duc de *Nevers* s'étoit refusé plusieurs fois à le souscrire. Il se rendit enfin quand le roi le lui enjoignit, sous peine de désobéissance.

Les conditions particulières exécutées.

On vit aussitôt commencer l'exécution des articles secrets concertés auparavant. Le duc de *Guise* fut déclaré généralissime, avec une autorité absolue sur les armées. Les ligueurs firent entrer des troupes affidées dans des places de sûreté qui leur étoient abandonnées pour plusieurs années. Le roi retira de plusieurs villes et provinces ses gouverneurs et commandans fidèles, pour y substituer ceux que la sainte-union lui avoit marqués. Le duc de *Mayenne* se tint prêt à partir pour commander l'armée destinée à agir du côté du Languedoc, contre *Montmorenci* et ses hérens; mais le duc de *Guise* ne se pas d'assembler celle qu'il devoit r

contre le roi de *Navarre*, parce qu'il lui étoit important de veiller sur les états généraux, que le roi indiqua à Blois pour les premiers jours d'octobre, et où devoit se confirmer avec l'*édit* d'*union*, toute l'autorité conférée au duc de *Guise*. 1588.

Les favoris quittent la cour. De Thou, livre 9. Davila, livre 9. Mém. de Villeroi. Mémoires de Chiverny. Mém. de Nevers, t. 1. Mém. de la Ligue, t. 1.

Les favoris du roi, d'*Epernon* entre autres, n'avoient point attendu qu'il se livrât à ses ennemis, pour sortir de la cour. Ils la quittèrent en frémissant de dépit, de la foiblesse de leur maître. D'*Epernon*, sur-tout, homme fier et courageux, brava le parti opposé, jusque dans sa disgrâce. Peu s'en fallut cependant qu'il ne fût victime de la haine de *Villeroi*. Ce ministre, ou hasarda lui-même, ou, dans un moment d'humeur du roi contre son favori, surprit des ordres qui autorisoient les habitans d'Angoulême à le chasser de leur ville. D'*Epernon* n'ayant avec lui qu'une vingtaine d'hommes, sans provisions ni poudre, retiré dans le château, place ouverte de tous côtés, résista pendant trente heures aux attaques de toute la ville. Sorti avec gloire de ce péril, il écrivit au roi pour se plaindre. Ce prince lui répondit qu'il n'avoit com-

1588. mandé aux habitans d'Angoulême de le prendre, qu'afin qu'ils le lui amenassent, et qu'il pût le traiter comme son propre fils. Si l'on ne connoissoit les grands, qui s'imaginent que toute excuse de leur part est encore trop bonne pour leurs inférieurs, on croiroit que *Henri* a voulu ajouter la raillerie à l'injure.

Le roi change ses ministres et son conseil.

D'*Epernon* ne tarda pas à être vengé. Après la publication de l'*édit d'union*, *Henri*, à la recommandation de la reine mère, eut la complaisance d'accorder une entrevue au duc de *Guise*. Il n'y fut pas plus question d'affaires, que si le royaume eût été fort tranquille: puis tout-à-coup, sans aucune raison apparente, le roi congédia les cinq ministres qui composoient son principal conseil, *Villeroi*, l'ennemi de d'*Epernon*, le chancelier de *Chiverni*, *Pinart*, *Brulart* et *Bellièvre*; il mit à leur place *Montholon*, *Ruzé*, *Revol*, homme nouveau dans les affaires, mais plein de probité, et très-attaché à sa personne; il ne conserva aussi des courtisans que ceux dont la fidélité lui étoit connue, gens de main et d'exécution. La reine mère continua d'assister au conseil; mais on ne traitoit plus devant elle que les objets sans conséquence.

Ces changemens ne donnèrent point à penser aux ligueurs ; ils les regardèrent comme le fruit des inconséquences ordinaires du roi. *Guise* en prit d'autant moins d'ombrage, que le temps que *Henri* sembloit perdre à former sa cour et à renouveler son conseil, le duc l'employoit à faire dans les provinces nommer députés aux états de Blois, des gens qui lui fussent entièrement dévoués.

1588.

Le duc de Guise se prépare aux états de Blois.

De cette dernière tentative dépendoient sa fortune et sa vie : il étoit enfin arrivé à ce terme fatal, où il n'y a plus à reculer, et où il faut vaincre ou périr ; mais, si la hardiesse de l'entreprise lui inspiroit nécessairement quelques frayeurs, il étoit bien rassuré par un concours de circonstances qui se présentent rarement dans les révolutions. Jamais chef de parti n'eut de plus belles espérances. *Guise* venant à Blois combattre son roi et détruire sa puissance, ou la partager pour l'anéantir ensuite, comptoit presque autant de partisans zélés, qu'il y avoit de députés dans les états. La plupart complices de sa révolte, tremblans pour eux-mêmes si le duc succomboit,

Il les compose de ses partisans.

Pasquier t. 13, lett. 1. *Mem. de l Ligue*, t. 3.

1588. étoient aussi intéressés que lui au succès. Que pouvoient contre un si grand nombre, quelques sujets fidèles, trop convaincus de l'impuissance du monarque, et portant dans toute leur conduite la timidité qu'inspire la défiance de ses forces? Il n'y avoit point à compter non plus sur les princes du sang. Ceux d'entre eux qui étoient catholiques, tels que le cardinal de *Bourbon*, *Charles*, son neveu, cardinal de Vendôme, fils du prince de *Condé*, et ses deux frères le prince de *Conti* et le comte de *Soissons*, qui sollicitoient alors l'absolution du pape, le duc de *Montpensier* et le prince de *Dombes* son fils, éclipsés tous par le duc de *Guise*, ne jouissoient d'aucun crédit auprès des ligueurs: enfin le roi de *Navarre*, héritier présomptif de la couronne, mais noté d'hérésie, n'osoit paroître dans une assemblée toute composée de ses ennemis; assemblée cependant convoquée selon les règles, ayant le roi à sa tête, dépositaire du pouvoir de l'état, et dont les décrets souverains alloient décider du trône.

Il s'assure des provinces circonvoisines.

Guise n'avoit omis aucune des précautions qui devoient lui rendre les délibérations favorables. D'un seul mot il

pouvoit faire soulever Paris, la Brie, la Picardie, la Normandie, le Soissonnais, la Bourgogne, l'Orléanais, provinces qui environnent la capitale; dans les autres il avoit à sa dévotion les principales villes, un nombre infini de partisans dans la première noblesse, des magistrats dans tous les tribunaux, les évêques et archevêques, une foule de docteurs, de curés, de religieux de différens ordres, toute la société des jésuites, et un peuple innombrable, que le fanatisme pouvoit en un moment rendre soldat.

1588.

Letreau manuscrit de Sainte-Geneviève.

L'ouverture des états se fit le 16 octobre, dans la grande salle du château de Blois. Le clergé y avoit cent trente-quatre députés, la noblesse cent quatre-vingts, et le tiers état cent quatre vingt-un. Comme grand-maître de la maison du roi, le duc de *Guise* fit les honneurs de la première séance; l'historien *Matthieu* nous peint ainsi sa contenance dans cette action d'éclat. *Les députés étant entrés et la porte fermée, le duc de Guise, assis en sa chaire, habillé d'un habit de satin blanc, la cape retroussée à la bigearre, perçant de ses yeux toute l'épaisseur*

Ouverture des Etats.

Matthieu, liv. 8.

1588. *de l'assemblée, pour reconnoître et distinguer ses serviteurs, et d'un seul élancement de sa vue, les fortifier en l'espérance de l'avancement de ses desseins, de sa fortune et de sa grandeur, et leur dire sans parler, je vous vois, se leva, et après avoir fait une révérence, suivi de deux cents gentilshommes et capitaines des gardes, alla quérir le roi, lequel entra plein de majesté, portant son grand ordre au col.*

Discours du roi, la Ligue l'oblige de l'adoucir.

Pasquier, Liv. 13.

Henri, qui représentoit merveilleusement dans ces occasions, fit un discours éloquent sur le maintien de la religion, le soulagement des peuples, la réforme des abus, la fidélité due au souverain, l'éloignement de toute ligue et de toute cabale, sujets qui devoient être la matière des délibérations de l'assemblée; il parla en monarque et en père. Si on a quelque chose à lui reprocher, ce seroit trop de ménagemens pour les ligueurs : cependant ils se prétendirent insultés par quelques-unes de ses expressions; et sachant qu'il faisoit imprimer sa harangue, l'archevêque de Lyon, ami intime du duc de *Guise*, eut l'impudence de demander au roi la suppres-

sion de ses expressions, et de le menacer, s'il ne l'accordoit, du ressentiment de tout le parti. Première insolence, qui fit sentir à *Henri* ce qu'il devoit attendre par la suite. 1588.

L'édit d'union déclaré loi de l'Etat.

Quelque célèbres que soient ces seconds états de Blois, il n'y a de véritablement intéressant que la catastrophe. M. de *Thou* remarque que toutes ces assemblées se ressemblent pour le fond; qu'avec les intentions les plus opposées, les membres tiennent le même langage, et qu'on prétexte toujours le bien public, quoique chacun n'ait en vue que son intérêt particulier. Celle-ci eut encore ce trait de ressemblance avec les autres, qu'on y fit beaucoup de propositions, et qu'il n'y eut rien de statué, si ce n'est que l'*édit* d'*union* y fût déclaré loi fondamentale du royaume, que le roi jura publiquement de l'observer, et fit faire le même serment à tous les députés. A l'effet de se concilier de plus en plus le pape, le duc, auquel la chose importoit d'ailleurs fort peu, avoit proposé l'acceptation du concile de Trente; mais il se trouva dans le sein même des états, une opposition qui sauva le roi de l'embaras de

1588. refuser; il ne fut pas si heureux dans l'affaire du roi de *Navarre* et du duc de *Savoie*.

Extrémité où on reduit le roi. Les états avoient formé la demande que le premier fût nommément exclu de la couronne, encore qu'il le fût déjà implicitement par *l'édit de réunion*. En réponse à cette requête, le roi fit passer aux états une protestation du prince, qui se plaignoit sur-tout de n'avoir pas été entendu. Mais ceux-ci refusèrent d'y avoir égard, se fondant sur ce qu'indépendamment de la nécessité de cette mesure pour le maintien de la religion, le roi de *Navarre* avoit été inutilement sommé plusieurs fois par le pape et déclaré par lui hérétique et relaps. Contraint de se rendre à ces raisons, le roi promit l'édit sollicité, n'espérant plus de se soustraire à cette persécution, que par les délais qu'il pourroit faire naître. Quant au duc de *Savoie*, ce prince, profitant de l'état d'impuissance où la France étoit réduite, venoit de s'emparer du marquisat de Saluces. Allié secret du duc de *Guise*, c'étoit de l'aveu de celui-ci, qui avoit cru devoir acheter son appui, par cette complaisance, qu'il

s'étoit porté à une démarche aussi audacieuse. A cette nouvelle, l'honneur patriotique sembla se réveiller dans le cœur des Français, de quelque parti qu'ils fussent, et chacun à Blois cria vengeance. Le roi crut avoir trouvé une occasion naturelle de diversion, et demanda de l'argent pour faire la guerre à l'usurpateur. Le duc de *Guise*, malgré ses liaisons avec le duc de *Savoie*, n'eut garde de s'opposer directement à l'indignation qui éclatoit contre lui, ce qui auroit pu le démasquer : mais il tira habilement parti de la circonstance. S'il ne put empêcher de résoudre qu'on armeroit contre la Savoie, il fit conclure que la guerre contre les huguenots n'en seroit pas suivie moins vivement ; et en même temps on força le roi à une réduction considérable sur les tailles. On vouloit donc le réduire à l'impossible. *Henri* le sentit, et poussé à bout, il résolut de ne rien ménager.

1588.

Le roi sut, par les proches parens même du duc, qu'il machinoit quelque dessein important. Soit indiscrétion, soit jalousie, il échappa quelques aveux au duc de *Mayenne*, son frère. On étoit sûr d'ailleurs qu'il mettoit tout en

Le duc de Guise ne ménage plus rien.

De Thou, livre 93. *Davila*, l. 9.

1588.
Journal de Henri III. tom. 3.
Mém. de la Ligue t. 3.

œuvre pour se faire des créatures, offrant emplois, places, gouvernemens à ceux qu'il vouloit s'attacher, comme s'il eût déjà été le maître. Le maréchal d'*Aumont* raconta au roi une conversation qu'il avoit eue avec le duc, dans laquelle celui-ci n'avoit caché ni ses mécontentemens ni ses projets.

Il se plaignoit qu'en même temps qu'on réunissoit en sa faveur le titre de généralissime des armées du roi, à la charge de grand-maître de sa maison, la cour rendoit ces titres illusoires, en donnant à d'autres le commandement des armées. Il falloit donc, disoit-il, que les états le nommassent eux-mêmes connétable, afin que, revêtu de cette autorité indépendante, il pût procurer le bien de la religion malgré le roi lui-même, s'il étoit nécessaire. Il conjura le maréchal de le seconder dans ce dessein, et lui promit en récompense le gouvernement de Normandie. Voyant d'*Aumont* froid à cette proposition, *Guise* tire un poignard, se dépouillant le bras jusqu'au coude, veut s'ouvrir la veine, pour signer sa promesse de son sang. Le maréchal l'écoute, et finit la con-

versation en se retranchant sur des politesses générales. 1588.

Guise, en qualité de généralissime, demandoit des gardes, comme en avoit eu le roi, lorsqu'étant duc d'*Anjou*, il avoit été nommé, sous *Charles IX*, lieutenant-général du royaume. Il fut refusé, se plaignit et menaça. Le roi ne vouloit point conserver Orléans à la *Sainte-Union*, pour place de sûreté; *Je saurai bien*, dit le duc insolemment, *la retenir malgré lui.* La duchesse de *Montpensier*, sa sœur, tenoit les discours les plus inconsidérés. Elle portoit ordinairement à son côté une paire de ciseaux d'or : c'étoit, disoit-elle, *pour faire la couronne monacale à Henri, quand il seroit confiné dans un monastère.*

Les amis de Guise tremblent pour lui.

Quelques-uns cependant des amis du duc ne voyoient pas sans frayeur son extrême audace, et la patience du roi. Ils l'exhortoient à ne point abuser de la fortune; ils lui représentoient le danger auquel des entreprises téméraires alloient exposer sa femme et ses enfans encore en bas âge. « Abandonné, répondit-il, dans un âge encore « plus tendre, d'un père, qu'un coup

1588. « parti de la main perfide des héréti-
« ques venoit de m'enlever, resté avec
« mon frère en butte à tous les traits
« des ennemis de ma maison, ai-je
« cessé pour cela de m'élever, de ras-
« sembler les débris de la fortune d'un
« père si grand, et même de le venger?
« Je remets à Dieu, qui m'a protégé
« jusqu'à présent, le soin de les con-
« server; mais je ne les ai pas mis au
« monde pour qu'ils troublent mes
« projets. Si la mort m'enlève avant
« qu'ils aient atteint un âge mûr, qu'ils
« se fassent eux-mêmes leur fortune,
« comme je me suis fait la mienne, et
« que par leur conduite ils se montrent
« dignes héritiers de ceux qui leur ont
« donné le jour. »

Il reste intrépide.

D'ailleurs *Guise* échappé aux entrevues de Saint-Maur et de Paris, qui devoient lui être si fatales, ne pouvoit se persuader que *Henri* fût capable d'une résolution : de sorte qu'ayant trouvé sous sa serviette un billet, mis par une main inconnue, qui lui donnoit avis des desseins du roi contre lui, il écrivit au bas : *il n'oseroit*, et jeta le billet sous la table. Il comptoit aussi sur la nombreuse escorte d'amis fidèles,

dont il n'étoit jamais abandonné, pas 1583.
même auprès du roi, qui auroit été, au milieu de cette troupe, plus prisonnier que celui qu'il auroit voulu faire arrêter.

Mais c'est précisément la foiblesse, revêtue d'un titre d'autorité, dont il faut appréhender les efforts. Que ne peut celui qui a droit de commander, quand il veut efficacement? Son impuissance apparente est pour lui une nouvelle arme, par la confiance présomptueuse qu'elle inspire à son ennemi; et plus il a à craindre, moins il ménage la victime de son ressentiment.

Si le duc de *Guise* eût été moins redoutable, sans doute *Henri*, qui n'étoit pas sanguinaire, se seroit contenté de le faire arrêter. Et que n'avoit pas à espérer le coupable, des longueurs d'un procès? Mais adoré comme il étoit de ses partisans, qui faisoient le plus grand nombre des habitans du royaume, que ne pouvoit-il pas, s'il échappoit des fers? Sa mort fut donc jurée: on se servit, pour l'y amener, de l'appât même de son crédit.

Sa mort résolue.

Il est inutile d'entrer dans le détail

1588. des précautions prises pour instruire les assassins, les encourager, les placer, et couvrir les démarches qui pouvoient donner des soupçons. Le roi fit avertir le duc, que voulant avoir la journée libre, il tiendroit le conseil de grand matin le 22 décembre. De peur qu'il y manquât, on le prévint qu'il y seroit décidé deux affaires qui l'intéressoient, non directement, mais pour des amis qu'il vouloit servir, afin d'en gagner d'autres par l'ostentation de sa puissance.

Il est tué. *Amelot. Anecd. hist.*, t 3, p. 343.

En arrivant, il se trouve investi des gardes du roi qui l'accompagnent jusqu'au haut de l'escalier, le chapeau bas, le priant, en qualité de grand-maître de la maison du roi, de les faire payer de leurs appointemens. A la vue de cette troupe suppliante, l'escorte du duc s'écarte et se disperse. Quand il est entré au conseil, la porte se ferme, les gardes reprennent leurs postes, et empêchent que de nouveaux avis qu'on envoyoit au duc, ne parviennent jusqu'à lui.

A peine il fut entré, que, soit indisposition naturelle, soit frayeur, fruit de la réflexion, il devint pâle,

et se plaignit d'un mal de cœur. Quelques confortatifs le remirent. Dans le moment qu'il reprenoit ses forces, on l'avertit que le roi veut lui parler, dans son cabinet. Il salue gracieusement l'assemblée, sort de la salle, entre dans la chambre du roi qui y étoit attenante, et de là se rend vers le cabinet; mais comme il étoit embarrassé à en lever la portière, un assassin saisit d'une main la garde de son épée, et de l'autre lui plonge un large poignard dans la poitrine. D'autres le frappent à la tête et au ventre, dans la crainte qu'il ne soit cuirassé. Il pousse un grand soupir. Par un reste de vigueur, il se débarrasse de leurs mains. Les bras tendus, la bouche ouverte, les yeux éteints, il court jusqu'au bout de la chambre. Un des complices ne fait que le toucher, il tombe et expire. 1588.

Le cardinal de *Guise* son frère, et *Pierre d'Espinac*, archevêque de Lyon, qui étoient au conseil, entendant du bruit, veulent aller à son secours: il n'étoit plus temps. On les arrête de la part du roi, ainsi que la mère du défunt, ses fils, ses plus proches parens, le vieux cardinal de *Bourbon*, et les

On arrête beaucoup de monde.

1588. principaux partisans du duc, tant dans le château que dans la ville. *Henri* descend aussitôt chez sa mère, retenue au lit par des infirmités qui la conduisirent bientôt au tombeau. *Le roi de Paris n'est plus*, *madame*, lui dit-il en entrant, *et je suis roi désormais. Vous avez fait mourir le duc de Guise*, reprit-elle en soupirant ! *Dieu veuille que cette mort ne vous rende pas roi de rien ! C'est bien coupé, mon fils, mais il faut coudre. Avez-vous pris toutes vos mesures ?* Il la pria d'être tranquille, et alla se montrer au peuple.

Henri eut une longue conférence avec *Morosini*, légat du pape, homme doux et prudent, qui, se renfermant dans son emploi, se contenta d'exhorter le roi à soutenir la religion, sans approuver ni blâmer la mort du duc de *Guise*. Cette modération du légat fit croire au roi que la mort du cardinal de *Guise* seroit indifférente à la cour de Rome. On le regardoit comme presque aussi dangereux que son frère, turbulent, emporté, capable de souffler dans tous les cœurs le desir de vengeance dont il étoit animé. Sa mort fut résolue.

1588.

Mort du cardinal de Guise

Enfermé dans une chambre haute avec l'archevêque de Lyon, ils avoient passé en prières le jour de cette sanglante catastrophe, et la nuit qui la suivit. Le matin du 23 on les sépara. Chacun crut de son côté qu'il étoit destiné à la mort. Le cardinal fut bientôt éclairci; on lui déclara qu'il n'avoit plus qu'un instant à vivre. Il se mit à genoux, recommanda son ame à Dieu, et se couvrant la tête, il s'écria : *Faites votre commission*. Aussitôt des soldats le tuèrent à coups de hallebardes. Les corps des deux frères furent mis avec leurs habits dans la chaux vive pour être consumés, de peur que les ligueurs n'en fissent des reliques.

Beaucoup de prisonniers se sauvent.

Ce meurtre pouvoit devenir décisif, si le roi avoit su s'armer de rigueur, et écraser le fanatisme par l'autorité, au lieu de se contenter de lui enlever quelques villes : mais, comme si l'effort qu'il venoit de faire en abattant la tête du chef, l'eût épuisé, il tomba bientôt dans sa langueur ordinaire. Commandant sans force, il fut servi mollement. La plupart des prisonniers faits au moment du massacre, s'échappèrent. Plusieurs furent même relâchés par des

1588. ordres émanés d'une trop grande bonté. Il ne lui resta enfin que le jeune prince de *Joinville*, qui prit le nom de duc de *Guise*, et le vieux cardinal de *Bourbon*, dont on craignoit moins la personne que le nom. Encore le roi fut il obligé de racheter ces deux prisonniers, de ceux à qui il les avoit d'abord donnés en garde, et qui, tentés par l'argent des ligueurs, mirent à prix leur fidélité à l'égard du souverain. Le duc de *Mayenne* fut manqué d'une heure par ceux qui avoient été envoyés à Lyon pour l'arrêter. Il se sauva en Bourgogne, son gouvernement, bien embarassé d'abord sur le parti qu'il devoit prendre ; mais bien rassuré, sitôt qu'il eut su ce qui se passoit à Paris.

Consternation à Paris dont le roi ne profite pas.

On y apprit, le 23 au soir, la mort du duc de *Guise*. Il est impossible d'exprimer l'effet que produisit cette nouvelle. Larmes, sanglots, gémissemens, douleur sombre et morne, tout ce qui caractérise un peuple consterné, se peignoit dans les actions et sur le visage des Parisiens. On s'abordoit d'un air lugubre, on s'embrassoit avec un silence farouche, les yeux gros de pleurs, le cœur serré, comme si on se

fut dit le dernier adieu. Les églises étoient pleines de femmes qui se lamentoient. Les prédicateurs se turent, ou se contentèrent d'abord de déplorer ce malheur, sans parler de vengeance. Les plus zélés ligueurs, incertains et tremblans, restoient renfermés dans leurs maisons. Un homme d'autorité paroissant de la part du roi dans ce moment d'épouvante, secondé de quelques troupes, et appuyé des fidèles serviteurs que ce prince conservoit dans le parlement, dans les autres cours, et auprès de la principale bourgeoisie, auroit forcé les chefs de la faction à s'exiler d'eux-mêmes; et la populace ensuite, dénuée de conseils, seroit aisément rentrée dans le devoir. 1588.

L'indécision du roi perdit tout: il n'envoya qu'un négociateur. Dès le 25, jour de Noël après vêpres, les factieux, revenus de leur étourdissement, s'assemblèrent à l'Hôtel-de-Ville. Se trouvant réunis contre leur attente, ils éclatèrent non plus en gémissemens douloureux sur le malheur de leur chef, mais en invectives contre le roi. Les Seize, d'autant plus à craindre qu'ils venoient de voir le danger de plus près, Les factieux reprennent courage.

1588. parurent à cette assemblée environnés de satellites, auxquels ils inspiroient toute leur fureur. Impatiens d'exercer leur vengeance, ils sembloient ne chercher que des victimes. *Harlay*, premier président, et d'autres magistrats avec lui coururent à cette assemblée, inspirés par le desir de la paix. Les rebelles les regardoient d'un œil féroce, prêts à les déchirer au moindre mot de conciliation. Ils furent donc forcés de joindre leurs voix aux acclamations de la populace, qui nomma gouverneur de Paris *Charles*, duc d'*Aumale*, cousin-germain du duc de *Guise*. Aussitôt le nouveau gouverneur leva une armée pour donner du secours à Orléans, qui s'étoit soulevée comme Paris, et que le roi pressoit, et la révolte fut consommée.

Mort de la reine mère. 1589. *De Thou*, livre 94. *Davila*, livre 10.

Pendant ce temps, *Henri* faisoit tranquillement la clôture des états de Blois et les obsèques de sa mère. *Catherine de Médicis*, qui avoit fait tant de bruit en sa vie, mourut presque sans qu'on y songeât; tout le monde étoit trop occupé de ses propres affaires. Elle survécut à trois de ses fils, et vit le sceptre prêt à échapper de la main

du quatrième. *Catherine* eut le sort de tous ceux qui veulent tenir une juste neutralité entre des esprits échauffés par des opinions contraires : elle déplut aux uns et aux autres. Ils s'accordèrent à l'accuser d'irréligion : les catholiques, parce qu'elle ne montroit pas le zèle qu'ils auroient souhaité ; les calvinistes, parce qu'elle ne les laissoit pas s'étendre. Les ligueurs la trouvoient trop favorable aux préventions de son fils pour les *Bourbons* ; et réciproquement ceux-ci la croyoient trop livrée aux princes Lorrains. 1589.

Caractère de son esprit.

Elle éprouva en effet ces différens penchans, selon les circonstances. Moins politique qu'intrigante, elle n'avoit point de système de conduite fixe et déterminé. De-là ses variations perpétuelles qu'on attribue à méchanceté. Elle eut un défaut plus dangereux encore dans les personnes qui gouvernent, défaut des ames foibles, celui de tromper et de manquer de parole. On dit qu'en mourant, éclairée sans doute par une tardive expérience, elle conseilla à son fils de s'attacher aux princes du sang, et sur-tout au roi de *Navarre* comme le plus intéressé à lui être

1589. fidèle. *Henri* parut très sensible à la mort de sa mère, et lui fit faire des funérailles bien fastueuses pour les circonstances où il se trouvoit.

Cloture des Etats de Blois. Les états finirent le 16 janvier par des harangues pleines de tout ce que l'éloquence peut fournir de plus pompeux. Jamais, dit M. de *Thou*, on n'entendit discours plus étudiés; jamais on n'avança de plus grandes maximes; jamais on ne raisonna plus solidement; jamais on ne se servit de style plus flatteur; jamais enfin *Henri*, au milieu de la paix la plus profonde, n'assista à aucune action avec plus de tranquillité. Il avoit eu soin d'y faire confirmer de nouveau l'*édit d'union*, comme loi de l'état, et de le faire jurer encore une fois par tous les députés : il les exhorta, chacun en particulier, à rapporter dans leurs provinces des sentimens de paix, et à les inspirer aux autres. Tous le promirent, et ils se séparèrent trop contens, même les royalistes, d'être quittes d'une assemblée tumultueuse, de laquelle les derniers évènemens avoient banni toute confiance.

Pour les ligueurs, il leur tardoit de

rendre à Paris, où *Mendose*, am- 1589.
adeur d'Espagne, les avoit dévan-
s. Ce ministre, voyant le roi se perdre
lui-même, et se sentant désormais
utile auprès d'un homme qu'on pou-
roit abandonner à sa foiblesse, plus
langereuse pour lui que tous les pièges
qu'on lui tendroit, quitta la cour sans
rendre congé, et vola à Paris, d'où
levoit désormais partir les feux destinés
embrâser le royaume. Il y fut bientôt
ivi du duc de *Mayenne*, et tous deux,
arrivant, trouvèrent cette ville dé-
ouée à leur parti, au de-là même de
eurs espérances.

Fureur des Seize mêlée de ridicule.

Journal de Henri III. tom. 2.

Journal de Paris.

Si l'on veut savoir à quoi peut se
orter une populace effrénée, il faut
ire dans les auteurs contemporains les
cès des ligueurs; on y trouvera un
nélange de fureur et de ridicule qui
nspire l'indignation et la pitié. La
nort du cardinal de *Guise* ouvrit un
aste champ aux déclamations des pré-
licateurs. Le meurtre du duc marquoit
bien, à leur avis, peu de penchant
dans le roi pour la *sainte union*; mais
'assassinat d'un évêque étoit un attentat
nanifeste contre la religion. Il n'y avoit
plus à hésiter; *Henri de Valois*, nom

1589. qu'ils donnèrent au roi par la suite étoit hérétique. Les catholiques devoient s'unir pour tirer vengeance de son crime, et y employer, s'il étoit nécessaire, *jusqu'au dernier denier de leur bourse, et jusqu'à la dernière goutte de leur sang. Jurez-le tous*, s'écria le fougueux *Lincestre*, dans sa chaire de Saint-Barthélemi, *jurez-le tous avec moi, et levez la main en signe de votre serment.* Comme il vit que le premier président de *Harlai* assis dans l'œuvre, les yeux baissés et la contenance tranquille, paroissoit ne prendre aucune part à cette saillie, il eut l'audace d'interpeller le magistrat et de le forcer à suivre l'exemple de la multitude, en l'apostrophant en ces termes : *Levez aussi la main, M. le premier président! levez-la bien haut, afin que tout le monde le voie. O saint et glorieux martyr !* s'écria dans son enthousiasme un religieux prêchant devant la mère du duc de Guise, *ô saint et glorieux martyr ! béni est le ventre qui t'a porté, et les mamelles qui t'ont allaité !*

Il n'y avoit point d'église où l'on ne fît pour eux des services funèbres,

point de corps de communauté, d'association, de confrérie, qui ne cherchât à se signaler par la pompe de ces devoirs lugubres, et par quelque trait de singularité en l'honneur des deux frères. On faisoit leur oraison funèbre, on exposoit à la porte des églises le tableau de leur prétendu martyr : sur les mêmes autels où l'on célébroit le saint sacrifice pour les *Guises*, quelques-uns eurent l'impiété de mettre des images du roi en cire; pendant la messe ils les piquoient en différentes parties du corps, et enfin au cœur, dans l'intention de faire mourir ce prince en langueur par ces espèces de conjurations magiques. 1589.

Des processions d'enfans parcouroient les rues; on en fit une générale, composée de plus de cent mille, qui partirent du cimetière des Innocens, et se rendirent à Ste-Geneviève, portant chacun un cierge de cire jaune. En entrant dans l'église ils l'éteignirent et le foulèrent aux pieds, en criant de toute leur force : *Dieu éteigne la race des Valois*. Aux enfans se joignirent bientôt des personnes plus âgées, *tant fils que filles*, dit le bon Parisien, au-

1589. teur du journal de Paris, *hommes que femmes, qui sont tous nus en chemise, tellement qu'on ne vit jamais si belle chose.*

Il se commettoit à ces processions des désordres qui obligèrent les curés de les défendre. Le duc d'*Aumale*, gouverneur de Paris, et d'autres jeunes gens, à l'exemple du chef, donnoient le bras à des femmes et à des filles, fort indécemment vêtues, avec lesquelles ils s'amusoient à rire et folâtrer. D'Aumale *jetoit dans les églises, à travers une sarbacane, des dragées musquées aux demoiselles qu'il connoissoit, et leur donnoit des collations dans le cours de la marche.*

Décret de la Sorbonne contre le roi.

Les confesseurs travailloient avec ardeur, dans le tribunal, à éteindre dans le cœur de leurs pénitens toute fidélité à leur souverain, et comme ils trouvoient souvent des gens opiniâtres qui vouloient, pour rompre les liens sacrés de l'obéissance due au roi, une autorité autre que celle de leurs directeurs, ils imaginèrent de faire parler en leur faveur la faculté de théologie.

Ce corps respectable, qui a été si souvent le rempart de la foi, n'est pas

plus à l'abri que les autres compagnies, des cabales que les intrigans forment pour dominer. Dans ces occasions, les sages, peu faits pour le trouble, si contraire au calme nécessaire aux gens de lettres, voyant leurs efforts inutiles, se retirèrent; et il n'est pas surprenant qu'il émane alors d'un tribunal si éclairé, des décisions qui feroient la honte d'une assemblée moins savante. Tel fut le fameux décret de la Sorbonne, rendu sur une requête présentée au nom de tous les catholiques. 1589.

La faculté, répondant à chaque article de la requête, décide, 1.° que les Français sont déliés du serment de fidélité prêté à *Henri*; 2.° qu'on peut en conscience prendre les armes, former une ligue, lever de l'argent, et recourir à tous les moyens nécessaires pour la conservation de la religion catholique contre les mauvais desseins dudit roi, déclarant tous les moyens de défense légitimes, depuis que *Henri*, au préjudice de la religion catholique et de l'*édit* d'*union*, a violé les lois de la liberté naturelle, par les meurtres qu'il a commis à Blois. La faculté ajoute que le présent décret sera envoyé à

N 2

1589. Rome, pour être confirmé par le pape, et supplie sa sainteté de secourir l'église de France qui est dans le plus grand péril. Ce décret ne fut pas plutôt rendu public, que le peuple en fureur abattit les armes du roi, foula aux pieds ses écussons, défigura ses portraits, mutila ses statues, et se permit contre lui les injures les plus grossières.

Le parlement emprisonné.

Recueil des délibérations du parlement.

C'étoit peu qu'une pareille décision, si l'exécution ne suivoit. Les factieux y travaillèrent; ils tentèrent d'engager le parlement à la guerre contre le roi; mais loin de prêter l'oreille à leurs insinuations séditieuses, ce corps ne s'occupoit que des moyens de procurer la paix. Voyant qu'ils ne pouvoient le gagner, les Seize résolurent de l'asservir.

Le lundi matin, 16 janvier, pendant que le roi à Blois faisoit la clôture des états, que le parlement de Paris nommoit des députés pour envoyer au roi, le palais se trouve investi de gens armés. *Bussi-le-Clerc*, de procureur devenu gouverneur de la Bastille pour la ligue, entre dans la grand'chambre, armé d'une cuirasse et le pistolet à la main. Il tire de sa poche une liste; or-

donne à ceux qu'il va nommer, de le suivre à l'hôtel-de-ville, où le peuple les mandoit. A la tête étoit le premier président, *Achille de Harlai*, et le président de *Thou*, son beau-frère. *Il est inutile*, interrompit celui-ci, *d'en lire davantage, il n'y a personne qui ne soit prêt à suivre son chef.* Tous se lèvent en même temps, et suivent l'audacieux *Bussi*. Il les mène comme en triomphe à travers une foule de populace qui poussoit des huées insolentes. Arrivés à l'hôtel-de-ville, ils vouloient s'y arrêter; mais on les fit passer outre, jusqu'à la Bastille, et on les y renferma. Dès le soir on relâcha ceux qui n'étoient point sur la liste de *Bussi*; d'autres furent accordés au cautionnement de leurs amis. Les rebelles mirent aussi en prison plusieurs personnes de naissance, suspectes par leur attachement au roi, entre lesquelles *de Thou* cite avec éloge *Charles de Choiseul-de-Praslin.*

1589.

Création d'un conseil de la Ligue et d'un lieutenant de la couronne.

Telle étoit la situation des affaires à Paris, lorsque le duc de *Mayenne* y arriva. La duchesse de *Montpensier*, sortie de Blois quelques jours avant le massacre de ses deux frères, étoit

1589. allée en poste trouver celui-ci en Bourgogne, pour l'exhorter à ne faire ni paix ni trève avec le roi. Aussi se montra-t-il infléxible aux offres avantageuses de ce prince. La première opération qu'il fit dans la capitale, fut de créer un conseil général de l'union; et le premier acte de ce conseil, fut réciproquement de créer le duc lieutenant-général de l'état et couronne de France, en attendant la tenue des états-généraux, qu'on indiqua pour le mois de juillet.

Le lieutenant confirme l'autorité des Seize.

Le lieutenant confirma l'autorité des Seize, qui étoient comme le conseil particulier de Paris. Sitôt qu'ils eurent le décret de la Sorbonne, ils s'empressèrent d'envoyer à Rome conjurer le pape de ne point accorder au roi l'absolution des censures qu'on supposoit qu'il avoit encourues par la mort du cardinal de *Guise*. Aux agens de la populace ligueuse, le duc de *Mayenne* en joignit de qualifiés, plus capables de faire face à ceux que *Henri* envoyoit de son côté au souverain pontife.

Projet attribué au pape *D'Ossat*.

C'étoit toujours *Sixte V*, pape inflexible sur les immunités ecclésiastiques, et sur ce qu'il croyoit les droits

de son siége. Il apprit sans émotion apparente la mort du duc, mais celle du cardinal le mit dans une fureur qui éclata. Quelques auteurs donnent à la colère de *Sixte* une autre cause que l'attachement aux maximes de sa cour. Ils disent que le pape étoit convenu avec le duc de *Guise*, de donner une de ses nièces en mariage au prince de *Joinville*; que sous prétexte de son penchant pour les hérétiques, le pape auroit déclaré *Henri* déchu de la royauté; qu'on l'auroit confiné dans un monastère; que le duc de *Guise* se seroit fait déclarer par les états lieutenant-général du royaume, et auroit ensuite fait prendre la couronne au prince de *Joinville*, son fils. C'est à-peu-près la marche de *Charles Martel*, qui, par sa qualité de maire du palais, fraya à *Pepin-le-Bref*, son fils, le chemin au trône que le père n'osa occuper lui-même. 1589.

Il paroît fort en colère contre Henri III.

Que ce projet ait été formé dans le temps, ou inventé d'après sa possibilité, il est certain que le pape n'en a jamais rien laissé échapper. Pour justifier l'aigreur qu'il montroit contre le roi, il prétextoit toujours l'obligation

1589. que sa place et sa conscience lui imposoient de punir un péché aussi grief, et un crime aussi scandaleux que la mort d'un cardinal; et cependant ce n'étoit pas encore là son vrai motif. S'il avoit été guidé par ces principes, il auroit écouté la justification du roi, et s'il n'avoit pas été content de ses raisons, du moins il ne se seroit pas refusé aux instances du monarque, lorsqu'il vit ses ambassadeurs prosternés à ses pieds, lui demander pardon et absolution.

Moyen de l'appaiser.

Mais, 1°. *Sixte* vouloit être en colère, afin de se faire appaiser plus avantageusement; 2°. il ne vouloit ni hâter l'absolution, ni la refuser tout-à-fait, afin de pouvoir se déterminer selon les circonstances: favorable au roi s'il prenoit le dessus, ou à la ligue si elle triomphoit. Aussi le roi de *Navarre*, qui avoit pénétré cette politique, disoit-il à *Henri*, après leur réunion: *Contre les foudres de Rome, il n'y a d'autres remèdes que de vaincre; vous serez incontinent absous, n'en doutez pas; mais si vous êtes vaincu et battu, vous demeurerez excommunié, aggravé, voire réaggravé plus que jamais.*

L'action, c'étoit le seul moyen qui convînt à *Henri*, non-seulement par rapport à la cour de Rome, mais à l'égard de ses sujets révoltés. Au lieu d'agir, le roi se contentoit d'écrire, ou d'envoyer des agens dans les villes chancelantes, pour tâcher de les retenir dans le devoir. Il répondit aux libelles des ligueurs par des apologies : espèce de combat toujours désavantageux au souverain, quand il n'est pas secondé par les armes. Pendant ce temps, les principales villes du royaume se révoltoient ; les villes du second ordre suivoient l'exemple des capitales ; les bourgs même et les villes prenoient parti, et l'étendard de la rebellion s'élevoit par toute la France.

1589. Tout le royaume se révolte.

Il ne restoit presque point de places, point de provinces, qui ne fussent ou subjuguées par la ligue, ou entre les mains des calvinistes. D'ailleurs l'orage grossissoit du côté de Paris. A la vérité, le duc d'*Aumale* voulant secourir Orléans, que le roi pressoit, s'étoit laissé battre ; mais malgré ce premier succès, *Henri* perdit cette ville, et le duc de *Mayenne* étoit prêt à se présenter avec une armée plus redou-

Henri III se trouve sans puissance entre les deux partis.

1589. table. Le reste du parlement, qui avoit le président *Brisson* à sa tête, pendant la prison de ses principaux membres, venoit d'enregistrer et de munir du sceau de l'autorité publique, le titre de lieutenant-général du royaume, donné à *Mayenne* par le conseil général de l'union. A la vérité, *Harlai de Sanci*, cousin-germain du premier président, amenoit au secours du roi une armée de Suisses, que ce fidèle serviteur leva sur son crédit; mais ces troupes ne devoient point arriver sitôt, et il étoit possible qu'en les attendant, *Henri* fût enlevé à Tours, où il s'étoit retiré, presque sans troupes, avec les fugitifs du parlement de Paris, de la chambre des comptes, de la cour des aides et des autres cours souveraines, que le roi déclara être les seules légitimes, cassant et annullant tout ce qui seroit fait désormais par les membres restés à Paris. Cette position critique donna lieu à la négociation qui s'entama avec le roi de *Navarre*.

Le roi de Navarre continue de vaincre.

Ce prince, pendant les états de Blois, tenoit lui-même une assemblée des églises protestantes à la Rochelle. On y conclut de continuer la guerre.

Bourbon, néanmoins, avoit écrit aux états, leur proposant des expédiens qui pourroient conduire à la paix; mais sa lettre n'avoit pas même été regardée. Il se mit donc en campagne, et continua ses expéditions militaires dans le Poitou et la Saintonge; toujours barré par le duc de *Nevers*, que le roi avoit envoyé contre lui, mais dont l'armée, composée en grande partie de ligueurs, qui l'abandonnoient tous les jours, ne pouvoit empêcher que le roi de *Navarre* ne remportât sans cesse quelques avantages qui lui faisoient gagner du terrain. 1589.

Une maladie dangereuse interrompit ses exploits. Il fut réduit à la dernière extrémité. Près de descendre dans le tombeau, ce prince magnanime n'avoit de regret que celui de ne pouvoir tirer de l'oppression les Français, qui gémissoient sous la tyrannie de la ligue. Dieu le rendit au besoin de la France. Ce fut peu de jours avant sa maladie, qu'il apprit la mort du duc de *Guise*. Il ne s'en réjouit, ni ne s'en affligea : trop grand pour triompher du malheur d'un ennemi estimable à bien des égards, trop sincère pour ne pas s'avouer

1589. heureux d'être débarassé d'un adversaire si redoutable.

Il avance vers le roi. *Mém. de Mornay*, pag. 55.

Il fut alors question de se tracer un plan d'opérations convenable aux circonstances. Le duc de *Nevers* avoit été rappelé au secours du roi, et *Bourbon* ne se voyant plus d'armée sur les bras, avoit dessein de faire le siége de Saintes et de Brouage. *Cela est bon*, lui dit le fidèle Mornay, *si nous avons à vieillir dans ces marais; mais si vous devez un jour être roi de France, il faut porter vos desseins ailleurs. Le plus court de ces deux siéges vous retiendra deux mois, et pendant ce temps la France est perdue; mais mettez-vous en campagne avec toutes vos troupes et canons, faites des entreprises, retournez vers la Loire, attaquez des places comme Saumur et autres : le roi, pressé des deux côtés, ne pourra se déterminer à traiter avec* Mayenne, *les mains encore teintes du sang de ses frères, et il sera forcé de se jetèr entre vos bras.* Ce qui arriva.

Il prépare les esprits à la réunion par des écrits.

Mais il falloit une extrémité aussi pressante que celle où *Henri III* étoit réduit, pour le déterminer même à

une trève avec les hérétiques, lui qui venoit de promettre, par l'édit d'union, de ne jamais entrer en accommodement avec eux. Dans le dessein de hâter cette union, le roi de *Navarre* publia le 4 mars un écrit pathétique, dans lequel il rendoit compte de ses dispositions. Après les protestations de la plus sincère tendresse pour le roi, et d'attachement à la France, il déploroit en termes énergiques son malheur d'être obligé de porter les armes contre sa patrie. *Plût à Dieu*, disoit-il, *que je n'eusse jamais été capitaine, puisque mon apprentissage devoit se faire aux dépens de la France! Je suis prêt à demander au roi mon seigneur, la paix*, le *repos de son royaume, et le mien.... On m'a souvent sommé de changer de religion; mais comment? la dague à la gorge.... Si vous desirez simplement mon salut, je vous remercie; si vous ne desirez ma conversion, que par la crainte que vous avez qu'un jour je ne vous contraigne, vous avez tort* Il somme ensuite les catholiques de parler, de porter témoignage contre lui, si jamais il les a maltraités, et proteste d'avoir les mêmes égards dans la suite.

1589.
De Thou, liv. 45.
Davila, livre 10.
Mém. de la ligue, t. 3.

1589. On la négocie.

Les promesses du roi de *Navarre*, dont la sincérité n'étoit point suspecte, faisoient incliner à la cour tous les esprits à la réunion, excepté celui de *Henri III*, qui ne pouvoit se persuader, qu'à force d'argent, de dignités, d'offres, de toute espèce, il ne viendroit point à bout de désarmer le duc de *Mayenne*. Il employa le légat lui-même, *Morosini*, prélat plein de candeur et de bonnes intentions, qui échoua. *Henri* laissoit le duc maître des conditions. Il se lioit, s'enchaînoit, se soumettoit à tout, pourvu qu'on mît bas les armes. Ses propositions furent rejetées durement. On accuse en effet *Mayenne* d'y avoir répondu : *Jamais je ne pardonnerai à ce misérable*. Les bons Français frémissoient de dépit à la vue de la foiblesse du roi. Enfin, on le détermina à ne plus s'humilier devant des ennemis insolens, et à appeler le roi de *Navarre*. Le duc d'*Epernon*, qui s'étoit lié à *Bourbon* pendant sa disgrâce, revenu à la cour avec toutes les marques de l'ancienne faveur, contribua beaucoup à cette réunion : mais la personne qui y travailla le plus efficacement, fut *Diane*, légi-

timée de France, duchesse d'*Angoulême*, sœur naturelle de *Henri III*, et veuve d'*Horace Farnèse* et de *François de Montmorenci*. 1589.

Cette princesse avoit toujours marqué une affection particulière pour le roi de *Navarre*; souvent même elle avertit ce prince des piéges qu'on lui tendoit. Dans cette occasion elle se servit utilement du crédit que lui donnoient ses services auprès de *Bourbon*, et de son ascendant sur son frère, pour établir la confiance et dissiper les ombrages réciproques. Les conditions furent l'ouvrage des ministres, de part et d'autre. On la conclut. *Le Labour. sur Castel-nau.*

Elles se réduisirent à trois : qu'il y auroit trève entre les deux rois pour un an, à commencer au 3 avril; qu'ils feroient de concert la guerre au duc de *Mayenne*; que le roi de *Navarre* auroit pour sa sûreté la ville de Saumur, passage important sur la Loire. Ce dernier article souffroit des difficultés. Le roi de France ne voulut pas donner une place si considérable. Il proposoit les Ponts-de-Cé, près d'Angers; mais le désordre qui régnoit alors aida à finir ce débat.

1589. Les gouverneurs, une fois en possession de leurs places, les regardoient comme un bien qui leur appartenoit, de sorte que, quand le roi vouloit les en tirer, il falloit acheter leur démission. On agit sur la connoissance de cet usage : les ministres de *Bourbon* donnèrent avis au gouverneur des Ponts-de-Cé, que le roi avoit besoin de son château, et ne pouvoit s'en passer. Sur cela, le gouverneur porta sa démission à un prix exorbitant. En même-temps on fit passer de l'argent à celui de Saumur, à condition qu'il lâcheroit la main, quand le roi traiteroit avec lui : et *Henri* trouvant meilleur marché de celui-ci, conclut pour Saumur.

Tout arrêté et signé, le roi demanda encore quinze jours avant que de rendre son accord public, dans l'espérance d'obtenir, pendant ce délai, quelques conditions supportables du duc de *Mayenne*, auprès duquel le légat travailloit avec ardeur. Ce malheureux prince ne fut détrompé que quand il se vit près d'être investi dans Tours par les troupes de la ligue. Il n'y eut plus alors à différer ; il fallut

appeler le roi de *Navarre*. L'entrevue 1589.
se fit au château du Plessis-lès-Tours, le dernier avril.

Si *Bourbon* eût écouté quelques-uns de ses plus fidèles amis, et ses propres répugnances, il n'auroit pas hasardé sa vie entre les mains du roi, dont il avoit tant de sujets de se défier; et par cette timide prudence, peut-être se seroit-il fermé le chemin au trône : mais il s'abandonna à sa fortune, et n'eut pas lieu de s'en repentir. Le maréchal d'*Aumont*, vieux guerrier, plein de probité et de franchise, étoit médiateur de l'entrevue, et comme caution de la bonne foi du roi. Il eut bien de la peine à surmonter les craintes des seigneurs attachés à *Bourbon*, qui ne croyoient jamais avoir pris assez de précautions; et déjà *Henri III* commençoit à se piquer de tant de défiances, lorsque le roi de *Navarre* arriva dans le parc du château, où *Henri* se promenoit en l'attendant.

Entrevue des deux rois.

Cayet, t. 1, page 165.

Mém. de la ligue, t. 3.

Mém. de Mornay, pag. 667.

De toute sa troupe, nul n'avoit de manteau et de panache que lui. Tous avoient l'écharpe blanche, et lui vêtu en soldat, le pourpoint usé sur les épaules et aux côtés, de por-

1589. *ter la cuirasse, le haut de chausse de velours feuille morte, le manteau d'écarlate, le chapeau gris, avec un grand panache blanc, où il y avoit une très-belle médaille.* Les deux rois furent long-temps en présence, sans pouvoir s'approcher à cause de la foule. Enfin, *Bourbon* se jeta aux pieds de *Valois*, prononçant quelques paroles de soumission et de respect, dont le désordre étoit plus expressif que n'auroit été l'éloquence d'un discours suivi. *Henri III* le releva, l'embrassa, l'appela son frère; ils conversèrent ensuite familièrement à la vue de tout le monde, et la nuit approchant, *Bourbon* se retira dans son quartier; mais le lendemain matin il fut dans la chambre du roi avant son lever: confiance qui flatta infiniment *Henri*, et qui dissipa ses ombrages pour toujours.

Transporté de joie, le roi de *Navarre* écrivit sur-le-champ à son fidèle *Mornay*: « La glace a été rompue, non « sans nombre d'avertissemens, que si « j'y allois j'étois mort; j'ai passé l'eau « en me recommandant à Dieu ». *Mornay* lui répondit: « Sire, vous « avez fait ce que vous deviez, et ce

« que nul ne vous devoit conseiller ». 1589.

De ce moment calvinistes et royalistes furent unis comme frères. On les voyoit s'embrasser, détester le passé, se jurer amitié pour la suite, s'exhorter mutuellement à employer tout ce qu'ils avoient de forces et de ressources contre leurs ennemis. A leur cordialité on reconnoissoit des Français disposés à travailler de concert pour éteindre l'incendie qui consumoit la patrie, leur commune mère.

Union entre les royalistes et les calvinistes.

Ces sentimens patriotiques commençoient à se réveiller jusque dans les courtisans. On remarque que les premiers qui amenèrent du secours au roi, furent trois favoris disgraciés. *Souvré*, d'*O* et d'*Epernon*. Ce dernier avoit eu de vifs démêlés avec le maréchal d'*Aumont*, et *Henri* craignoit que son retour ne les renouvelât. Le maréchal s'apercevant de cette délicatesse du roi, l'alla trouver, et fut le premier à lui conseiller de recevoir le duc : *J'oublie*, dit-il, *tout ressentiment, jusqu'à ce que votre majesté ait triomphé de ses ennemis ; après cela, si le duc le trouve bon, nous viderons notre querelle.* D'*Epernon*, instruit de cette dé-

Belle action du duc d'Aumont.

Pasquier, liv. 13, lett. 2.

1589. marche par le roi lui-même, se présenta chez le maréchal, fit excuse du passé, demanda son amitié, et lui offrit la sienne. *Allez*, lui dit le vieux guerrier avec sa franchise ordinaire : *je ne veux de vous d'autres satisfactions, que celle que vous me donnez aujourd'hui, de vous voir si soumis aux ordres de votre maître. Vous m'offrez vos services, je les accepte. Je vous offre aussi les miens. Allons*, continua-t-il en l'embrassant, *courage; combattons de tout notre cœur, pour la gloire du meilleur de tous les maîtres, pour le salut de la patrie, dont des méchans ont juré la ruine! Quand nous aurons rendu la paix à la France, nous disputerons à qui se surpassera en générosité.*

Le roi attaqué dans Tours.

De pareils généraux, et des soldats animés des sentimens de leurs chefs, devoient être invincibles. *Henri* l'éprouva, lorsque *Mayenne*, à la tête de son armée, et fier de quelques succès à Vendôme et auprès d'Amboise, vint le 8 mai le braver dans son asile, et attaquer les fauxbourgs de Tours. Le roi indigné se réveilla de son assoupissement. Il donna ses ordres et charge

lui-même. A ses actions, à sa parole, on reconnut le vainqueur de Jarnac et de Moncontour. Le roi de *Navarre* ne se trouva pas à cette escarmouche, parce qu'il étoit allé hâter son armée, qu'il avoit laissée à *Chinon*, quand il vint saluer le roi. *Mayenne*, sachant que les calvinistes approchoient, se retira sans être poursuivi, content de cette bravade, de laquelle il ne retira d'autre gloire que d'avoir pillé un faubourg, où ses soldats catholiques commirent contre les catholiques leurs frères toute sorte d'excès. Il publia cependant des relations fanfaronnes de cette expédition, pour donner du courage à son parti dont la fortune commençoit à chanceler. 1589.

Ce n'est pas que les esprits se détrompassent, et que la fureur des séditieux se ralentît. Au contraire, il n'y avoit point d'injures contre le roi, point de calomnies qu'ils n'inventassent. Ils publièrent que *Henri* adoroit des *faunes*, dont les figures se trouvoient sculptées sur des chandeliers pris dans sa chapelle. Dans tous les écrits sortis de leur plume, on l'appeloit tyran; son nom y étoit anagrammatisé de la

Rage des ligueurs contre lui.

De Thou, liv. 96.
Davila, liv. 10.
Mémoires de la ligue, tom. 3.
De justa Henrici III abdic.

1589. manière la plus insultante (1). On disoit à la messe, pour les troupes envoyées contre lui, des prières qui pouvoient passer pour de vraies imprécations contre sa personne (2).

Ses heureux succès.

Vie de Mornay, p. 154.

Cayet, t. 1, page 209.

Mais ces excès n'étoient plus que les expressions d'une rage impuissante. Les affaires du roi prenoient un tour avantageux. Il s'étoit trouvé quelque temps embarassé, et disposé à fuir loin de Paris. Le succès de ses armes

---

(1) Henri de Valois : *Vilain Hérodes.*

(2) Collecte. *Deus, ultor impietatis et sponsæ filii tui spes unica, fac christianæ religionis hostibus superatis, propugnatores nostros, tui honoris vindices gloriosos; et speratæ victoriæ ad nos remitte compotes. Per Dominum*, etc. Un prédicateur ayant annoncé qu'il ne prêcheroit pas le saint du jour, mais *les débordemens de* Henri de Valois, finit ainsi; *Bref, c'est un Turc par la tête, un Allemand par le corps, une Harpie par les mains, un Anglais par la jarretière, un Polonnais par les pieds, et un vrai diable en ame*, Mémoire de la ligue, t. 3, p. 542.

en différens lieux, ranima son courage. Le duc de *Montpensier* défit en Normandie les *Gautiers*, paysans que les vexations des gens de guerre rendirent soldats, et dont la ligue sut mettre à profit la férocité. 1589.

Les Parisiens furent battus auprès de Senlis. *Montmorency-Thoré* s'étoit habilement jeté dans cette place, dont la situation interrompoit les communications de la capitale avec la Picardie. Le duc d'*Aumale* l'assiégeoit avec des troupes bien supérieures en nombre à celles qui vinrent au secours. Ces dernières étoient commandées par *Henri*, duc de *Longueville*. Se voyant en présence des ennemis, par une modestie dont il y a peu d'exemple, ce jeune chef appelle le brave la *Noue* à la tête des bataillons, le salue général, exhorte les officiers à le reconnoître : *Quant à moi*, dit-il, *je lui obéirai comme soldat*. Tout céda aux efforts de la bravoure dirigée par la prudence. Les ligueurs, auxquels la *Noue* avoit fait croire qu'il n'avoit pas d'artillerie, s'étoient rangés dans la plaine, sans tirer la leur de leurs tranchées, et durent en partie leur défaite à ce désa-

1589. vantage. Le duc d'*Aumale* blessé, fut obligé de lever le siège ; et la petite armée royaliste victorieuse, alla recevoir les Suisses et les Allemands que le fidèle *Sancy* avoit levés sur son propre crédit.

Il se présente devant Paris. Ils joignirent le roi à Saint-Cloud, dans les derniers jours de juillet. Par cette jonction, par celle des troupes calvinistes et de la noblesse qui accouroit en foule de toutes les parties du royaume, *Henri* se trouvoit à la tête d'une armée de plus de quarante mille hommes, braves soldats, chefs aguerris, munis de bonnes armes et de provisions suffisantes. On dit que transporté de joie à la vue du changement de sa fortune, regardant Paris des hauteurs de Saint-Cloud où il étoit campé, il prononça ces paroles : *Paris, chef du royaume, mais chef trop gros et trop capricieux, tu as besoin d'une saignée pour te guérir, ainsi que toute la France, de la frénésie que tu lui communiques ! encore quelques jours, et on ne verra ni tes maisons, ni tes murailles, mais seulement le lieu où tu auras été.* Une seule chose l'embarassoit, c'est que le pape venoit de

lancer contre lui un premier monitoire qui le menaçoit d'excommunication, si, dans soixante jours, il ne relâchoit les prélats prisonniers, et s'il ne faisoit pénitence de la mort du cardinal de *Guise* : mais l'infortuné prince ne vit pas la fin de ce terme. 1589.

Extrémité où Paris se trouve réduit.

Paris étoit réduit au point de ne pouvoir être sauvé que par un miracle ou par un crime. Le duc de *Mayenne*, qui s'y étoit renfermé, faisoit toutes les dispositions pour une belle défense, dispositions telles que lui permettoit la surprise : il avoit élevé des bastions, creusé des fossés, tiré des lignes derrière lesquelles il comptoit du moins vendre chèrement sa vie ; car le petit nombre de ses troupes, incapables de border une si grande enceinte, ne lui laissoit guère l'espérance de repousser les assaillans.

Ressource de la ligue. *La véritable fatalité de St.-Cloud. Journal de Henri III*, t. 2, p. 220.

Mais ces murs mal défendus renfermoient des prédicateurs enthousiastes, singulièrement doués du talent de maîtriser les imaginations ; des directeurs insinuans, habiles à graver dans les ames les impressions utiles à leurs projets. On y voyoit la mère et la veuve de

1589. *Guise*, et la duchesse de *Montpensier* leur sœur : les deux premières, propres à émouvoir par l'appareil du grand deuil, et par leurs larmes ; la dernière, violente, emportée, capable de tout sacrifier pour parvenir à se venger.

Caractère de Jacques Clément.

Qu'il se trouve dans ces circonstances un génie sombre et mélancolique, un de ces hommes dévorés d'un feu secret qui les rend ardens et inquiets, qui prennent à cœur les affaires publiques, comme si elles leur étoient particulières ; qui s'irritent des mauvais succès ; qui se complaisent dans les résolutions extrêmes et désespérées : à quoi ne pourront pas le pousser les louanges, les caresses, les encouragemens des gens qu'il estime, dont il respecte le rang, dont la familiarité l'honore ? Que n'obtiendront pas enfin de lui les sollicitations d'une femme encore aimable et peu scrupuleuse ?

Tel les auteurs contemporains nous dépeignent *Jacques Clément*, jacobin ; telles ils nous décrivent les ruses employées pour l'exciter à l'assassinat qu'il commit. Il n'avoit que vingt-deux ans ; il étoit ignorant, grossier, libertin, et

toujours mêlé avec la plus vile popula- 1589.
ce, auprès de laquelle il faisoit parade de son courage, répétant sans cesse qu'il falloit faire la guerre aux hérétiques, les exterminer, les anéantir; d'où ses jeunes confrères l'appeloient ironiquement le *capitaine Clément*.

Mais tout le monde ne méprisoit pas également sa frénésie. Sur ce détestable principe, prêché alors dans les chaires, et regardé comme incontestable, qu'il est permis de tuer un tyran, *Clément* conçut le dessein de tuer le roi. Il s'en ouvrit à son prieur et à un ancien religieux, qui y applaudirent. Quelques-uns des Seize eurent vent de ce projet; ils en parlèrent aux ducs de *Mayenne* et d'*Aumale*, qui ne le désapprouvèrent pas. Le dessein de *Clément* parvint jusqu'à la duchesse de *Montpensier*, elle voulut voir, dit on, ce jeune fanatique, le fit venir chez elle, l'excita et l'encouragea dans son funeste projet. Pour lui donner plus d'assurance, le duc d'*Aumale*, avant qu'il ne sortît de Paris, fit mettre en prison plus de cent des principaux bourgeois, dont la

Comment on le gagne.

1589. vie, en cas qu'il fut arrêté, devoit, à ce qu'on lui fit entendre, répondre de la sienne.

Il va trouver le roi.

Afin de lui ouvrir un accès plus aisé auprès du roi, on lui procura une lettre de créance du premier président enfermé à la Bastille. Ce magistrat la donna sur ce que des gens, qu'il croyoit attachés à *Henri*, lui dirent que le porteur avoit des choses très-importantes à communiquer au roi. Le comte de *Brienne*, également prisonnier de la ligue, trompé par ces impostures, lui donna aussi un passeport. Muni de ces pièces, *Jacques Clément* sortit de Paris le dernier jour de juillet. Il tomba bientôt dans les gardes avancées du camp royal. Quand on l'arrêta, il dit qu'il avoit des lettres pour le roi. Sur cette déclaration, il fut mené à la *Guesle*, procureur-général. Ce magistrat l'interrogea touchant ce qu'il avoit à dire à sa majesté; mais comme il assura toujours ne pouvoir s'en ouvrir qu'au roi lui-même, on le remit au lendemain, parce qu'il étoit déjà tard. Le scélérat soupa bien, répondit en homme simple aux questions qu'on lui fit, et dormit tranquillement.

Le lendemain, premier août, *Henri III*, à son lever, instruit qu'un religieux, chargé de quelques dépêches des prisonniers de Paris, demandoit à lui parler, ordonne qu'on le fasse entrer; s'avance au-devant de lui, prend ses lettres, et dans le moment qu'il les lisoit attentivement, l'assassin tire un couteau de sa manche et le lui plonge dans le ventre. *Henri* blessé s'écrie, retire lui-même le couteau et en frappe le scélérat au visage. Aussitôt les gentilshommes présens, entraînés par un zèle inconsidéré, mettent en pièces le meurtrier, et enlèvent par sa mort le moyen de connoître ses complices.

1589. Le blesse. *Mémoires d'Auvergne.*

Quelques symptômes favorables firent d'abord conjecturer que la blessure ne seroit pas dangereuse, et on l'écrivit ainsi, par ordre du roi, à tous les gouverneurs de provinces; mais dès le soir elle fut jugée mortelle. *Henri* montra à sa dernière heure les dispositions les plus chrétiennes; il se confessa, demanda l'absolution des censures renfermées dans le monitoire du pape, et reçut la communion.

La blessure est reconnue mortelle.

Quand il eut mis ordre aux affaires de sa conscience, il fit ouvrir les portes

Il proclame le roi de Navarre son successeur.

1589. de sa chambre. Autour de son lit se rangèrent les principaux seigneurs du royaume. Il leur dit que sa seule peine, en mourant, étoit de laisser la France dans un si triste état ; qu'il avoit appris dès l'enfance à l'école de Jésus-Christ à pardonner, et qu'il ne désiroit pas qu'on vengeât sa mort. Il exhorta ensuite tous les assistans à reconnoître après lui le roi de *Navarre*. Il dit que lui seul avoit droit au trône, qu'il ne falloit pas s'arrêter à la différence de religion ; que ce prince, d'un naturel franc et sincère, rentreroit tôt ou tard dans l'église. Puis le faisant approcher, il jeta ses bras à son cou, le tint longtemps pressé contre son sein, les yeux levés au ciel, comme s'il eût prié pour lui, et lui dit : *Soyez certain, mon cher beau-frère, que jamais vous ne serez roi de France, si vous ne vous faites catholique.*

Il meurt et egretté. A cette scène attendrissante, toute l'assemblée fondit en larmes ; on n'entendoit que soupirs et sanglots. *Henri* foible roi sans doute, mais bon ami, et excellent maître, étoit chéri comme un père par tous ceux qui l'approchoient. Il fallut une malice aussi pro-

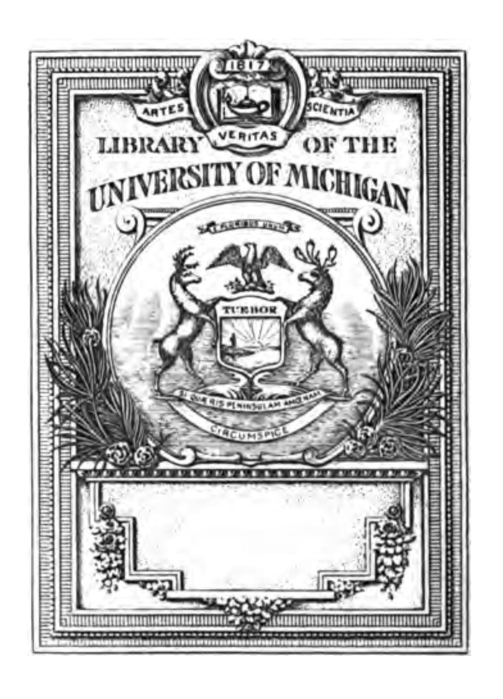
fonde que celle des chefs de la ligue, 1589.
pour le faire détester de ses peuples. On a vu dans le cours de l'histoire, comment des défauts, qui auroient été sans conséquence dans un particulier, chargèrent de la haine publique un monarque fait pour être adoré de son peuple. Toutes ses actions, mal interprêtées, prirent, aux yeux du plus grand nombre de ses sujets, la couleur que vouloient lui donner ses ennemis. On ne vit dans ses dévotions que leur bizarrerie; dans ses libéralités, que leur profusion; dans sa patience, qu'un excès de timidité; dans sa politique, trop circonspecte, que de la fraude et de la mauvaise foi. On commença par le mépriser, et l'on finit par le haïr.

Mais au moment d'une mort si tragique, la pitié effaça le souvenir de ses défauts. On ne se souvint plus que de ses vertus. Sa bonté sur-tout, son affabilité, cette douceur qui ouvroit si aisément son ame aux épanchemens de la confiance et de l'amitié, sa bienfaisance naturelle, et ses autres qualités estimables, le firent regreter sincèrement. *Henri* eut la consolation de voir couler es larmes véritables. Il expira le 2

1589. août, âgé de trente-huit ans, entre les bras de ses serviteurs, persuadé par leurs regrets, que ses fautes ne lui avoient pas enlevé tous les cœurs.

FIN DU HUITIÈME VOLUME.




1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

